



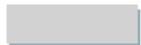
**LIVRET DES ÉTUDES
LICENCE DE PSYCHOLOGIE
2024-2025**

SOMMAIRE

Calendrier.....	4-5
Équipe de la Faculté de Psychologie-SHS.....	6
Organisation de l'institut.....	7
I. Licence de psychologie.....	8
II. Licence 1 avec remise à niveau (aménagement) Axé-Sup psycho, module complémentaire et intégré à la L1.....	19
III. Relations internationales.....	20
IV. Tutorat.....	22
V. Certification numérique : Pix.....	23
VI. Portfolio de compétences.....	23
A qui s'adresser.....	24
Règlement pédagogique.....	25
Les stages.....	34
Année de césure.....	37
Délégation étudiante.....	38
Corps professoral.....	39
Informations pratiques.....	42
Descriptif des enseignements.....	47
Licence 1 ^{ère} année.....	49
Table des matières.....	50
Mineure Sciences de l'éducation.....	59
Mineure droit.....	60
Licence 2 ^{ème} année.....	91
Table des matières.....	92
Licence 3 ^{ème} année.....	145
Table des matières.....	146
Axé-Sup.....	203
Table des matières.....	204
Glossaire.....	210

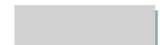
CALENDRIER 2024-2025

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
1	D	1 M	1 V	1 D	1 Me
2	L	2 Me 3	2 S	2 L	2 J
3	M	3 J	3 D	3 M Semaine de	3 V
4	Me	4 V	4 L 7	4 Me rattrapage	4 S
5	J	5 S	5 M	5 J de cours	5 D
6	V	6 D	6 Me	6 V	6 L
7	S	7 L 4	7 J	7 S	7 M
8	D	8 M	8 V	8 D	8 Me Semaine
9	L	9 Me	9 S	9 L	9 J d'examens
10	M	10 J	10 D	10 M	10 V
11	Me	11 V	11 L 8	11 Me	11 S
12	J	12 S	12 M	12 J	12 D
13	V	13 D	13 Me	13 V	13 L
14	S	14 L 5	14 J	14 S	14 M
15	D	15 M	15 V	15 D	15 Me Semaine
16	L Début des cours	16 Me	16 S	16 L	16 J d'examens
17	M 1	17 J	17 D	17 M	17 V
18	Me	18 V	18 L 9	18 Me Semaine	18 S
19	J	19 S	19 M	19 J d'examens	19 D
20	V	20 D	20 Me	20 V	20 L Début des cours
21	S	21 L 6	21 J	21 S	21 M
22	D	22 M	22 V	22 D	22 Me 1
23	L 2	23 Me	23 S	23 L	23 J
24	M	24 J	24 D	24 M	24 V
25	Me	25 V	25 L 10	25 Me	25 S
26	J	26 S	26 M	26 J	26 D
27	V	27 D	27 Me	27 V	27 L 2
28	S	28 L	28 J	28 S	28 M
29	D	29 M	29 V	29 D	29 Me
30	L	30 Me	30 S	30 L	30 J
		31 J		31 M	31 V

 Vacances

CALENDRIER 2024-2025

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	S	1 S	1 M 10	1 J	1 D
2	D	2 D	2 Me	2 V	2 L
3	L 3	3 L	3 J	3 S	3 M
4	M	4 M	4 V	4 D	4 Me Semaine
5	Me	5 Me	5 S	5 L	5 J d'examens
6	J	6 J	6 D	6 M Semaine	6 V
7	V	7 V	7 L	7 Me d'examens	7 S
8	S	8 S	8 M Semaine de	8 J	8 D
9	D	9 D	9 Me rattrapage	9 V	9 L Pentecôte
10	L 4	10 L 7	10 J de cours	10 S	10 M
11	M	11 M	11 V	11 D	11 Me
12	Me	12 Me	12 S	12 L	12 J
13	J	13 J	13 D	13 M Semaine	13 V
14	V	14 V	14 L	14 Me d'examens	14 S
15	S	15 S	15 M	15 J	15 D
16	D	16 D	16 Me	16 V	16 L
17	L 5	17 L 8	17 J	17 S	17 M
18	M	18 M	18 V	18 D	18 Me Session 2
19	Me	19 Me	19 S	19 L	19 J
20	J	20 J	20 D	20 M	20 V
21	V	21 V	21 L	21 Me	21 S
22	S	22 S	22 M Semaine	22 J	22 D
23	D	23 D	23 Me d'examens	23 V	23 L
24	L 6	24 L 9	24 J	24 S	24 M
25	M	25 M	25 V	25 D	25 Me Session 2
26	Me	26 Me	26 S	26 L	26 J
27	J	27 J	27 D	27 M	27 V
28	V	28 V	28 L	28 Me	28 S
		29 S	29 M	29 J Ascension	29 D
		30 D	30 Me	30 V	30 L
		31 L		31 S	

 Vacances

Directrice de la Faculté de Psychologie-SHS

Brigitte BLANQUET

4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.50.91 - bblanquet@univ-catholyon.fr

Assistante de direction : Sylvie VILLEVEILLE – directionshs@univ-catholyon.fr

Directrice adjointe de la Faculté de Psychologie-SHS

Céline BORG

4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.52.20 - cborg@univ-catholyon.fr

Directrice pédagogique de la licence : Valérie BERTRAND

4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.18.90 - directionpedashs@univ-catholyon.fr

Directrice pédagogique du master : Brigitte BLANQUET

4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.52.27 - dirpeda.master.shs@univ-catholyon.fr

Responsable des études, des stages, de la remise à niveau et des admissions en Licence

Coordination des mobilités internationales :

Franck EINKHAH

4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.51.85

Stage : stageshslicence@univ-catholyon.fr

Scolarité : feinkhah@univ-catholyon.fr

Co-responsable des études : Jefferson VIRGILE

jvirgile@univ-catholyon.fr

Responsable Administratif Universitaire : Olivier DOERFLER

4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.50.93 - rauphilo@univ-catholyon.fr

Secrétariats :

Attachée de Direction : Maëtte DUSSUYER

☎ : 04 26 84 52 28 - attachedirectionpsycho@univ-catholyon.fr

1^{ère} année : Mélanie PHIOUSILA

☎ : 04 26 84 52 03 - shslicence1@univ-catholyon.fr

2^{ème} année : Blandine PINEAU

☎ : 04 72 32 50 96 - shslicence2@univ-catholyon.fr

3^{ème} année : Zoé NITSCHKE

☎ : 004 26 84 52 36 - shslicence3@univ-catholyon.fr

Adresse du secrétariat :

23, place Carnot - 69286 LYON Cedex 02 [4^{ème} étage - Bâtiment L]

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30

PRÉSENTATION GENERALE

L'Université Catholique accueille plus de douze mille étudiants réguliers de 70 nationalités différentes ; douze mille jeunes et adultes participent à ses activités en France, en Afrique et ailleurs. Des ingénieurs et des théologiens, des cadres d'entreprises et des chercheurs, des philosophes, des psychologues et des animateurs de développement sortent chaque année des différents cycles de formation.

Centre d'études et de recherche internationale, l'Université Catholique de Lyon se veut au croisement des idées et des mouvements qui font l'avenir. Elle est membre du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

ORGANIGRAMME

Chancelier : Monseigneur Olivier de GERMAY

Recteur : Père Grégory WOIMBÉE

Vice-rectorats :

- Mme Emmanuelle GORMALLY (Vice-Rectorat formation, vie académique et Vice-Rectorat développement académique, vie étudiante, formation humaine, culture)

- Mme Marie BUI-LETURCQ (Vice-Rectorat Transition Écologique, Responsabilité Sociétale et Qualité - Direction rattachée)

Secrétaire général : M. Clément LARCHER

Doyen du pôle facultaire Philosophie, Psychologie et Éducation : M. Pascal MARIN

Directrice de la Faculté de Psychologie : Brigitte BLANQUET

Responsable Administratif du Pôle : Olivier DOERFLER

Chargée de communication : Clémence LAFOND

Attaché de communication : Valentin CAMUS

La Faculté de Psychologie-SHS est une des composantes du Pôle Facultaire Philosophie, Psychologie et Éducation.

Ce pôle facultaire comprend également :

- La Faculté de Philosophie

- La Faculté d'Éducation

- L'Université Vie Active : UNIVA

- Le Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil : CEPEC

La Faculté de Psychologie-SHS délivre des enseignements et des diplômes au format Licence et Master professionnel de Psychologie en harmonie avec le processus de Bologne afin de faciliter les mobilités professionnelles et géographiques des étudiants.

En outre, il est également possible de suivre des formations courtes et/ou longues dans le secteur de la psychologie ou encore des sciences humaines et sociales (cf. Catalogue formation continue La Faculté : <https://www.ucl.fr/formation-continue/-/formation-continue-social-medico-social-educatif-paramedical-166500.kjsp?RH=1463996487681>)

Des propositions de formations en psychologie sont présentées sur le site pour 2024/2025. Pour plus d'informations s'adresser à Sylvie Villeveille.

Secrétaire de direction et de la Formation Continue : Sylvie Villeveille
formationshs@univ-catholyon.fr

LICENCE DE PSYCHOLOGIE

Le grade de Licence en psychologie sanctionne une formation reconnue dans le cadre d'une convention avec l'Université Lumière Lyon 2. Cette formation s'effectue normalement en trois ans, soit six semestres validés après l'obtention du Baccalauréat.

Au bout de six semestres validés, l'étudiant se voit attribuer une Licence Sciences Humaines, mention Psychologie par un jury convoqué par le Président de l'Université Lumière Lyon 2.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est constituée d'Unités d'Enseignement (U.E). Une unité d'enseignement comprend un ensemble de cours appelés Éléments Pédagogiques, EP (CM et/ou TD) généralement de 20 heures pour les trois années. Chaque Unité d'Enseignements, UE, permet, selon les cas, d'acquérir 6 ou 12 crédits européens, ECTS [European Credit Transfer System]. Sauf indication contraire, l'ensemble des cours est obligatoire.

Selon la réforme décidée par arrêté ministériel du 25 avril 2002, l'enseignement est entièrement semestrialisé. L'étudiant valide 30 crédits par semestre. La compensation est inter semestrielle. L'année universitaire se déroule sur deux semestres composés chacun de 10 semaines de cours + 1 semaine de rattrapage. La semaine de rattrapage est considérée comme une semaine de cours et obéit aux mêmes règles que les semaines de cours concernant l'assiduité [voir plus bas, chapitre 6].

Plusieurs formes de validation sont possibles, soit par l'élaboration de travaux personnels, soit par contrôle final ou encore continu et ce, à l'oral et/ou à l'écrit.

Attention : il existe une note seuil de 8 pour les UE des majeures (semestre 1), des UE fondamentales (semestres 2, 3, 4, 5, 6) et des options thématiques (semestre 5). En deçà d'une note de 8, la compensation des UE/OPTIONS THEMATIQUES au Semestre 5 ne peut pas se faire.

LICENCE 1^{ère} ANNEE

Au semestre 1 l'étudiant est inscrit dans une mineure parmi les 2 mineures proposées en 1^{ère} année. Les mineures font parties du programme du semestre 1. Au semestre 2, tous les étudiants suivent le même parcours.

Les cours sont assurés principalement par la Faculté de Psychologie-SHS de l'Université Catholique de Lyon. Pour la Mineure 1. Psychologie, mineure Sciences de l'Éducation, les cours sont assurés également par la Faculté d'éducation. Pour la mineure 2. Psychologie, Mineur Droit, les cours sont assurés par la faculté de droit.

Mineure 1. Psychologie, mineure Sciences de l'Éducation : 1^{ère} année de licence

En plus de l'enseignement en Psychologie, la mineure Sciences de l'Éducation ouvre à une poursuite d'études en Sciences de l'éducation et de la formation dans le cadre des diplômes spécifiques de l'Université Catholique de Lyon. Une réorientation en Licence Sciences de l'éducation et de la formation à l'UCLY est possible après validation du semestre accord de la faculté des sciences de l'éducation.

SEMESTRE 1	30 ECTS	234 H
UE. Fondamentale 1 : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Méthodologie disciplinaire : démarche scientifique		12 H
- CM Psychologie clinique		20 H
- CM Psychologie du développement		20 H
UE. Fondamentale 2 : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale		12 H
- CM Psychologie cognitive		20 H
- CM Psychologie sociale		20 H
UE. Accompagnement	3 ECTS	
- TD Accompagnement Méthodologie du Travail Universitaire		20 H
UE. Mineure Sciences de l'Éducation	12 ECTS	
- CM Epistémologie des sciences de l'éducation		10 H
- CM Histoire des idées pédagogiques		16 H
- CM Enseigner et apprendre		16 H
- CM Introduction aux spécialisations : fondamentaux 1 ^{er} degré français		12 H
- CM Introduction aux spécialisations : anthropologie de l'acte éducatif		12 H
- CM Introduction aux spécialisations : enjeux éducatifs de la toute petite enfance		12 H
- CM Introductions aux spécialités - anthropologie de l'acte éducatif : personnalisme		12 H
UE. Langues	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H

Stage complémentaire : durée libre

Les compensations entre UE de la majeure 1 et 2 ne peuvent pas être faites si la note à l'UE est inférieure à 8.

SEMESTRE 2	30 ECTS	260 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 2		20 H
- CM Psychologie du développement 2		20 H
- TD Psychologie du développement 2		20 H

UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie sociale 2		20 H
- CM Psychologie cognitive et Neuropsychologie 2		20 H
- TD Psychologie cognitive et Neuropsychologie 2		20 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychobiologie 1		20 H
- TD Statistiques descriptives		20 H
- CM Histoire de la psychologie		20 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. TIC	3 ECTS	
- TD TIC		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options)	6 ECTS	40H
- TD Éthique		
- TD Culture sanitaire et sociale		
- TD Question de société		
- TD Ouverture aux métiers du paramédical		
- TD Maîtrise de l'oral		
- TD Sociologie en santé mentale		
- TD Anthropologie philosophique		
- TD Philosophie et sciences humaines		
- TD Biologie appliquée à la psychologie		
- TD Biologie renforcée		
- TD Gestion des conflits/dynamique des groupes		

NB : 10 séances de 2 H 00, soit 20 H. Sauf pour les cours de l'UE Mineure Sciences de l'Éducation et le CM Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale 12 H

NB : Effectif étudiants = 200

Le CM psychologie clinique et psychopathologie ainsi que le CM de psychologie sociale sont coefficientés 2. Les autres enseignements sont coefficientés 1.

Les compensations entre les UE des fondamentales ne peuvent pas être faites si la note est inférieure à 8.

Mineure 2. Psychologie, mineure Droit : 1^{ère} année de licence

En plus de l'enseignement en Psychologie, la mineure Droit ouvre à une poursuite d'études en Droit dans le cadre des diplômes spécifiques de l'Université Catholique de Lyon. Une réorientation en Licence de droit à l'UCLY est possible après validation du semestre et accord de la faculté de Droit.

SEMESTRE 1	30 ECTS	234 H
UE. Majeure Psychologie 1 : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Méthodologie disciplinaire : démarche scientifique		12 H
- CM Psychologie clinique		20 H
- CM Psychologie du développement		20 H
UE. Majeure Psychologie 2 : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale		12 H
- CM Psychologie cognitive		20 H

- CM Psychologie sociale		20 H
UE. Accompagnement	3 ECTS	
- TD Accompagnement MTU		20 H
UE. Mineure Droit	12 ECTS	
- CM Droit civil : droit des personnes		28 H
- CM Droit constitutionnel : Théorie générale de l'État		28 H
- CM Introduction au Droit et aux juridictions		22 H
- TD Méthodologie juridique : Droit public et Droit privé		10 H

UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H

Stage complémentaire : durée libre

Les compensations entre les UE des fondamentales ne peuvent pas être faites si la note est inférieure à 8.

SEMESTRE 2	30 ECTS	260 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 2		20 H
- CM Psychologie du développement 2		20 H
- TD Psychologie du développement 2		20 H
UE Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie sociale 2		20 H
- CM Psychologie cognitive et Neuropsychologie 2		20 H
- TD Psychologie cognitive et Neuropsychologie 2		20 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychobiologie 1		20 H
- TD Statistiques descriptives		20 H
- CM Histoire de la psychologie		20 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. TIC	3 ECTS	
- TD TIC		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options)	6 ECTS	40H
- TD Éthique		
- TD Sociologie en santé mentale		
- TD Culture sanitaire et sociale		
- TD Question de société		
- TD Ouverture aux métiers du paramédical		
- TD Maîtrise de l'oral		
- TD Biologie appliquée à la psychologie		
- TD Biologie renforcée		
- TD Anthropologie philosophique		
- TD Gestion des conflits/dynamique des groupes		
- TD Philosophie et sciences humaines		

NB : 10 séances de 2 H 00, soit 20 H. Sauf pour les cours de l'UE Mineure Droit et le CM Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale 12 H

NB : Effectif étudiants = 200

Le CM psychologie clinique et psychopathologie ainsi que le CM de psychologie sociale sont coefficientés 2. Les autres enseignements sont coefficientés 1.

Les compensations entre les UE des fondamentales ne peuvent pas être faites si la note est inférieure à 8.

LICENCE 2^{ème} ANNEE

Ci-dessous la composition détaillée des U.E en semestres 3 et 4.

Les fiches explicatives des enseignements sont à consulter pages 116 à 152 : descriptif des enseignements

Une option professionnalisante est à choisir dans une liste, voir pages 193 à 245

Mention. Psychologie - Licence 2^{ème} année

SEMESTRE 3	30 ECTS	260 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 3		20 H
- TD Psychologie clinique et psychopathologie 3		20 H
- CM Psychologie du développement 3		20 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie sociale 3		20 H
- TD Psychologie sociale 3		20 H
- CM Psychologie cognitive Neuropsychologie 3		20 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- TD Exploitation de la littérature scientifique		20 H
- CM Méthodologie disciplinaire : observation		20 H
- TD Méthodologie disciplinaire : observation		20 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. TIC	3 ECTS	
- TD TIC		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options)	6 ECTS	40 H
- TD Handicap et troubles dys		
- TD Droit de la famille		
- TD Activation du développement vocationnel et personnel		
- TD Thérapies non médicamenteuse auprès des personnes âgées		
- TD Positive Psychology [en anglais]		
- TD Violences intra familiales		
- TD Groupes et liens		
- TD Neuropathie		
- TD DFH		
- TD Art-thérapie		
- TD Penser le corps souffrant		

Le CM Psychologie du développement, le CM psychologie cognitive/neuropsychologie et le TD Exploitation de la littérature scientifique sont coefficientés 2.

Les autres enseignements sont coefficientés 1

La compensation entre les UE des 3 fondamentales ne peut pas être faite si la note est inférieure à 8.

Total S3 : 260 heures

SEMESTRE 4	30 ECTS	260 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 4		14 H
- CM Psychologie cognitive et neuropsychologie 4		14 H
- CM Psychologie sociale 4		14 H
- CM Psychologie du développement 4		14 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie du travail		20 H
- CM Psychologie de la santé		20 H
- CM Psychologie de l'éducation et de la formation		20 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychobiologie 2		20 H
- CM Statistiques inférentielles 1		20 H
- TD Statistiques inférentielles 1		20 H
UE. Préprofessionnalisation		
- CM PPP		6 H
- TD PPP		10 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options) préspecialisation en psychologie	6 ECTS	40 H
- TD Accompagnement du stage		
- TD Stress management and avoiding burn out (cours en anglais)		
- TD Entre image et pensée : la psychologie liée au cinéma		
- TD Le couple		
- TD Psychopédagogie		
- TD Criminologie : victimologie		
- TD criminologie : violences intra-familiales et conjugales		
- TD Interculturalité		
- TD Gériatrie		
- TD Ethologie		
- TD TCC Thérapies cognitives et comportementales		
- TD Psychologie clinique		
- TD Observation et écoute cliniques		
- TD DFH		
Total S4 UE Transversale : 260 heures		
* DFH = 2 modules 1 semestre seulement		

Stage complémentaire : durée libre

Le CM psychobiologie et le CM statistiques inférentielles sont coefficientés 1.
La compensation entre les UE des 3 fondamentales ne peut pas être faite si la note est inférieure à 8.

TOTAL [S3 et S4] : 520 heures

NB : 10 séances de cours de 2h, soit 20h. Exceptées pour certains cours de l'UE Fondamentale
Semestre 3 : TIC : 3 ECTS, Langues : 3 ECTS
Semestre 4 : Langues : 3 ECTS

LICENCE 3^{ème} ANNEE

Les fiches explicatives des enseignements sont à consulter pages 153 à 191 : descriptif des enseignements

SEMESTRE 5	30 ECTS	250 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 5		20 H
- TD Psychologie clinique et psychopathologie 5		20 H
- CM Psychologie sociale 5		20 H
UE. Options thématiques au choix : note seuil : 8	6 ECTS	20 H
- TD Découverte des médiations thérapeutiques		
- TD Remédiation cognitive		
- TD Sujets non demandeurs de soin		
- TD Insertion et handicap		
- TD Cellules d'urgence et d'intervention		
- TD Trouble du spectre autistique		
- TD Les écrits du psychologue		
- TD Groupes et liens		
- TD Violence et langage		
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- TD Statistiques inférentielles 2		20 H
- CM Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations		20 H
- TD Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations		20 H
UE. Préprofessionnalisation	3 ECTS	
- CM Éthique et déontologie du psychologue		14 H
- TD PPP		10 H
- Suivi tutorat de stage		12 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE Complémentaire au choix (2 options) spécialisation en psychologie	6 ECTS	20 H
- TD Familles et relations intergénérationnelles		
- TD Psychosomatique		
- TD Addictions : approche intégrative		
- TD Psychopharmacologie		
- TD Enjeux psychiques du travail		
- TD Groupes et médiation		
- TD Psychodrame		
- TD Méthodes projectives		
- TD Psychologie clinique approfondie		
- TD DFH		
- TD Périnatalité		

NB : 10 séances de 2 H 00, soit 20 H. Exceptées pour CM Éthique et déontologie du psychologue et TD PPP Langues et UE. Préprofessionnalisation : 3 ECTS

Le CM de psychologie sociale et le TD de statistiques inférentielles sont coefficientés 2. Les

autres enseignements sont coefficientés 1.

Les compensations entre les UE des fondamentales et des options thématiques ne peuvent pas être faites si la note est inférieure à 8.

Stage : pour les étudiants qui partent à l'étranger au semestre 6 : ceux-ci peuvent faire un stage au semestre 5, au semestre 6 à l'étranger mais le stage n'est pas obligatoire.

SEMESTRE 6	30 ECTS	250 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5		20 H
- TD Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5		20 H
- CM Neurosciences cognitives		20 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- TD Psychologie sociale 6		20 H
- CM Psychologie du développement 5		20 H
- TD Psychologie du développement 5		20 H
UE. Fondamentale : note seuil : 8	6 ECTS	
- CM Épistémologie		20 H
- CM Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires		20 H
- TD Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires		20 H
UE. Préprofessionnalisation	3 ECTS	
- TD Suivi du stage		20 H
- Tutorat stage		12 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options ou un TER)	6 ECTS	40 H
- TD Intelligence artificielle		
- TD Au-delà des mots ou le corps parlant		
- TD Criminologie générale		
- TD Criminologie : crimes contre l'humanité et terrorisme		
- TD criminologie : crimes sexuels et crimes sériels		
- TD Psychopédagogie		
- TD Gériatrie		
- TD Handicap sensoriel		
- TD découverte de la recherche clinique		
- TD DFH		
- TD Entretiens cliniques et dispositifs groupaux		
- OU TD TER		

* DFH = 2 modules 1 semestre seulement

Stage : pour les étudiants qui partent à l'étranger au semestre 6 : ceux-ci peuvent faire un stage au semestre 5, au semestre 6 à l'étranger, mais le stage n'est pas obligatoire.

Les compensations entre les UE des fondamentales ne peuvent pas être faites si la note est inférieure à 8.

TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE (TER) CONSULTER LA FICHE ECTS EN FIN DE LIVRET

Ce travail est accessible aux étudiants de L3 au semestre 6. Il remplace deux options. Ce travail d'étude et recherche peut être demandé lors des candidatures à certains Masters (les étudiants doivent se renseigner sur les modalités de candidatures pour chaque Master visé). Selon les Masters, il faut parfois privilégier des options.

Le TER vise à fournir aux étudiant.es un aperçu d'un travail de recherche. Ce travail s'effectue durant toute l'année universitaire et est validé à la fin du S6. Il est réalisé sous l'encadrement d'un.e enseignant.e spécialiste d'un champ de recherche.

A partir d'une question de départ et de la littérature scientifique, l'étudiant.e formule une problématique et des hypothèses qu'il conviendra de tester ou de mettre au travail. Cette phase d'opérationnalisation sera suivie d'une phase de recueil de données (questionnaires, expérimentation, entretiens, observations...) qui seront traitées puis interprétées à la lumière des hypothèses et des éléments de la littérature. Un rapport individuel de 10 à 15 pages maximum hors bibliographie et annexes qui décrit le travail réalisé est demandé.

L'étudiant bénéficie d'un TD TER en psychologie clinique ou en psychologie cognitive/neuropsychologie : le TD est organisé sous forme de séminaire avec une participation en alternance. Pour les TER de psychologie sociale ou de psychologie du développement, l'étudiant bénéficie d'un suivi individualisé par un tuteur.

A la rentrée des vacances de toussaint, l'étudiant doit remettre par mail un pré-projet de recherche comportant la discipline de son TER : (psychologie clinique, cognitive, neuropsychologique, sociale ou développementale), la question de départ contextualisée, un état de l'art d'ouvrages et d'articles scientifiques, 5 mots -clefs, le terrain de recherche envisagé, la méthodologie envisagée.

Ces éléments doivent être envoyés à Valérie Bertrand : directionpedashs@univ-catholyon.fr

Le TER est un travail personnel qui nécessite rigueur et autonomie de l'étudiant entre chaque regroupement de séminaire.

TOTAL : 500 heures

NB : 10 séances de 2H soit 20H. langue : 3 ECTS.

Le CM neurosciences cognitives, le CM psychologie sociale et le CM épistémologie sont coefficientés 2. Les autres enseignements sont coefficientés 1. Les compensations entre UE des fondamentales ne peuvent pas être faites si la note est inférieure à 8.

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE (TEDS)

L'UCLy est engagée dans une démarche de Transition socio-écologique en suivant des directives comme le schéma directeur « Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale », la Charte d'engagement en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale – RSE de la ComUE-UDL, ainsi que l'Accord de Grenoble-CTES. Cet engagement se concrétise par la volonté de former des étudiants aux enjeux de la transition socio-écologique.

La faculté de psychologie traduit cet engagement en élargissant les connaissances et les compétences liées à ces enjeux dans le cadre de sa formation.

Les objectifs poursuivis sont les suivants : la certification visée et l'ensemble des autres

propositions de formation liées aux enjeux de développement durable et de la responsabilité sociétale, visent à préparer les étudiants à exercer leur profession avec des compétences adaptées aux évolutions sociétales afin de les rendre éclairés, participatifs et responsables.

Il s'agit de rendre compte individuellement des effets de raisonnement de la problématique suivante : Agir éthiquement et durablement pour prendre soin de l'environnement, en collaboration avec d'autres. La complexité de l'action collective, de l'engagement en faveur de l'humain au cœur de son environnement familial, social et politique, de l'agir pour la durabilité, et de la position d'éthique s'observe et se questionne lors des stages que les étudiants de Licence réalisent. Ces stages viennent mobiliser la capacité réflexive de chacun au service de leur future profession. Ils constituent une matière première solide pour la mise en pratique des compétences développées à la faculté de psychologie.

La validation du certificat se fera sur la base du travail réalisé dans le portfolio. Il rendra compte de l'assiduité, de l'apport de compétences TEDS, des différentes activités pédagogiques et de leur lien à leur exercice professionnel futur. En effet, les étudiants témoigneront par un écrit synthétique de cinq pages, de leur acquis et de leur implication durant les trois années de leur cursus en terme de transition écologique. Ils devront préciser la manière dont ils se sont appropriés les connaissances et les valeurs transmises lors de leur cursus au regard du positionnement du psychologue en tant qu'acteur du monde contemporain. Ainsi, un portfolio de 5 pages est à rendre en fin de L3, date identique à la remise des dossiers semestre 6 session 1. Ce portfolio ne sera pas noté mais validé ou invalidé. Une session 2 est envisagée.

L'équipe des enseignants-chercheurs de la faculté de psychologie sera chargée de la correction des portfolios :

- > Valérie Bertrand, enseignante-chercheuse en psychologie sociale
- > Brigitte Blanquet, Professeure en psychopathologie et psychologie clinique
- > Céline Borg, Professeure en neuropsychologie
- > Christine Mélato, Enseignante-chercheuse en psychopathologie et psychologie clinique
- > Patrick-Ange Raoult, Professeur en psychopathologie et psychologie clinique
- > Juan Vidal, Enseignant-chercheur en sciences cognitives

RÉGIME DES ÉTUDES

La scolarité est à plein temps.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi et si nécessité le samedi.

Le rythme universitaire s'intègre dans le rythme général de l'Université Catholique de Lyon. Le calendrier est précisé à l'étudiant en début d'année.

Les étudiants bénéficient du statut étudiant, du CROUS et des structures d'information et d'accueil propres à l'Université Catholique.

Cette formation est habilitée à recevoir des étudiants boursiers de l'État.

LICENCE 1 AVEC REMISE À NIVEAU (AMÉNAGEMENT) AXÉ-SUP PSYCHO, MODULE COMPLÉMENTAIRE ET INTÉGRÉ À LA L1

Ce dispositif de renforcement des prérequis nécessaires en L1 de Psychologie est organisé en complément et en même temps que la 1^{ère} année de la licence de Psychologie. Dans ce cas, l'étudiant est inscrit en L1 mais doit suivre les cours complémentaires afin de renforcer son niveau.

L'étudiant bénéficie d'une relation pédagogique de proximité et d'un contenu pédagogique ajusté afin d'atteindre le niveau le plus en adéquation avec les exigences de la licence de Psychologie.

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie orale et écrite du travail universitaire
- Renforcer son autonomie et sa confiance en soi
- Consolider ses connaissances académiques : enseignements pluridisciplinaires
- Développer ses compétences à partir des expériences de terrain et stages
- Travailler sur le projet professionnel

CONTENU DE LA PRÉPARATION INTÉGRÉE

120 heures de cours (complémentaires aux enseignements de la L1 réparties sur les semestres 1 et 2

- > Module Scientifique : 40 heures
 - Bases en Statistiques [20h] et en Biologie [20h]
- > Module Transversal : 80 heures
 - Communication orale universitaire [20h] - Tutorat [20h] – Anglais [20h] - Culture sanitaire et sociale [20h]
- Possibilité de bénéficier des divers ateliers au sein du Département de Formation humaine : communication, relaxation... ou un cours par semaine et par semestre

ÉVALUATION

Devoirs hebdomadaires, contrôles continus et examens finaux : écrits, oraux ou dossier selon la nature des cours.

RELATIONS INTERNATIONALES

La Faculté de Psychologie-SHS s'engage activement dans le développement des relations internationales en renouvelant et augmentant le nombre de ses partenaires à l'étranger. Les étudiants inscrits en deuxième année de la Licence de Psychologie peuvent faire une demande de bourse pour participer prioritairement en troisième année à l'un des programmes d'échange [Erasmus+ et BRMI] dans une université étrangère, le plus souvent dans le cadre d'un accord bilatéral.

Il s'agit pour l'étudiant d'une opportunité unique de découvrir un autre pays à tous les niveaux : universitaire, culturel, linguistique et personnel.

Par ailleurs, s'il le souhaite, il aura l'occasion de parrainer un étudiant étranger à l'UCLy avant de partir réaliser sa mobilité d'études l'année suivante.

Conventions globales et accords bilatéraux en psychologie : <https://www.ucl.fr/international/nos-partenaires-reseaux-universites/universites-partenaires/>

Le nombre de places offertes aux étudiants pour 1 ou 2 semestres est limité et il varie selon les années en fonction de la réciprocité des échanges.

Une liste est tenue à jour sur la rubrique électronique « International/Nos Universités partenaires ». L'étudiant est invité à la consulter régulièrement car des nouvelles conventions peuvent être ajoutées et d'anciennes supprimées en cours d'année.

Programmes d'échanges :

- Programme ERASMUS+ dans le cadre d'un séjour dans un pays européen, finance les séjours d'étude et les périodes de stages.

Période d'éligibilité : 1^{er} juin 2024 au 30 septembre 2025

Voir site : <https://www.ucl.fr/international/etudier-a-letranger/les-programmes/le-programme-erasmus/>

Remarques : possibilité de combiner une période de stage à une période d'études au cours de son cursus universitaire. Les deux activités doivent se dérouler consécutivement. La durée totale pour un même étudiant ne peut pas excéder 24 mois.

Attention : tous les étudiants n'obtiennent pas une bourse Erasmus+. Il existe un statut « Etudiant Erasmus non allocataire » qui donne les mêmes droits à tous les étudiants Erasmus.

- Programme BRMI [Bourse de la Région Rhône-Alpes] dans le cadre d'une mobilité hors Europe, finance les séjours d'étude et les périodes de stages.

Période d'éligibilité : 1^{er} juin 2024 au 30 septembre 2025

Voir site : <https://www.ucl.fr/international/etudier-a-letranger/les-programmes/la-bourse-regionale-pour-la-mobilite-internationale-etudiante/>

Attention : Les bourses sont des aides financières qui ne peuvent pas couvrir la totalité des dépenses pour le séjour. L'étudiant doit prévoir un budget qui peut être différent d'un pays à l'autre.

Les étudiants paient leurs frais de scolarité à l'UCLy dans la Faculté où ils sont inscrits et ne paient pas de frais d'inscription à l'université d'accueil (sauf cas particuliers). Certains frais seront parfois obligatoires : assurances, cotisations donnant accès à des services etc.

Procédure à suivre pour prétendre à une mobilité internationale

- Voir site des Relations Internationales : <https://www.ucl.fr/international/etudier-a-letranger/>
- Un dossier de présélection est envoyé par l'assistante des mobilités internationales qui en ont fait la demande (shri@univ-catholyon.fr) suite à une réunion d'information organisée et animée par le coordinateur des mobilités au mois d'octobre pour les L1, L2. Ce dossier doit ensuite être retransmis au secrétariat des Mobilités Internationales avant fin novembre (shsri@univ-catholyon.fr).

Pour les étudiants qui souhaitent partir dans un pays anglophone, un niveau élevé d'anglais est demandé, un test [TOEFL, I.E.L.T.S ou Cambridge ou encore BULATS selon le test demandé par l'Université d'accueil] certifiant le niveau de maîtrise est indispensable. L'étudiant est invité à s'inscrire à l'examen de ce test avant la présélection ou au plus tard en février de l'année en cours. Cette présélection est assurée par la responsable pédagogique des mobilités étudiantes en décembre (résultats communiqués en février). Il est par conséquent fortement conseillé de passer le test dès le premier semestre.

Chaque année, au mois d'octobre, une réunion d'information est prévue. Elle est animée par Franck Einkhah, coordinateur des mobilités internationales étudiantes et enseignantes. Les résultats d'admissibilité à la mobilité sont communiqués après l'affichage des notes du premier semestre (mi-février en général).

A qui s'adresser :

Pour le dossier de présélection et les questions purement pédagogiques, (choix des cours, dossier de stage...)

Responsable pédagogique des mobilités internationales :

Franck Einkhah

4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.51.85 - feinkhah@univ-catholyon.fr

Laura D'Ortoli, Assistante de direction

shsri@univ-catholyon.fr | 04 81 09 85 27

Pour les modalités administratives et les questions non pédagogiques (dossier final Erasmus, BRMI, logement, Visa...) s'adresser au :

Service des Relations Internationales

Université Catholique de Lyon

10 place des archives

69002 LYON

☎ : 33 .4.72.32.50.79.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00

E-mail : ri@univ-catholyon.fr

Site web : www.ucl.fr [rubrique International]

International Student Desk (ISD)

Horaires d'accueil : mardi et jeudi 9h à 17h et mercredi 9h à 12h30

Campus St Paul – RDC – Bureau A275

isd@univ-catholyon.fr

☎ : 33 .4.26.84.50.13

TUTORAT

La Faculté de Psychologie-SHS met en place avec le soutien de la région Rhône-Alpes, un dispositif visant à permettre aux étudiants exprimant une difficulté dans un domaine d'apprentissage d'être accompagnés et soutenus dans leur formation par d'autres étudiants en réussite dans leur cursus.

1/ Objectifs :

Accompagner l'étudiant dans la mobilisation de compétences favorisant et permettant l'autonomie dans les études universitaires.

Aider et soutenir l'étudiant dans l'apprentissage des enseignements présentant une difficulté pour l'étudiant suivi ainsi que dans l'appropriation de la méthodologie du travail universitaire [recherche documentaire, organisation du travail, élaboration des travaux écrits].

2/ Modalités pratiques :

L'action de tutorat est assurée par un étudiant-tuteur plus avancé (une à deux années d'écart), celui-ci est rétribué par la région Rhône-Alpes pour cet accompagnement. Les étudiants inscrits en première année de licence et d'anglais natif pourront aussi tutorer des étudiants primo-entrants. Cette action est basée sur le volontariat des étudiants tutorés. Ceux-ci doivent présenter une demande motivée par écrit ou prendre rendez-vous avec la directrice adjointe, Madame Borg, afin de faire un premier état des lieux des difficultés rencontrées. Cette demande de tutorat doit être formulée au plus tard en début de semestre.

L'accompagnement est individuel et se déroule sur un semestre. Il comporte 10 heures de travail commun et peut être reconduit si nécessaire. Ces 10 heures se déroulent sur cinq semaines minimum, à raison de deux heures par semaine, afin d'être le plus pertinent possible.

Il comprend trois phases :

- diagnostic partagé des difficultés rencontrées,
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de travail comportant des temps avec l'étudiant-tuteur,
- évaluation partagée de l'action

L'engagement des deux étudiants est formalisé dans un contrat signé en début d'action et visé par la directrice adjointe.

CERTIFICATION NUMÉRIQUE : PIX

Pix est le nouveau dispositif national de certification numérique, fruit de la collaboration du monde académique et du monde professionnel réunis autour de l'objectif commun de transition numérique. Il remplace le C2i.

Pix permet aux étudiants d'acquérir une culture numérique composée d'un ensemble de connaissances et de savoir-faire nécessaires pour « un usage sûr, critique et créatif des technologies d'information et de communication pour atteindre des buts liés au travail, l'employabilité, l'apprentissage, les loisirs, l'inclusion et la participation à la société ».

En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP [compétences digitales], le Référentiel Pix comprend 16 compétences réparties dans 5 domaines :

D1 Information et données

D2 Communication et collaboration

D3 Création de contenu

D4 Protection et sécurité

D5 Environnement numérique

Pix permet à chacun de valoriser ses compétences numériques en construisant son profil Pix :

- pour l'intégrer dans son CV (exemple : candidature Master MEEF) et le faire valoir dans le monde professionnel, y compris au niveau européen
- pour savoir où il en est de façon précise et améliorer les points qui lui semblent utiles

Le profil Pix est démarré durant les cours TIC, puis chaque étudiant progresse à son rythme hors séance.

Pix permet de progresser à travers d'épreuves motivantes, Pix veut donner envie de se former en proposant des ressources en ligne.

L'UCly permet aux étudiants de faire certifier leur profil Pix et d'obtenir un certificat. Une inscription est requise auprès du référent :

Mme Laurence Vèze : lveze@univ-catholyon.fr

PORTFOLIO DE COMPÉTENCES / CERTIFICAT DE FORMATION HUMAINE SHS

Ce module, piloté par le département de Formation Humaine, est ouvert aux étudiants de psychologie-SHS de L3. Il ne donne pas droit à des crédits mais une attestation est remise en fin de suivi [supplément au diplôme]. Le suivi de ce module est annuel. Des rassemblements de cours ont lieu sur l'année de façon non périodique : 2 rassemblements de 2h sur l'année et un rendez-vous individuel de 30 minutes. En articulation avec les enseignements de PPP, ce module permet de travailler sur les compétences et de développer une réflexivité sur le parcours universitaire en lien avec les expériences de stage. Ce module est aussi une bonne préparation aux candidatures d'entrée en Master. Ce module est sanctionné par une présentation orale des travaux de l'étudiant devant un jury.

Les étudiants intéressés doivent se manifester auprès du secrétariat de L3 en début d'année (septembre) et auprès du secrétariat de la Formation Humaine par mail : cbrun@univ-catholyon.fr

A QUI S'ADRESSER ?

Pour les questions pédagogiques liées :

- au tutorat et l'année de césure : s'adresser à Céline BORG – cborg@univ-catholyon.fr
- à l'orientation et à l'admission en licence de Psychologie (L1, L2 et L3),
- à l'accompagnement des stages [projets de stage, conventions, suivis, problèmes dans le déroulement du stage] à la scolarité et à la remise à niveau : s'adresser à Franck EINKHAH - Il reçoit sur rendez-vous ainsi que lors de ses permanences les lundis et mardis de 12h à 13h : stageshsllicence@univ-catholyon.fr ou feinkhah@univ-catholyon.fr
- à la scolarité, Jefferson VIRGILE, co-responsable des études, reçoit sur rendez-vous ainsi que lors de ses permanences les jeudis et les vendredis de 12h à 14h - jvirgile@univ-catholyon.fr
- à la mobilité internationale : Franck Einkhah - feinkhah@univ-catholyon.fr

Pour les questions pédagogiques liées à la licence seule et pour les situations de handicap, s'adresser prioritairement à la Directrice pédagogique : Valérie BERTRAND
Elle reçoit sur rendez-vous : directionpedashs@univ-catholyon.fr

Pour les questions financières s'adresser prioritairement au responsable administratif par téléphone ou par mail : Olivier DOERFLER
☎ : 04.72.32.50.93. - aauphilo@univ-catholyon.fr qui transmet le dossier pour étude à la direction.

Pour les questions administratives [inscriptions, scolarité, absences et documents administratifs divers...] s'adresser au secrétariat :
1^{ère} année : Mélanie PHIOUSILA - 04 26 84 52 03- shslicence1@univ-catholyon.fr
2^{ème} année : Blandine PINEAU - 04 72 32 50 96 - shslicence2@univ-catholyon.fr
3^{ème} année : Zoé NITSCHKE - 04 26 84 52 36 - shslicence3@univ-catholyon.fr

Pour contacter l'un des enseignants de la licence, veuillez-vous reporter à la liste des enseignants.

Pour les attestations, demandes de transfert, attestations de réussite... un délai de 3 jours minimum est nécessaire entre la demande et la remise du document.

REGLEMENT PÉDAGOGIQUE

CHAPITRE 1. ORGANISATION DES ETUDES ET ADMISSION

Article 1. Durée des études de licence de psychologie

La durée normale d'une Licence en psychologie est de 3 ans [L1, L2, L3] organisée en 6 semestres (de S1 à S6). La validation de chaque semestre permet à l'étudiant d'obtenir 30 crédits ECTS. Une année universitaire comporte la validation de 2 semestres et de 60 crédits ECTS.

En troisième année, l'étudiant peut réaliser, s'il le souhaite, un ou deux semestres à l'étranger dans le cadre d'un échange.

Article 2. Organisation des mineures en L1

Les mineures sont intégrées au cursus au 1^{er} semestre. A partir de la L2, tous les étudiants font le même cursus en dehors des options qui restent à choisir par chacun. Changement de mineure et/ou de TD en fonction des places disponibles, jusqu'à trois semaines après le début des cours afin de signer le contrat pédagogique (voir chap. 4 article 8).

Article 3. Admission en licence de psychologie

Sont admis en licence les étudiants qui se sont inscrits sur le site Parcoursup du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les dossiers reçus dans le respect du calendrier Parcoursup sont évalués par un jury constitué d'enseignants et de responsables de formation. Un classement est effectué et publié Parcoursup (selon le calendrier national préalablement défini).

Les candidats ne relevant pas de la procédure Parcoursup (campus France notamment) doivent respecter le règlement propre de la plateforme utilisé ainsi que le calendrier indiqué.

Article 4. Cursus

La convention avec l'Université Lumière Lyon 2 portant sur l'intégralité du cursus, l'admission en 1^{ère} année ou 2^{ème} année de licence de Psychologie à l'Institut Catholique de Lyon ne pourra en aucun cas donner droit à un accès en 2^{ème} ou 3^{ème} année d'un parcours de niveau équivalent à l'Université Lyon 2.

Article 5. Stages

Les stages comportent un règlement spécifique qui doit être connu par tous les étudiants avant leur départ sur le terrain (voir <https://gesta.uclly.fr/>). Par ailleurs, les étudiants sont soumis au règlement intérieur de la structure d'accueil.

Article 6. Sorties pédagogiques

Les cours peuvent parfois avoir lieu en dehors de l'UCLy. Les sorties pédagogiques sont toujours encadrées par l'enseignant qui les organise. Les étudiants, lors de ces sorties, sont couverts au titre de la Responsabilité civile.

CHAPITRE 2. SAVOIR ÊTRE

Article 7. Savoir-être

La qualité des relations entre étudiants et enseignants repose sur un comportement honnête et attendu de chacun.

Les étudiants sont tenus d'arriver à l'heure en cours. L'enseignant est habilité à ne pas accepter

les étudiants qui ne respecteraient pas cette règle. Le bavardage et l'utilisation inadaptée des outils informatiques pendant le cours et durant les examens peuvent entraîner l'exclusion de l'étudiant (voir Chapitre 6). Cette exclusion du cours donne lieu à une absence injustifiée.

L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant la durée des cours, ils doivent être rangés et mis en mode silencieux.

L'usage des ordinateurs portables n'est pas approprié à tous les cours de manière uniforme. Il appartient à l'enseignant de décider dans le cadre de son enseignement si leur utilisation est pertinente ou non.

En cas d'attitude inappropriée en cours, l'étudiant peut être temporairement ou définitivement exclu de l'enseignement. L'exclusion d'un cours génère automatiquement une absence injustifiée.

Il est attendu des étudiants un comportement impliquant le respect de chaque personne et de son travail. Il convient dans toutes les situations de respecter les enseignants, les intervenants, les étudiants, le personnel administratif, et le personnel d'entretien afin de privilégier un climat propice à l'apprentissage.

En cas de comportement inapproprié en cours et/ou dans les locaux de l'université, une exclusion administrative de l'étudiant pourra être décidée par l'équipe de direction. Cette exclusion administrative peut être de quelques jours ou définitive en fonction de la gravité des faits.

Les étudiants de l'Université publique et plus généralement de l'enseignement supérieur restent libres de porter des tenues marquant leur appartenance religieuse, les seules restrictions devant être limitées et justifiées par des impératifs d'hygiène ou de sécurité. L'article L 811-1 du Code de l'éducation.

CHAPITRE 3. INFORMATIONS

Article 8. Les étudiants doivent se tenir informés des événements et impondérables venant marquer la vie de la Faculté de Psychologie-SHS.

En ce sens, il leur appartient de consulter quotidiennement :

- Leur e-mail universitaire UCLY (Obligatoire),
- L'intranet étudiant UCLY et le site web de la Faculté de Psychologie-SHS (<http://psycho.ucl.fr/>),
- Le livret des études qui est à leur disposition sur le site internet et sur l'intranet étudiant

CHAPITRE 4. CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Article 9. Chaque début d'année, les étudiants signent un contrat pédagogique en double exemplaire. Ce contrat comporte la liste des cours de l'étudiant, une fois signé il ne peut en aucun cas être modifié. La date limite de signature du contrat est communiquée lors de la journée de pré-rentrée et doit être respectée (au maximum 3 semaines après le début des cours). Dans le cas contraire, la direction de la Faculté de Psychologie-SHS validera le contrat sur la base des informations qui sont en sa possession. La participation aux examens et le relevé de notes sont établis sur la base de ce contrat et ne pourront donner lieu à aucune discussion après coup. Au-delà du délai imparti, (3 semaines après le début des cours), si le contrat pédagogique n'est pas signé par l'étudiant, celui-ci ne pourra plus prétendre au suivi des enseignements (CM et TD) et ne pourra pas se présenter aux examens.

CHAPITRE 5. EXAMENS ET VALIDATION

Article 10. Déroulement des examens

L'étudiant est tenu de prendre connaissance du règlement des examens qui est communiqué au moins 15 jours avant leur début.

L'étudiant doit, avant l'examen vérifier sur le panneau d'affichage et sur l'intranet étudiant les heures des épreuves, la salle et le cas échéant, la répartition en salle par ordre alphabétique, les noms correspondent à l'état-civil, (les noms à particule sont classés à la lettre de la particule).

Au moment de l'examen, il doit être en possession de sa carte d'étudiant ou d'une pièce d'identité. En l'absence de document prouvant son identité, il ne pourra pas composer.

Tout étudiant arrivant en retard après la communication des sujets pourra composer si le retard n'excède pas un tiers de la durée totale de l'examen. En aucun cas, il ne disposera de temps supplémentaire. L'étudiant n'est pas autorisé à sortir de la salle d'examen avant la moitié du temps théorique de l'épreuve.

En cas d'épreuve d'une heure en Amphithéâtre, l'étudiant n'est pas autorisé à quitter la salle avant la fin de l'épreuve.

L'étudiant doit déposer par terre son sac fermé, la table doit être entièrement dégagée. Seuls la carte d'étudiant et les stylos sont autorisés sur la table. Les téléphones doivent être éteints et rangés dans les sacs ou cartables fermés. Leur utilisation est strictement interdite, de même pour les ordinateurs portables et autres supports électroniques. Le port d'écouteurs est strictement interdit.

Tout échange entre étudiant est formellement interdit tout au long de l'épreuve.

Le surveillant est habilité à exclure de la salle d'examen tout étudiant qui contreviendrait à ces dispositions.

L'étudiant doit noter sur sa copie :

- Son nom dans la case prévue à cet effet et la cacheter.
- Le nom de l'épreuve en tête de la copie et préciser s'il s'agit d'une épreuve de 1ère ou de 2^{ème} session.
- Pour les feuilles intercalaires, mettre son numéro de carte d'étudiant le reporter de façon visible sur la copie.
- Pour les cours qui ont plusieurs enseignants (statistique, anglais, TD..), préciser le nom de l'enseignant de façon visible sur la copie.

A la fin de l'épreuve, l'étudiant doit émarger et remettre la copie à l'enseignant/au surveillant avant de quitter la salle définitivement.

Le non-respect de ces règles implique l'annulation de l'épreuve pour l'étudiant concerné et son renvoi en deuxième session.

N.B : Pour les épreuves de TIC, l'émargement est obligatoire malgré l'absence de remise d'une copie anonyme.

Article 11. Évaluation des connaissances

La formation des étudiants inscrits en Licence en convention avec l'Université Lumière Lyon 2 est évaluée de la façon suivante :

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées chaque semestre. Lors de chaque épreuve, l'étudiant devra se munir de sa carte d'étudiant - ou à défaut de sa carte d'identité - et la présenter au(x) surveillant(s) avant chaque évaluation. En cas de non présentation de l'une de ces pièces, il ne pourra passer l'épreuve.

Article 11bis. Cas particuliers

UE Formation Humaine :

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi comme option « Formation Humaine » de respecter le règlement pédagogique propre à la Faculté de Psychologie-SHS.

Article 12. Remise des dossiers

Les dossiers et documents écrits (version papier) visant à valider un CM ou un TD doivent être rendus lors de la date de « remise des dossiers », en général le premier jour de la session d'examen, seul jour prévu à cet effet. Une feuille d'émargement attestera de la date de rendu du dossier. Une remise du dossier après cette date entraîne automatiquement le renvoi en deuxième session. L'étudiant doit déposer le même jour une version électronique de son dossier et l'adresser par courrier électronique à l'adresse mail de l'enseignant concerné si ce dernier n'utilise pas Moodle en vue de l'utilisation possible d'un logiciel anti-plagiat et mettre en copie le secrétariat.

En cas de désaccord dans le groupe, le groupe doit en informer l'enseignant et l'équipe pédagogique. Il est interdit de supprimer le nom d'un des membres du groupe lors du rendu.

Article 13. Calcul des notes de cours

A l'intérieur de chaque UE, les EP se compensent. Les UE se compensent entre elles SAUF si l'UE y compris l'UE options thématiques au semestre 5 est inférieure à 8 : la compensation ne peut pas être faite. L'étudiant doit repasser en session 2 les EP inférieurs à 10 de cette UE.

Une UE égale ou supérieure à 10 est validée même si un ou plusieurs EP la composant sont inférieurs à 10.

Les semestres se compensent entre eux.

Il peut arriver que le semestre soit supérieur à 10 mais qu'une UE fondamentale soit inférieure à 8 : dans ce cas, le semestre n'est pas validé et les EP inférieurs à 10 de cette UE doivent être repassés en deuxième session

La note de chaque cours est obtenue par la moyenne pondérée des divers travaux de l'étudiant (interrogations, exposés, composition, etc.).

Article 14. Deuxième session

Une deuxième session est organisée en fin d'année lorsque le semestre n'est pas validé par compensation ou bien lorsqu'une UE est inférieure à 8 :

- Pour chaque UE non validée à la première session, l'étudiant a la possibilité de repasser les examens de toutes les éléments pédagogiques, EP où il a obtenu une note inférieure à 10/20.

- La note retenue à la suite des 2 sessions est la meilleure note.

Si la note obtenue à un EP en 1ère session est supérieure à la moyenne dans une UE non validée en 1ère session, elle est conservée de la première à la seconde session.

L'étudiant a également la possibilité de présenter son travail ou de passer ses examens en se présentant directement à la deuxième session. Dans ce cas-là, il ne bénéficie d'aucune session supplémentaire.

Article 15. AJAC et redoublement

Situation d'AJAC

- Tout étudiant qui n'aurait pas validé son année universitaire en L1 peut être autorisé par le jury à continuer dans l'année supérieure (soit en L2), s'il a acquis sur les 2 semestres de ladite année universitaire au moins 48 ECTS. En conséquence, il devra valider - en priorité - l'année suivante

les UE manquantes de L1.

- Tout étudiant qui n'aurait pas validé sa 2^{ème} année de licence (L2), peut être autorisé par le jury à continuer dans l'année supérieure (soit en L3), s'il a acquis sur la dite année 48 ECTS. En conséquence, il devra valider - en priorité - l'année suivante les UE manquantes de L2 en priorité. L'étudiant ne peut prétendre à cette décision s'il n'a pas validé les 60 ECTS de 1ère année.

En début de semestre, l'étudiant AJAC doit vérifier auprès de l'enseignant si des modifications ont été apportées dans le programme du cours et au niveau de la validation, par rapport à l'année précédente.

Situation de redoublement

L'étudiant est redoublant en L1 s'il n'a pas acquis au moins 48 ECTS sur les deux semestres de L1. L'étudiant est redoublant L2 s'il n'a pas acquis au moins 48 crédits universitaires sur les deux semestres de L2.

L'étudiant est redoublant L3 s'il n'a pas acquis les 60 crédits sur les deux semestres L3.

L'étudiant redoublant conserve alors d'une année sur l'autre les UE validées ainsi que tous les éléments pédagogiques [EP] dont la note est égale ou supérieure à la moyenne dans les UE échouées.

Article 16. Proclamation des résultats

Les résultats semestriels ne peuvent être communiqués aux étudiants avant la tenue du jury d'examens. Ce jury est composé de membres de la direction de la Faculté de Psychologie-SHS et de représentants de l'Institut de psychologie de l'Université Lumière Lyon 2.

Le bulletin semestriel est ensuite mis à disposition de l'étudiant, soit au moment de la proclamation des résultats, Les bulletins originaux ne sont pas envoyés par courrier.

Aucun duplicata ne pourra être délivré.

En cas de réussite à la Licence de Psychologie par convention, l'Université Lumière Lyon 2 délivre le diplôme de la Licence.

En cas d'échec, il sera remis à l'étudiant une attestation des notes de son cursus à l'Université Catholique de Lyon.

En cas de contestation de la note à un examen, l'étudiant doit prendre contact avec les directions pédagogiques et présenter une demande argumentée. Les directions pédagogiques évalueront la suite à donner à cette demande.

CHAPITRE 6. ASSIDUITÉ / ABSENCES AUX EXAMENS

Article 17. Assiduité et absences

L'assiduité aux TD est obligatoire.

Au-delà de deux absences injustifiées, le TD ne peut pas être validé. La moyenne du semestre n'est pas calculée (le semestre ne peut pas être validé). L'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

En cas de validation du TD par dossier de groupe, le même règlement est appliqué : le groupe est renvoyé automatiquement en session 2.

Pour les PPP, une absence injustifiée est autorisée. Au-delà le TD ne peut pas être validé. La moyenne du semestre n'est pas calculée (le semestre ne peut pas être validé). L'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

En cas d'absence, l'étudiant, dès son retour à l'université, doit présenter un justificatif à l'enseignant puis doit remettre immédiatement après ce justificatif au secrétariat. L'étudiant

est responsable du respect de cette procédure. En cas d'irrespect de celle-ci, l'absence sera considérée comme injustifiée.

Si les absences sont justifiées l'étudiant est autorisé à composer en session 1.

Seules les absences pour maladie, accident, deuil d'un proche, épreuve de permis de conduire, journée d'appel, grève des transports en commun avec justificatifs entrent dans les absences justifiées. Les stages ne sont pas considérés comme un élément justifiant une absence.

Article 18. Absences aux examens

18.1 Absence aux contrôles continus

En cas d'absence injustifiée à un contrôle continu : l'étudiant doit passer en session 2. Il perd les notes déjà obtenues en contrôle continu avant son absence injustifiée et n'a pas le droit de se présenter aux contrôles continus suivants son absence.

En cas d'absence justifiée à un contrôle continu ou si toutes les absences au contrôle continu sont justifiées : l'étudiant perd les notes obtenues en contrôle continu avant son absence justifiée et n'a pas le droit de se présenter aux contrôles continus suivants. L'étudiant est autorisé à passer une épreuve de remplacement dite de « deuxième chance » en session 1. Le type de l'épreuve qui se déroule hors du temps de l'enseignement est stipulé dans les MCCC : colonne : deuxième chance/dispense d'assiduité.

18.2 Absence aux partiels et/ou non remise de dossiers

L'absence à l'examen terminal ou à un partiel de mi-parcours, le retard de rendu de dossier (non-respect des dates données) ou l'absence de remise de dossier renvoient l'étudiant automatiquement en session 2.

Article 19. Absence de rendu de travaux et/ou de présentation à l'oral

Tout travail appelé à être noté et demandé par l'enseignant (exercices divers, fiches de lecture) qui n'est pas honoré par l'étudiant entraînera automatiquement la note de 0.

CHAPITRE 7. IRREGULARITE ET FRAUDE

Article 20. L'étudiant est tenu de prendre connaissance et de respecter le règlement pédagogique et le règlement des examens.

Article 21. Fraude aux examens

La fraude aux examens peut prendre plusieurs formes : copiage simple auprès d'un autre étudiant, la récupération d'un brouillon d'un autre étudiant, l'utilisation d'antisèches papier ou électronique (par ex. l'utilisation de Smartphones), de notes de cours, d'ouvrages dissimulés dans les sacs...

Sanction

En cas d'irrégularité notoire et de fraude, l'étudiant peut être convoqué devant un conseil de discipline* au cours duquel il sera entendu. La direction statuera suite à ce conseil. Auparavant, l'étudiant aura eu connaissance du motif de sa convocation.

Le Doyen du pôle Philosophie, Psychologie et Éducation et la directrice de la Faculté de Psychologie sont informés de la décision prise à l'issue d'un conseil de discipline.

L'étudiant qui se rend coupable de fraude s'expose à une sanction disciplinaire pouvant prendre plusieurs formes : annulation simple de l'examen, invalidation du semestre ou

exclusion de l'université provisoire ou définitive qui engendre une interdiction définitive de prendre toute inscription et de passer tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

Le conseil de discipline est composé des personnes suivantes :

- directeur adjoint, responsable de la pédagogie de la Licence et/ou directrice pédagogique de la Licence ;
- enseignant de la discipline concernée et
- un étudiant, délégué de la promotion concernée.

Article 21. Le plagiat

Le plagiat est retenu lorsqu'un étudiant emprunte des mots, des idées, des théories, des statistiques sans citer la source. Il peut être complet ou partiel.

De manière concrète, le plagiat consiste :

- A copier intégralement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et sans mentionner l'auteur ou la source.
- Reformuler l'idée originale ou une théorie d'un auteur, sans citer l'auteur en question.
- Insérer dans un travail des données (images, graphiques, statistiques) provenant de sources externes sans indiquer la source.
- Faire passer le travail d'une autre personne comme le sien (par exemple, un mémoire, une dissertation, etc.)

Tout emprunt littéral non référencé sera donc considéré comme une fraude. Les dossiers et autres documents écrits doivent se composer de la pensée originale de l'étudiant et de citations dûment référencées selon les normes bibliographiques universitaires.

En cas de suspicion de plagiat, l'enseignant peut utiliser un logiciel de détection de plagiat pour le confirmer.

Sanction

En cas de plagiat, l'étudiant ou l'ensemble des étudiants s'il s'agit d'un travail de groupe) peut être convoqué devant un conseil de discipline* au cours duquel, il sera entendu. Il aura auparavant eu accès aux documents justificatifs (explications référencées de l'enseignant sur la nature et le volume du plagiat observé). La direction statuera suite à ce conseil.

Le Doyen du pôle Philosophie, Psychologie et Éducation et la directrice de la Faculté de Psychologie sont informés de la décision prise à l'issue d'un conseil de discipline.

L'étudiant qui se rend coupable de plagiat s'expose à une sanction disciplinaire pouvant prendre plusieurs formes : annulation simple de l'examen, invalidation de l'unité d'enseignement, invalidation du semestre ou exclusion de l'université provisoire ou définitive qui engendre une interdiction définitive de prendre toute inscription et de passer tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

* Le conseil de discipline est composé des personnes suivantes :

- la directrice adjointe, le chargé des études et des stages, la directrice pédagogique
- enseignant de la discipline concernée et
- un étudiant, délégué de la promotion concernée.

CHAPITRE 8. HANDICAP ET TIERS TEMPS

Article 22.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements particuliers lors

de la passation des examens et contrôles continus (tiers temps, adaptation des sujets, utilisation d'un ordinateur, secrétaire...). Toutefois, ces aménagements sont possibles uniquement sur présentation du certificat délivré par le médecin de L'UCLY après examen et acceptation de la demande de l'étudiant auprès de la personne chargée de la mission handicap : Angélique Hénault.

Cette démarche est volontaire, individuelle, personnalisée et confidentielle. Chaque année, l'accompagnement proposé, s'adapte à votre profil, votre cursus et votre projet.

La Mission Handicap s'adresse :

- À des étudiants qui ont déjà bénéficié au cours de leur scolarité d'aides pendant leurs études ainsi que des aménagements spécifiques pour leurs examens.
- À des étudiants qui n'ont jamais effectué de démarches particulières durant leur scolarité, mais qui rencontrent des difficultés les empêchant de bien réussir leurs études : troubles cognitifs, physiques, psychiques, des troubles en « dys », des déficiences corporelles, des problèmes de santé...
- À des étudiants qui peuvent en avoir besoin en cours d'année pour un handicap temporaire : fracture, immobilisation main...

- Pour une première demande, prendre rendez-vous avec le Dr Marie-Charlotte BOURDEL, sur le site www.rdv-med.fr et entrer le code praticien **Aé0540** - Rubrique aménagement/ handicap.

Toute demande doit se justifier obligatoirement, vos documents médicaux ou para-médicaux, comptes rendus médicaux, bilan orthophonique sont à apporter lors de votre rdv.

- Dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles : Toute personne qui estime être victime d'une forme de discrimination, d'abus, de violence ou de harcèlement, y compris de harcèlement numérique peut en faire état en écrivant à : signalementvssetudiant@univ-catholyon.fr. Toute personne témoin d'une situation de discrimination, abus, violence ou harcèlement doit en faire état en écrivant à : signalementvssetudiant@univ-catholyon.fr. Et le cas échéant, aux autorités policières ou judiciaires. Delphine BABIC, Psychologue, Directrice Pédagogique, Titulaire, Tél 06 62 76 16 67, signalementvssetudiant@univ-catholyon.fr

- Pour une reconduction, prendre rendez-vous avec Angélique Hénault sur le site :

www.rdv-med.fr et entrer le code praticien **BB6651**

Ce certificat a donc une validité d'un an et doit être renouvelé à chaque rentrée. Aucun aménagement des examens n'est possible sans le strict respect de cette procédure. Les étudiants doivent amener leur attestation délivrée par le médecin de L'UCLY au secrétariat, le plus tôt possible.

CHAPITRE 9. ETUDIANTS PRIORITAIRES

Article 23.

Sont considérés comme prioritaires les étudiants salariés et/ou chargés de famille et/ou sportifs de haut niveau. Dans la mesure du possible, l'emploi du temps est aménagé (au niveau des groupes de TD uniquement) afin que l'étudiant puisse suivre les enseignements.

Les justificatifs à fournir sont les suivants :

Pour les étudiants salariés : attestation de l'employeur sur la période d'enseignement de l'UE précisant les jours et les horaires de travail / Chèque emploi service universel [CESU] + photocopie de la pièce d'identité de l'employeur signataire.

Pour les étudiants chargés de famille : Photocopie du livret de famille

Pour les étudiants sportifs : Photocopie de la licence sportive et attestation de l'entraîneur avec les jours et horaires sur lesquels le sport est pratiqué

Toute demande d'accès prioritaire doit être adressée au moment de l'inscription administrative.

Tout étudiant considéré comme prioritaire (par exemple, contrat de travail) pourra prétendre à un aménagement de son emploi du temps (changement de groupe de TD) dans la limite des places disponibles afin de pouvoir participer, en cas de conflit horaire, aux séances de TD.

LES STAGES

Avant toute démarche (recherche de stage, contractualisation), il faut s'informer sur la réglementation des stages. En particulier, les étudiants doivent prendre connaissance du texte suivant et des éléments correspondant à leur situation (stage principal, stage complémentaire, à l'étranger) présents sur <https://gesta.ucl.fr/>

Introduction : Le stage est une partie essentielle de la formation en psychologie. Bien qu'il ne soit obligatoire qu'à partir de la troisième année de Licence, la direction de la Faculté de Psychologie-SHS conseille à tous les étudiants d'effectuer au moins un stage ou une expérience de terrain (bénévolat, enquête) chaque année. Tout est fait pour préserver l'autonomie des étudiants et leur donner très tôt accès aux informations nécessaires. Il est toujours possible, une fois les documents consultés, de rencontrer le responsable des stages.

Les stages permettent à l'étudiant de se confronter à la rencontre avec une institution, des usagers, des professionnels, un réseau et de mettre en pratique les connaissances. En outre, les stages et leur élaboration à travers le rapport de stage, sont un atout majeur, tant pour les étudiants qui envisagent une réorientation et/ou, qui se destinent à un master autre que psychologique que pour ceux qui envisageant la poursuite de leur parcours en Master de Psychologie

Les démarches de recherche et de contractualisation du stage font pleinement partie de cette expérience de formation. Elles concourent à la connaissance du secteur, à l'acquisition de techniques de recherches, au développement personnel et à la réflexion sur le projet et l'analyse des situations institutionnelles.

Les stages constituent cette partie de la formation que l'étudiant construit et réalise par lui-même, à l'extérieur, en appui sur l'Université. Cette liberté s'accompagne de contraintes (trouver un stage en adéquation avec son projet de formation, l'articuler avec son cours si inscrit dans le contrat pédagogique) et nécessite de bien respecter la réglementation en vigueur et de se conformer aux exigences de l'Université.

Un stage engage plusieurs personnes, l'étudiant, l'université, les professionnels et les usagers des structures. Il convient donc d'être particulièrement vigilant dans la manière dont il est pensé, mené et encadré.

- 1) Un projet de stage nécessite une réflexion et une anticipation importante.
- 2) Sur Gesta Espace - Stage/Alternance l'étudiant trouvera plusieurs documents qui l'aideront dans toutes les étapes de cette expérience de stage : du projet à sa réalisation. Ces documents précisent aussi les objectifs, principes, outils à disposition. L'étudiant est invité à prendre le temps de lire attentivement ces documents avant de démarcher des institutions.
- 3) **La recherche du stage** : elle incombe prioritairement à l'étudiant, qui doit ainsi se familiariser avec les réseaux existants, avec la démarche de candidature, avec les entretiens d'embauche.
- 4) Dans le cas d'un stage obligatoire, les critères de lieux et de durée sont précisés en amont par l'Université.
- 5) Dans le cadre d'un stage complémentaire, l'étudiant a à réfléchir à la pertinence de son projet. La responsable des études (scolarité et stages) fournit un appui méthodologique et des conseils et un accompagnement en lien avec les tuteurs universitaire de stage.

- 6) **Validation du projet de stage** : c'est l'Université qui décide la viabilité d'un projet de stage, considérant l'année d'inscription de l'étudiant, le projet pédagogique et la nature de la structure. Les critères sont présentés sur intranet étudiant UCLy.
 - 7) **Le stage ne peut pas être confondu avec une activité salariée ou de bénévolat**, le statut de stagiaire nécessitant un positionnement différent dans l'institution qui l'accueille.
 - 8) Les étudiants sont amenés à s'interroger sur le lien de familiarité et de proximité qu'ils ont avec le stage. Trop de familiarité et trop de proximité sont des obstacles et des éléments à analyser.
 - 9) **Tout stage s'appuie sur une « convention de stage » remplie est validée avant le début du stage.** Elle précise les objectifs, les missions que l'étudiant effectuera dans l'institution qui l'accueille, ainsi que le nom du maître de stage au sein de cette institution. Elle constitue une garantie, pour les trois parties, en termes de responsabilité civile et d'engagement réciproque. Elle doit être ramenée à l'Université signée par tous les intervenants avant le début du stage. Toute activité réalisée hors de ce cadre ne sera pas considérée comme faisant partie du stage ou étant sous la responsabilité de l'université.
 - 10) **Toute modification** des conditions précisées dans la convention, par exemple la prolongation ou l'interruption d'un stage, doit faire l'objet d'un avenant, signé par toutes les parties. La demande est à argumenter par l'étudiant et n'est pas forcément acceptée.
 - 11) **En fin de stage le maître de stage remet à l'étudiant une « attestation de stage »**, précisant la durée exacte et les modalités du stage ainsi que son évaluation. Ces documents comportent un tampon de l'institution. La gestion des attestations de stage n'est pas du ressort de l'Université : c'est à l'étudiant de conserver ses documents, d'en faire des copies, etc.
 - 12) Tout stage, obligatoire ou complémentaire, donne lieu à la rédaction d'un écrit (rapport de stage, dossier clinique, élaboration de la problématique de stage, etc.)
- La différence entre les stages complémentaires et obligatoires réside dans le mode de validation :**
- Le stage obligatoire donne lieu à une validation et compte pour le calcul de la moyenne semestrielle : dossier rapport de stage TD S6
 - Le stage complémentaire donne lieu à une évaluation mais ne compte pas pour le calcul de la moyenne semestrielle. A la fin de son stage, l'étudiant doit faire parvenir un compte rendu de stage annexé par les évaluations, au responsable de stage (cf. Modalités dans votre espace numérique sur Gesta).
- 13) La durée minimale des stages est pensée de manière à permettre à l'étudiant de découvrir correctement le terrain. En conséquence, il n'est pas possible de cumuler plusieurs stages pour arriver à cette durée.
 - L2 : Option stage : un stage de 50 heures minimum
 - L3 : un stage de 105 heures minimum
 - Stage complémentaire : nombre d'heures à déterminer selon le projet
 - 14) La validation des stages dépend de plusieurs critères : la réalisation du nombre d'heures suffisant, l'appréciation qualitative du maître de stage, et la réalisation d'un écrit. Cela passe par la remise à la date de la session choisie d'un écrit et d'une attestation de stage qui y est annexée... Si le stage ou l'écrit n'est pas terminé en session 1, l'étudiant présente en session 2. Tout manquement à ces exigences entraîne la non validation du dossier et, le cas échéant, du stage.
 - 15) Les stages d'une durée supérieure à 308 heures cumulées donneront lieu à une gratification. Cette gratification n'est pas considérée comme une rémunération. Elle entraîne à ce titre une franchise de cotisations et de contributions sociales de la part de la structure d'accueil

comme de la part du stagiaire.

16] En cas de difficultés dans le déroulement du stage, il est conseillé de prévenir le plus rapidement possible le responsable des stages à l'université. Ces dispositions s'appliquent que le stage soit réalisé en France ou à l'étranger, qu'il soit obligatoire ou complémentaire, et quelle que soit sa durée. Il n'y a pas d'exception.

Pour les étudiants qui partent à l'étranger au semestre 6, le stage n'est pas obligatoire. Toutefois ils pourront, s'ils le souhaitent effectuer un stage au semestre 5 ou au semestre 6 à l'étranger.

Pour en savoir plus :

Faculté de Psychologie-SHS
Université catholique de Lyon
23, place Carnot
69286 Lyon
Tél. 04 72 32 51 83 [secrétariat]
stageshslicence@univ-catholyon.fr

ANNÉE DE CÉSURE

(CIRCULAIRE N°2015-122 DU 22 JUILLET 2015)

Une année de césure peut être demandée au cours de son cursus universitaire par tout étudiant de l'université.

Cadre fixé par la circulaire pour organiser cette période de césure :

- La période de césure devra s'organiser sur une période d'un semestre, ou de deux semestres consécutifs, soit sur la même année universitaire, soit sur deux années différentes.
- Si un étudiant peut solliciter une période de césure en début de cursus (dans le cadre d'un diplôme national ou d'établissement), il ne peut bénéficier de ce dispositif à moins d'être admis à suivre ses études en licence ou en Master au sein de notre Faculté de Psychologie.
- Pendant la période de césure, l'étudiant ne peut se présenter aux examens pour le semestre ou l'année concernée, il ne peut pas y avoir validation d'unités d'enseignements durant cette période.
- L'étudiant ne peut pas se voir imposer par l'établissement une période de césure dans son cursus universitaire.

Formalités pour l'étudiant dans le cadre d'une demande de césure :

- Remise du dossier de candidature au secrétariat de l'année de scolarité concerné [téléchargement du formulaire et information sur l'année de césure : <http://www.ucl.fr/les-formations-par-niveau-de-diplome/licences-et-bac-3/licence-de-psychologie-en-convention-avec-l-universite-lumiere-lyon-2-50232.kjsp?RH=1443125242776>]

Le non-respect de ce calendrier pourra justifier un refus de la demande de césure.

L'étudiant précisera dans sa demande le projet qu'il poursuit sur cette période de césure, et qui peut consister en :

- Une formation professionnelle autre que celle suivie,
- Une expérience professionnelle en rapport ou non avec la formation,
- Création d'entreprise/d'activité en rapport ou non avec sa formation,
- Un service civique, un engagement volontaire associatif, en France ou à l'étranger,
- Un stage en milieu professionnel (si un semestre demandé est adossé à 200h de formation),
- Tout autre projet personnel de l'étudiant (engagement associatif, mandat électif, etc.).

NB : Il ne s'agit aucunement d'un temps de pause.

Pour en savoir plus :

Céline BORG
Faculté de Psychologie-SHS
Université Catholique de Lyon - 23, place Carnot - 69286 Lyon
cborg@univ-catholyon.fr

Environnement et contexte

La complexité du fonctionnement d'une université est une réalité évidente pour la grande majorité des étudiants et tout particulièrement pour les nouveaux-entrants. En intégrant l'enseignement supérieur, l'élève devenu étudiant est amené à acquérir une plus grande autonomie dans l'organisation de son rythme de travail et de sa vie d'étudiant en général.

Il est donc judicieux, voire indispensable pour les étudiants de pouvoir bénéficier d'un relais identifié pour un échange constructif d'informations et une communication de qualité avec l'encadrement universitaire afin de pallier les difficultés rencontrées.

Rôle et missions des délégués

Les représentants de promotions ou les délégués ont pour missions principale de représenter les étudiants auprès de la direction pédagogique de la Faculté.

Ils assurent un rôle d'interface entre les étudiants et la direction par la transmission d'informations portant aussi bien sur la formation que sur la vie de l'établissement. Ils communiquent et transmettent les interrogations, les remarques sur les problèmes rencontrés ainsi que les réponses apportées.

Ils sont forces de proposition et peuvent être organisateurs de services en lien avec le BDE en faveur de la promotion dont ils sont élus.

Ils ne sont pas responsables de leurs camarades mais ont la mission de les représenter. A ce titre, ils ne bénéficient d'aucun privilège mais leur fonction doit être respectée.

Ils peuvent être sollicités pour assister à l'assemblée générale de l'université.

Mode d'élection

Les délégués sont élus au premier trimestre de l'année universitaire à la majorité des suffrages exprimés pour une durée d'un an.

Les délégués ainsi élus pourront être aidés par les suppléants.

Les représentants ne peuvent en aucun cas être nommés par un enseignant ou par la direction.

En cas d'égalité des voix, un 2^{ème} tour est organisé.

Sont électeurs et éligibles tous les étudiants inscrits en licence de Psychologie (L1 - L2 - L3) à l'UCLy.

Mode d'organisation

Recueil des candidatures (mi-octobre)

Organisation des élections : un lien Doodle permettant d'effectuer le vote (anonyme) sera envoyé aux étudiants par mail

Affichage des résultats : Avant les vacances de la Toussaint sur intranet étudiant UCLy et sur les panneaux d'affichage (4^{ème} étage)

Une première réunion avec la direction pédagogique est organisée en novembre puis en février et en avril

Pour en savoir plus :

Franck EINKHAH

feinkhah@univ-catholyon.fr

Faculté de Psychologie-SHS

Marie ANAUT, Chargée d'enseignement, Professeur HDR, psychologie du développement

Damien ANDRE, Chargé d'enseignement, psychologue clinicien

Manon ARENTS, Chargée d'enseignement, Docteur en psychologie de l'éducation et de la formation

Sylvie AVANZO, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie de la santé

Florence BARONE, Maître assistante, TIC

Maxime BEGYN, Chargé d'enseignement, philosophe, doctorant en philosophie

Valérie BERTRAND, Maître de conférences, Docteur en psychologie sociale

Brigitte BLANQUET, Professeure, HDR, psychologue, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie

Sonia BENZEMMA, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie

Céline BORG, Professeure, HDR, psychologue, Docteur en neuropsychologie

Luc BOUCHINET, Chargé d'enseignement, Docteur en droit

Pierre BOURDARIAT, Chargé d'enseignement, psychologue clinicien

David BOUVAREL, Chargé d'enseignement, neuropsychologue

Elise CANTIRAN, Chargée d'enseignement, Docteur en Lettres et Civilisation

Dagmar CAUET, Maître assistant, DEA en études germaniques

Blandine CERISIER, Chargée d'enseignement, docteur en psychologie sociale

Esther CHALAIN, Chargée d'enseignement, neuropsychologue

Solveig CHAPUIS, Chargée d'enseignement, orthophoniste

Jessica CHARVIER, Chargée d'enseignement, psychologue clinicienne

Amanda COMORETTO, Chargée d'enseignement, Docteur en psychologie du développement

Marie-Laurence de BADTS, Chargée d'enseignement, Psychologue du développement

Glaucia DA COSTA NEVES, Chargée d'enseignement, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie

Anne-Lyse DEMARCHI, Chargée d'enseignement, psychologue clinicienne

Laurent DENIZEAU, Maître de conférences, Docteur en anthropologie

Emmanuel D'HOMBRES, Maître de conférences, Docteur en philosophie

Rosa FESSELIER, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en Psychologie cognitive

Dorothee FURNON, Chargée d'enseignement, psychologue du travail, Docteur en sciences de l'éducation

Céline GAYON, Chargée d'enseignement, neuropsychologue

Guillaume GILLET, Chargé d'enseignement, docteur en psychologie clinique et psychopathologie

Léa GODREAU, Chargée d'enseignement, traductrice en anglais

Glaucia DA COSTA NEVES, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en Psychologie

Sandrine HARISPURU, Chargée d'enseignement, avocate

Angélique HENAULT, Chargée d'enseignement, psychologue du travail
Laurence JAUR-DAIZE, Chargée d'enseignement, méthodologie
Virginie JAUSSAN, Chargée d'enseignement, Master 2 psychologie de l'éducation et de la formation
Pascal JEAN-BAPTISTE, Chargé d'enseignement, Docteur en droit
Emmanuelle JOLY-LAFARGE, Chargée d'enseignement, psychologue clinicienne
Claude JOURDAIN, Chargée d'enseignement, psychologue clinicienne
Sabine KAZOGLOU, Chargée d'enseignement, anglais
Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI, Chargée d'enseignement, psychologue clinicienne
Cristelle LEBON, Chargée d'enseignement, psychologue, docteur en psychologie clinique et psychopathologie
Irène Le GOFF, Chargée d'enseignement, neuropsychologue
Clovis LEVREZ, Chargé d'enseignement, Docteur en psychologie du développement
Eloise MASOERO, Chargée d'enseignement, neuropsychologue
Anastasja MAURY, Chargée d'enseignement, neuropsychologue
Audrey MAZUR-PALANDRE, Ingénieure de Recherche
Christine MELATO, Maître de conférences, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie,
Landry MERESSE, Chargé d'enseignement, docteur en droit
Finbar McENEANEY, Chargé d'enseignement, anglais
Elise MICLO, chargée d'enseignement, orthoptiste
Elara MOUDILOU, Maître de conférences, Docteur, HDR en biologie
Théodore ONGUENE, Chargé d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie
Nathalie PERRETON, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en Neuropsychologie
Catherine PADOVAN, Chargée d'enseignement, neuropsychologue, Docteur en neuropsychologie
Christine PLASSE-BOUTEYRE, Maître de conférences, Docteur en Sociologie
Patrick-Ange RAOULT, Professeur, psychologue, HDR, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie
Ricardo REZZESI, Maître de conférences, Docteur en philosophie
Sarah-Diane RITT, Chargée d'enseignement, psychologue du travail
Christel RUBY, Chargée d'enseignement, psychologue clinicienne
Ella SCHLESINGER, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie clinique
Audrey SIMON, Chargée d'enseignement, psychologue clinicienne
Olivier SOUBEYRAND, Chargé d'enseignement, TIC
Lionel SOUCHE, Chargé d'enseignement, psychologue clinicien
Socorro TRIVINO, Maître assistante, espagnol
William VALLET, Chargé d'enseignement, docteur en neurosciences
Célia VAZ-CERNIGLIA, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie du développement
Juan VIDAL, Maître de conférences, enseignant-chercheur, docteur en neurosciences

Jefferson VIRGILE, Chargé d'enseignement, Neuropsychologue
Julien VIZET-DESJEUX, Chargé d'enseignement en lettres modernes, préparation d'un Master 2 en philosophie
Delphine ZENI-CADASSE, Chargée d'enseignement, psychologue clinicienne

CORPS PROFESSORAL DISPOSITIF DE REMISE A NIVEAU « AXE-SUP PSYCHO »

Elara MOUDILOU, Chargé d'enseignement, Biologie
Arlette JACQUET-POIDEVIN, Chargée d'enseignement, culture sanitaire et sociale
Léa GODREAU, Chargée d'enseignement, traductrice en anglais
Jacquie PELLAT, Chargée d'enseignement, communication orale universitaire
Sarah-Diane RITT, Chargée d'enseignement PPP, psychologue du travail
Jefferson VIRGILE, Chargé d'enseignement, Neuropsychologue, Initiation aux statistiques

Si vous souhaitez contacter un enseignant dont vous ne connaissez pas l'adresse de messagerie, merci d'envoyer vos messages à votre secrétariat qui se chargera de les transférer à l'enseignant concerné.

INFORMATIONS PRATIQUES

LOGEMENT :

Service logement de l'Université Catholique :
Madame MORALES
10 place des archives - 69002 LYON - ☎ : 04.26.84.52.02 ou 04.72.32.51.73.
service.logement@univ-catholyon.fr

RESTAURATION :

L'université Catholique dispose de deux cafétérias gérées par le CROUS
10 place des Archives 23, Place Carnot
Accès de 7h30 à 16h30 Accès de 7h30 à 16h

TRANSPORT :

Transports en Commun Lyonnais, bus, tramways et métros
Boulevard Marius Vivier Merle [Part Dieu] 69003 LYON
☎ : 04.78.60.25.53.
Agence TCL - 6 place Bellecour, 69002 Lyon

POINT SANTE – Service de Médecine Préventive :

Un médecin, reçoit les étudiants pour la visite médicale qui est obligatoire au cours des trois premières années dans l'enseignement supérieur. Ce médecin vous apportera des conseils préventifs de santé et répondra à vos questions.
Dr. Marie-Charlotte BOURDEL : mbourdel@univ-catholyon.fr
La prise de rendez-vous se fait auprès du Secrétariat des Services aux Etudiants
☎ : 04.72.32.51.72, pole.sante@univ-catholyon.fr

POINT ECOUTE :

L'Université Catholique propose à tous le point écoute. C'est un lieu où toute personne appartenant à l'université peut venir et être assurée d'être écoutée dans une confidentialité totale.
Ce n'est pas un lieu thérapeutique, c'est un lieu d'échange. C'est un sas où des personnes peuvent trouver, dans la confiance partagée, un espace de parole pour continuer la route avec des professionnels, si c'est nécessaire. Une psychologue clinicienne, peut vous rencontrer au moment des permanences ou sur rendez-vous (cf. le document Point Ecoute qui vous est remis lors de la journée de rentrée).
Prise de rendez-vous auprès de Mme Véronique FAYOLLE : pole.sante@univ-catholyon.fr
Secrétariat du vice rectorat vie étudiante.
☎ : 04.72.32.51.72.

MISSION ORIENTATION :

Au-delà de l'appropriation des savoirs, de l'obtention des diplômes, la formation de l'étudiant ne saurait avoir de sens sans un projet professionnel.
Les instituts, écoles et la mission orientation accompagnent les étudiants dans la construction de leur projet d'étude et de leur projet professionnel.
La chargée de mission orientation, psychologue du travail, propose une permanence d'accueil pour les étudiants qui s'interrogent sur leur orientation.
Dans le cours des études, chacun peut rencontrer des difficultés, un nouveau projet peut émerger et remettre en question le choix de formation, de spécialité ou d'option.
L'étudiant peut prendre rendez-vous pour échanger sur ses questions, avoir des conseils pour

organiser ses recherches ou faire un bilan d'orientation.

Contact : Heather JACOBS

☎ : 04 72 32 51 96 | mission.orientation@univ-catholyon.fr

BOURSES :

Elles sont gérées par le CROUS – Service du Dossier Social Etudiant (DSE)
25 rue Camille ROY. 69366 Lyon Cedex 07 – ☎ : 04.72.80.13.00.
Le CROUS gère à la fois les demandes de logement en résidence universitaire et les demandes de bourse d'enseignement supérieur.
Les demandes sont à faire par internet directement auprès du CROUS de Lyon. La demande doit être renouvelée chaque année.

Les cycles licence/master sont habilités à recevoir des étudiants boursiers.

Pour tous renseignements :

Secrétariat Universitaire – Mme Sophie JAMIN

10 place des Archives – 69286 LYON cedex 02 - ☎ : 04.72.32.50.95.

su@univ-catholyon.fr

Bourses au mérite :

Accueil

Pour vous aider à financer vos études à l'UCLy, vous pouvez bénéficier d'une bourse accueil lors de votre entrée en première année de premier cycle. Cette aide permet la prise en charge de 50% ou 25% des frais de scolarité de première année.

Pour les étudiants primo-entrants de moins de 28 ans

Les dossiers sont étudiés, chaque année, sur les situations présentées et en fonction des critères suivants :

Critère social, calculé à partir du revenu de référence fiscal divisé par le nombre de parts Niveau et qualité des résultats scolaires, estimés à partir de la moyenne de première et terminale et les notes au baccalauréat

Projets d'études et professionnels, à partir d'une lettre personnalisée du projet de formation et, lorsqu'il existe, du projet professionnel

L'étudiant peut bénéficier d'une bourse accueil et d'une bourse CROUS ou bourse Région Rhône-Alpes.

Dossier à télécharger sur le site ucly.fr à retourner avant le 31 juillet 2024

Poursuite d'études

Pour les étudiants de moins de 28 ans ayant effectués leur première année au sein de l'UCLy. Les dossiers sont étudiés, chaque année, sur les situations présentées et en fonction des critères suivants :

- Critère social, calculé à partir du revenu de référence fiscal divisé par le nombre de parts

- Qualité des résultats universitaires

- Projet professionnel et personnel de l'étudiant

La bourse poursuite d'études est une prise en charge complète ou partielle des frais de scolarité. L'étudiant peut bénéficier d'une bourse accueil et d'une bourse CROUS ou bourse Région Rhône-Alpes.

Un jury indépendant examine les dossiers début décembre et donne réponse aux étudiants à partir de janvier.

Le jury est composé :

- des personnalités des entreprises qui soutiennent et accompagnent le projet
 - des représentants des pôles facultaires
 - du Vice-recteur chargé de la formation et de la vie étudiante
- Dossier à télécharger sur le site ucl.fr à retourner avant le 16 octobre 2023.

Mission égalité des chances

10 place des Archives – 69286 LYON cedex 02

missionegalitedeschances@univ-catholyon.fr

SCUIO de l'Université Lumière Lyon 2

Service commun universitaire d'information et d'orientation

Campus Porte des Alpes, 5 avenue Pierre Mendès France - 69676 BRON CEDEX

☎ : 04.78.77.23.42.

Courriel : scuio@univ-lyon2.fr

Site Web : <http://www.univ-lyon2.fr>

L'AUMÔNERIE

Aumônier : Bertrand CHATAIN

L'aumônerie se veut un lieu de rencontre ouvert à tous les étudiants.

Pour ceux qui le désirent, elle propose sous des formes diverses (groupes de réflexion, conférences, temps de prière et de célébration, week-ends, activités de vacances) une première recherche ou un approfondissement de la vie chrétienne.

Elle est également attentive à encourager les initiatives qu'elle juge intéressantes pour l'animation étudiante, et plus généralement pour la qualité des relations entre toutes les personnes qui fréquentent l'Université.

Il y a aura deux lieux de rencontre possible pour les étudiants :

Le lieu principal : l'aVenir, local de l'aumônerie, 2^{ème} étage, près de la chapelle, campus Saint-Paul. Rendez-vous tous les mercredis soir, à 19h00 à la chapelle.

Le lieu Carnot : l'Oratoire de Carnot, hall d'accueil, premier étage sur la passerelle, à droite. Rendez-vous tous les jeudis midi.

Plus d'autres rendez-vous qui seront signalés à la rentrée.

☎ : 04. 72.32.50.16

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Deux centres de documentation à la disposition des étudiants :

Sur le campus Carnot :

23 Place Carnot - 69002 Lyon - ☎ : 04.26.84.52.33.

Sur le campus Saint-Paul :

10 place des Archives - 69002 Lyon - ☎ : 04.72.32.50.20.

Site de l'université catholique

<http://www.netvibes.com/portailpsycho#Accueil>

LE BUREAU DES ETUDIANTS (BDE)

Créé en janvier 1995, a pour objectif de souder la promotion et de favoriser l'entraide entre les étudiant(e)s de psychologie. Les étudiant(e)s élisent en début d'année leurs représentant-es au BDE.

Son but est aussi que la Faculté de Psychologie en Sciences Humaines et Sociales du pôle facultaire de Philosophie soit activement représentée au sein de l'Université Catholique de Lyon.

BDE Psychobvious

Adresse mail : bde.psycho@ucl.fr

Les élections du bureau du BDE sont organisées en début d'année universitaire. Les horaires des permanences du BDE sont précisés en début d'année par voie d'affichage.

LE BUREAU DES SPORTS (BDS)

Bureau Des Sports de l'AS CATHO

Campus Saint-Paul | 10, Place des Archives 69002

Salle de Sport Gérard ODRAS | Bâtiment A : 6^e étage

Tous les jours (sauf le jeudi) entre 12h30 et 13h30.

Par téléphone au 04.72.32.51.26.

Par mail : bds@univ-catholyon.fr

Ou sur facebook : BDS Fac Catholique de Lyon

Contacts :

Guillaume RAMEIL : 06 18 48 82 96 Mail : guillaumerameil@gmail.com

Toutes les activités proposées par l'AS Catho :

Sports collectifs : Basket, Football, Foot US, Handball, Rugby, Volley Ball.

- Sports individuels : Musculation, Fitness, Zumba, Abdos-Fessiers, Aïkido, Athlétisme, Aviron, Badminton, Danse, Escalade, Equitation, Judo, Karaté, Lutte, Natation, Plongée, Squash, Taekwondo, Tennis, Tennis de Table et Yoga.

Il vous est offert deux types d'affiliation à des prix très attractifs par rapport aux tarifs extra universitaires, et compte tenu de l'ensemble des activités proposées :

Une cotisation "loisirs" de 40 euros permet de participer aux entraînements, mais ne donnant pas accès aux compétitions est proposées.

Une licence de compétition de 50 euros qui permet de participer aux entraînements et aux différents championnats organisés par la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire), est proposée.

INTRANET ÉTUDIANT UCLY

Plateforme en ligne de l'UCLy. Elle est accessible depuis n'importe quel poste informatique à l'adresse suivante :

<https://intranet.ucl.fr/>

Cette plateforme regroupe l'ensemble des outils numériques mis à votre disposition à

l'université, notamment : le bureau virtuel avec une messagerie électronique [10Go] et un espace de stockage et de partage de documents [25Go], la bibliothèque électronique, la plateforme pédagogique, et l'accès aux notes, planning, annuaire, informations sur la vie étudiante, etc.

MOODLE

Moodle est un logiciel Open Source dédiée à l'apprentissage et au travail collaboratif en ligne. Il s'agit de la plateforme pédagogique de l'UCLy. Plusieurs outils, adaptés aux différents niveaux de la formation, sont à la disposition des étudiants et des enseignants. Parmi eux se trouvent les descriptions des cours, des supports de cours en différents formats (texte, PDF, HTML, etc.), des forums de discussion et chat, des exercices, des travaux à rendre en ligne, l'agenda des cours, etc.

TESTOTHÈQUE

La Testothèque est un service et de consultation de tests psychologiques, de manuels et de passation de tests sur place proposé par la Faculté de Psychologie-SHS. Elle se trouve au 4^{ème} étage du secteur L.

La Testothèque est ouverte :

- 1- À tous les étudiants Licence 2^{ème} et 3^{ème} année et de MASTER 1 et 2 de Psychologie qui ont un droit de consultation et de passation de tests sur place aux horaires d'ouverture de la Testothèque ;
- 2- Aux enseignants de la Faculté de Psychologie qui ont le droit de consultation sur place et d'utilisation limitée à l'heure de leur cours SHS.

La Testothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

La consultation est ouverte gratuitement à tous les étudiants et enseignants de Psychologie de l'Université aux heures d'ouverture de la Testothèque. Elle se fait sur demande par mail ou via le formulaire de contact sur le site e campus au moins 1 semaine avant la consultation auprès de la responsable : testotheque@univ-catholyon.fr

Dans le cadre de la préparation des examens, les étudiants sont autorisés à réserver un test sur les créneaux d'ouverture de la Testothèque et faire passer le test dans une salle adjacente à la Testothèque, avec une attestation écrite du consentement de la personne à qui vous ferez passer le test : testotheque@univ-catholyon.fr

Vous pouvez retrouver la liste complète des tests disponibles, des informations plus détaillées sur les tests, le règlement, les conditions d'emprunt sur le site e campus, onglet « ressources ».

DES ENSEIGNEMENTS

Ces informations ne sont pas contractuelles et des modifications sont possibles en cours d'année. L'étudiant doit s'assurer des modalités d'évaluation auprès de chaque enseignant en début de cours qui sont susceptibles de modifications éventuelles.

**LICENCE
PREMIERE
ANNÉE**

TABLE DES MATIERES

LICENCE 1^{ÈRE} ANNÉE – SEMESTRES 1 ET 2

Semestre 1.....	54
UE. Fondamentale 1	
Methodologie disciplinaire : démarche scientifique.....	54
Psychologie clinique.....	54
Psychologie du développement.....	55
UE. Fondamentale 2	
Methodologie disciplinaire : méthode expérimentale.....	56
Psychologie cognitive.....	56
Psychologie sociale.....	57
UE. Accompagnement	
Accompagnement MTU.....	58

MINEURE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Epistémologie des sciences de l'éducation.....	59
Histoire des idées pédagogiques.....	59
Enseigner et apprendre.....	59
Introduction aux spécialisations : fondamentaux 1 ^{er} degré français.....	59
Introduction aux spécialisations : anthropologie de l'acte éducatif.....	59
Introduction aux spécialisations : enjeux éducatifs de la petite enfance.....	59
Introductions aux spécialités - anthropologie de l'acte éducatif : personnalisme.....	59

MINEURE DROIT

Droit constitutionnel : Théorie générale de l'État CM.....	60
Droit constitutionnel : Théorie générale de l'État TD.....	60
Introduction générale au droit et institutions juridictionnelles.....	62
Methodologie en droit public et droit privé.....	63
Droit civil, droit des personnes CM.....	64
Droit civil, droit des personnes TD.....	64

UE. Langues

Anglais.....	65
Allemand.....	66
Espagnol.....	67

Semestre 2.....	69
UE. Fondamentale	
Psychologie clinique et psychopathologie 2.....	69
Psychologie du développement 2 CM et TD.....	69
UE. Fondamentale	
Psychologie sociale 2.....	70
Neuropsychologie 1 CM et TD.....	70
UE. Fondamentale	
Psychobiologie 1.....	71
Statistiques descriptives.....	72
Histoire de la psychologie.....	72
UE. Langues	
Anglais.....	74
Allemand.....	75
Espagnol.....	76
UE. TIC	
TIC.....	78

UE. Complémentaire au choix [2 options]

Éthique.....	80
Sociologie en santé mentale.....	80
Culture sanitaire et sociale.....	81
Question de société.....	82
Ouverture aux métiers du paramédical.....	83
Maîtrise de l'oral.....	84
Biologie appliquée à la psychologie.....	85
Biologie renforcée.....	85
Anthropologie philosophique.....	86
Gestion des conflits/dynamique des groupes.....	87
Philosophie et sciences humaines.....	88

SEMESTRE 1				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE MAJEURE PSYCHOLOGIE 1				6
Méthodologie disciplinaire : démarche scientifique	CM	12		
Psychologie clinique	CM	20		
Psychologie du développement	CM	20		
UE MAJEURE PSYCHOLOGIE 2				6
Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale	CM	12		
Psychologie cognitive	CM	20		
Psychologie sociale	CM	20		
UE ACCOMPAGNEMENT				3
Accompagnement MTU	TD	20		
MINEURE SCIENCES DE L'ÉDUCATION				12
Introduction aux sciences de l'éducation > Epistémologie des sciences de l'éducation > Histoire des idées pédagogiques > Enseigner et apprendre	CM CM CM	42		
Introduction aux spécialisations : fondamentaux 1 ^{er} degré français	CM	12		
Introduction aux spécialisations : anthropologie de l'acte éducatif	CM	12		
Introduction aux spécialisations : enjeux éducatifs de la petite enfance	CM	12		
Introductions aux spécialités - anthropologie de l'acte éducatif : personnalisme	CM	12		
MINEURE DROIT				12
Droit civil : droit des personnes	CM	28		
Droit constitutionnel : Théorie générale de l'État	CM	28		
Introduction au droit et aux juridictions	CM	22		
Méthodologie juridique : Droit public et Droit privé	TD	10		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		

N'apparaissent ici, que les coefficients > supérieurs à 1

SEMESTRE 2				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie clinique et psychopathologie 2	CM	20	2	
Psychologie du développement 2	CM/TD	20/20		
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie sociale 2	CM	20	2	
Psychologie cognitive et neuropsychologie 2	CM/TD	20/20		
UE FONDAMENTALE				6
Psychobiologie 1	CM	20		
Statistiques descriptives	TD	20		
Histoire de la psychologie	CM	20		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	CM	20		3
UE TIC				3
TIC	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS)				6
Éthique	TD	20		
Sociologie en santé mentale	TD	20		
Culture sanitaire et sociale	TD	20		
Questions de société	TD	20		
Ouverture aux métiers du paramédical	TD	20		
Maîtrise de l'oral	TD	20		
Biologie appliquée à la psychologie	TD	20		
Biologie renforcée	TD	20		
Anthropologie philosophique	TD	20		
Gestion des conflits/dynamique des groupes	TD	20		
Philosophie et sciences humaines	TD	20		

SEMESTRE 1

UE FONDAMENTALE PSYCHOLOGIE 1

MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE : DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Manon ARENTS - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

12h CM [6 x 2 heures]

Compétences visées :

231. Identifier les étapes de la production des connaissances scientifiques en psychologie
232. Identifier les spécificités des différentes démarches, méthodes et outils de recueil de données en psychologie ainsi que leurs intérêts et leurs limites respectives

Objectifs pédagogiques :

Ce cours d'initiation à la méthodologie en psychologie a pour objectifs de présenter globalement les démarches de production et de diffusion des savoirs scientifiques en psychologie et de donner aux étudiant.es des clés de compréhension pour se repérer dans la pluralité des approches et des méthodes qui seront abordées au cours de leur formation. Ce cours invitera les étudiants à réfléchir à la différence entre science, croyance, idéologie pour les aider à se repérer dans la production de savoir.

Contenus :

- La psychologie comme science et la question épineuse de la [ou des] définition.s de la science
- Définition des critères de scientificité des connaissances en psychologie et de la pluralité des modèles de la recherche
- Principes du dialogue itératif entre induction et déduction
- Présentation de la démarche hypothético-déductive
- Présentation de la démarche processuelle
- Réflexion sur les clivages modernes entre subjectivité et objectivité, quantitatif et qualitatif

Modalités d'évaluation :

1 écrit de 45mn [session 1 et 2]

PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Christine MELATO - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 séances x 2 heures]

Compétences visées :

191. Identifier et situer les fondateurs de la psychologie clinique, ses objets, ses champs d'application dans l'histoire de la discipline
192. Restituer les concepts fondamentaux de la théorie psychanalytique

Objectifs pédagogiques :

Ce cours d'introduction à la psychologie clinique a pour objectifs :

- 1 - de présenter cette spécialité de la psychologie, son objet, ses méthodes, ses domaines d'applications et d'exercice (ainsi que formation et législation relatives à la pratique clinique).
 - 2 - de présenter quelques concepts théoriques fondamentaux issus de la métapsychologie [freudienne et post-freudienne], pour penser réalité et pratique cliniques.
- A la fin de cet enseignement, les étudiants devront être capables de différencier cette spécialité des autres approches au sein de la psychologie, décrire ses spécificités, son intérêt, et maîtriser les connaissances théoriques enseignées.

Contenus :

- Spécificité de la psychologie clinique
- Ses méthodes : "clinique à mains nues" et "clinique armée"
- Introduction de concepts : appareil psychique, réalité pulsionnelle/réalité psychique, conflictualité intra-psychique, rôle de l'environnement, construction psychoaffective, équilibre / déséquilibre psychiques, continuum normal-pathologique...

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Marie ANAUT - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

211. Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]
212. Caractériser les méthodes et les outils d'évaluation spécifiques à la psychologie du développement [observation, entretien, tests, épreuves piagétienne, etc.]
214. Analyser les enjeux de l'utilisation des outils de la psychologie du développement selon les situations

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement vise à introduire les principales notions de psychologie du développement. Selon une approche historique, il sera fait mention des nouvelles méthodes, façon de concevoir, de se représenter le développement psychologique de l'enfant. A la suite de ce cours, les étudiants pourront faire les liens entre les grands courants de la Psychologie et les empreintes laissées au fil du temps par des auteurs phares en Psychologie.

Contenus :

- Genèse de la psychologie du développement
- Les méthodes en psychologie du développement
- Les grands courants théoriques du début du XX^{ème} siècle à nos jours

UE FONDAMENTALE PSYCHOLOGIE 2

MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE : MÉTHODE EXPÉRIMENTALE

Céline BORG - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

12h CM

Compétences visées :

42. Questionner les intérêts et les limites d'un raisonnement, d'un modèle, d'une méthode, d'une étude
43. Identifier les enjeux théoriques et appliqués d'un résultat scientifique
51. Utiliser un vocabulaire scientifique précis et adapté
245. Concevoir et mettre en œuvre une étude expérimentale ou quasi-expérimentale

Objectifs pédagogiques :

Identifier les différents types de relation existantes entre des phénomènes/variables.
Détenir les informations nécessaires au processus d'opérationnalisation.
Identifier les questions de recherches liées à la démarche expérimental.
Identifier un plan expérimental.
Savoir lire et comprendre les résultats issus d'une démarche expérimentale.

Contenus :

- Introduction à la méthode expérimentale
Démarche expérimentale (Causalité vs corrélation)
- Des hypothèses théoriques aux hypothèses opérationnelles
-> Variables indépendantes (provoqué vs invoqué ; intra vs inter-sujet.)
-> Variables dépendantes (mesures de la variable).
-> variables contrôles
- Plan expérimental
- L'échantillonnage et ses biais
-> groupe contrôle
-> échantillonnage et biais (randomisation, sélection des participants ; critère d'inclusion/exclusion
-> écriture formalisée.
- Mise en évidence des effets des variables indépendantes sur les variables dépendantes.
-> effet d'interaction et effet principal
-> valeurs seuils.
-> La lecture des résultats (tableaux & Figures [+ Normes APA])
- Les limites -> la démarche quasi expérimentale

PSYCHOLOGIE COGNITIVE

Céline BORG - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

151. Caractériser les principaux champs théoriques, courants épistémologiques et approches

- méthodologiques de la psychologie, leurs spécificités et leurs complémentarités
201. Retracer les fondements historiques et épistémologiques de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie, ainsi que leurs grands courants théoriques
 202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain

Objectifs pédagogiques :

La psychologie cognitive fait référence à cette psychologie qui s'intéresse à la façon dont notre cerveau traite des informations afin de produire des comportements adaptés. Selon les scientifiques, ces traitements seraient exploités par des fonctions (aussi appelées fonctions cognitives), qui servent des buts bien précis. L'objectif de la série des trois enseignements de psychologie cognitive proposés lors de ces trois années de licence est de présenter tour à tour ces différentes fonctions.

Contenus :

Après une introduction sur les origines historiques de la psychologie cognitive, cet enseignement présentera les principaux travaux scientifiques qui ont été réalisés sur les fonctions cognitives suivantes : Mémoire, métacognition, théorie de l'esprit, attention, perception.

PSYCHOLOGIE SOCIALE

Valérie BERTRAND - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

221. Rendre compte des spécificités de l'approche psychosociale dans les champs des sciences humaines et sociales en général, et de la psychologie en particulier
222. Restituer les modèles théoriques fondamentaux de la psychologie sociale ainsi que les spécificités de ses objets, méthodes et outils de recherche
223. Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de présenter aux étudiants ce qu'est la psychologie sociale et de les familiariser avec certaines de ses théories fondamentales. Plus spécifiquement, à la fin de cet enseignement, les étudiants devront être capables de situer et d'expliquer les différentes théories de l'influence sociale et du fonctionnement des groupes et de les reconnaître dans des situations concrètes de la vie quotidienne.

Contenus :

Influence sociale, normes sociales, fonctionnement des groupes

UE ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT MTU

Louise DESFONDS, Laurence JAUR-DAIZE, Maxime BEGYN, Julien VIZET-DESJEUX- 1^{er} semestre (S1)

Modalités pédagogiques :

20h TD

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

S'organiser individuellement et au sein d'un groupe, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Faire preuve d'initiative.

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances pour des restitutions écrites et orales.

Objectifs pédagogiques :

Etre autonome dans le travail

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression

Contenus :

- Prise de notes, fiche de lecture, fiche de révisions

- Réalisation d'une recherche documentaire/ normes APA

- Argumentation et structuration d'un récit

- Rédaction d'une dissertation en SHS

Dubost, M, Turque, C. [2014], Améliorer son expression écrite et orale, Ellipses

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 1 contrôle continu en cours

1 contrôle type devoir maison à remettre à l'enseignant

Session 2 : examen écrit. Durée : 1h30

MINEURE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Epistémologie des sciences de l'éducation

- Histoire des idées pédagogiques

- Enseigner et apprendre

- Introduction aux spécialisations : fondamentaux 1^{er} degré français

- Introduction aux spécialisations : anthropologie de l'acte éducatif

- Introduction aux spécialisations : enjeux éducatifs de la petite enfance

- Introductions aux spécialités : anthropologie de l'acte éducatif : personnalisme

MINEURE DROIT

DROIT CONSTITUTIONNEL : THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT CM ET TD

Pascal JEAN-BAPTISTE - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Exposé magistral et exercices pratiques (dissertation et commentaire de texte)

Prérequis du cours :

Philosophie, histoire [géographie], histoires des idées politiques, français [écrit-oral], etc.

Compétences visées :

Esprit critique, esprit de synthèse, esprit analytique à travers un cheminement intellectuel autour des grands concepts et développements historiques, discursif de la matière « Droit constitutionnel. Théorie générale de l'État ».

Objectifs pédagogiques :

- Se familiariser avec les concepts classiques du droit constitutionnel
- Comprendre les spécificités du droit constitutionnel
- Analyser le lien entre pouvoir politique et l'État, la forme de l'État, la Constitution du gouvernement et des pouvoirs publics, la participation des citoyens à l'exercice de ces pouvoirs et la protection des droits fondamentaux.
- Comprendre la démocratie comme un mode particulier d'exercice du pouvoir

Contenus :

INTRODUCTION

Droit, droit public, droit constitutionnel

PARTIE I

L'ÉTAT

Chapitre 1 : La question de l'origine de l'État

Section 1.- Les théories explicatives de l'origine de l'État

Section 2.- L'État, produit dérivé d'une conception évolutive du pouvoir

Chapitre 2 : L'identification de l'État

Section 1.- Une autorité souveraine (la souveraineté)

Section 2.- La population

Section 3.- Le territoire

Chapitre 3 : Les formes de l'État

Section 1.- L'État simple

Section 2.- L'État composé

Section 3.- Les formes intermédiaires

PARTIE II

LA DEMOCRATIE

Chapitre I : L'idée démocratique

Section 1.- Les présupposés idéologiques et philosophiques de la démocratie

Section 2.- Les types de démocratie

Chapitre II : Les modes de scrutin

Section 1.- Le scrutin majoritaire

Section 2.- Le scrutin proportionnel

PARTIE III

LA CONSTITUTION

Chapitre I : La notion de Constitution

Section 1.- La Constitution au sens matériel, formel et organique

Section 2.- Naissance de la Constitution

Section 3.- Modification de la Constitution

Chapitre II : La protection de la Constitution

Section 1.- La protection politique

Section 2.- La protection juridictionnelle

PARTIE IV

LA SEPARATION DES POUVOIRS

Chapitre I : La doctrine de la séparation des pouvoirs

Section 1.- De l'antiquité à la modernité [les prémisses]

Section 2.- La déformation de la doctrine originelle

Chapitre II : La classification des régimes de séparation des pouvoirs

Section 1.- Les régimes traditionnels

Section 2.- Limites et évolutions contemporaines

Bibliographie :

ACQUAVIVA J-C., *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Gualino, coll. Mémentos, 24^{ème} éd., Paris, 2021.

AVRIL P. et GICQUEL J., *Lexique de droit constitutionnel*, PUF, Coll. Que sais-je ?, 6^{ème} éd., 2021.

ARDANT P. et MATTHIEU B., *Droit constitutionnel et institutions politiques*, L.G.D.J./Lextenso éditions, 34^{ème} éd., Paris, 2022.

BARANGER D., *Le droit constitutionnel*, PUF, Coll. Que sais-je ?, 7^{ème} éd., Paris, 2022.

FAVOREU L. et autres, *Droit constitutionnel*, Dalloz, 24^{ème} éd., Paris, 2022.

HAMON F. et TROPER M., *Droit constitutionnel*, L.G.D.J./Lextenso éditions, 42^{ème} éd., Paris, 2021.

LE POURHIET A-M., *Droit constitutionnel*, Economica, 11^{ème} éd., Paris, 2021.

PORTELLI H. et EHRHARD T., *Droit constitutionnel*, Dalloz, Coll. HyperCours, 14^{ème} éd., Paris, 2021.

ROUVILLOIS F., *Droit constitutionnel. 1. Fondements et pratiques*, Flammarion, 7^{ème} éd., Paris, 2021.

SIMONIAN-GINESTE H., *Le droit constitutionnel en schémas*, Ellipses, 8^{ème} éd., Paris, 2021.

Ne pas oublier les RESSOURCES ÉLECTRONIQUES:

Sur intranet.ucl.fr - Bibliothèque - Collections - Bibliothèque électronique - Ressources en sciences juridiques, politiques et sociales - Voir en particulier Dalloz, Lexis 360 et Lextenso pour avoir accès à des ouvrages numériques, des revues, etc.

- Un dossier de lectures obligatoires complète cette bibliographie.

Modalités d'évaluation :

- Première session (tout au long du semestre)

* Calcul de la moyenne de contrôle continu :

1.- Une note de devoir-maison : coef 1

2. – Une note d'examen de fin de semestre : 1H30 coef 2

* Pour les étudiants dispensés d'assiduité : examen terminal écrit, type dissertation ou commentaire de texte

- Deuxième session

Examen écrit, type dissertation ou commentaire de texte : 1H30

INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT ET INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES

Luc BOUCHINET- 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Présentielle

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Une meilleure connaissance du système juridique français, de ses principes et de son fonctionnement, une capacité à mémoriser et une exigence de rigueur.

Objectifs pédagogiques :

Au terme du cours, les étudiants devront être capable de présenter cette notion complexe et polysémique qu'est le droit et de préciser les normes s'appliquant actuellement en France. Ils devront également connaître les différentes juridictions françaises, leur rôle, leurs acteurs et le fonctionnement de chacune d'entre elles.

Contenus :

Introduction au droit :

INTRODUCTION : DÉFINITION DU DROIT

PARTIE I : LA RELATIVITÉ DES SYSTÈMES JURIDIQUES

TITRE I : LA RELATIVITÉ DU DROIT FRANÇAIS DANS LE TEMPS

CHAPITRE 1 : Le droit antérieur à la codification napoléonienne

CHAPITRE 2 : Le droit postérieur à la codification napoléonienne

TITRE II : LA RELATIVITÉ DES SYSTÈMES JURIDIQUES DANS LE MONDE

CHAPITRE 1 : La tradition occidentale

CHAPITRE 2 : La tradition non-occidentale

PARTIE II : LE DROIT FRANÇAIS

TITRE I : LES COMPOSANTES DU DROIT

CHAPITRE 1 : La norme

CHAPITRE 2 : La jurisprudence

CHAPITRE 3 : Les pratiques

TITRE II : L'APPLICATION DES RÈGLES DE DROIT

CHAPITRE 1 : L'application dans un ordre juridique

CHAPITRE 2 : L'application dans le temps

CHAPITRE 3 : L'application dans l'espace

Institutions juridictionnelles :

INTRODUCTION

PARTIE I : Les principes régissant les juridictions françaises

PARTIE II : Les juridictions françaises

TITRE I : Les juridictions de l'ordre judiciaire

CHAPITRE 1 : Les juridictions civiles

CHAPITRE 2 : Les juridictions pénales

CHAPITRE 3 : La Cour de cassation

TITRE II : Les juridictions de l'ordre administratif

CHAPITRE 1 : Le Conseil d'État

CHAPITRE 2 : Les juridictions administratives de droit commun

CHAPITRE 3 : Les juridictions administratives spécialisées

PARTIE II : Les acteurs de la justice

TITRE I : Les magistrats et les juges

CHAPITRE 1 : Les magistrats de l'ordre judiciaire

CHAPITRE 2 : Les juges de l'ordre administratif

TITRES 2 : Les auxiliaires de justice

CHAPITRE 1 : Les auxiliaires du juge

CHAPITRE 2 : Les auxiliaires des parties

Un plan détaillé sera communiqué aux étudiants.

Bibliographie :

Introduction au droit :

CASTALDO A., MAUSEN Y., *Introduction historique au droit*, 5^e éd., Dalloz, 2019, 830 p. [Précis]

DEUMIER P., *Introduction générale au droit*, 6^e éd., LGDJ, 2021, 396 p. [Manuel]

ENCINAS DE MUNAGORRI R., *Introduction générale au droit*, 5^e éd., Coll. Champs université, Flammarion, 2019, 392 p. [Manuel]

FABRE-MAGNAN M., *Introduction au droit*, Coll. Que sais-je ?, PUF, 2021, 126 p.

JESTAZ P., *Le droit*, 11^e éd., Dalloz, 2021, 178 p.

JESTAZ P., *Les sources du droit*, 3^e éd., Dalloz, 2022, 202 p.

TERRÉ F., *Introduction générale au droit*, 13^e éd., Dalloz, 2021, 636 p. [Précis]

VILLEY M., *La formation de la pensée juridique moderne*, 2^e éd., PUF, 2013, 640 p. [Manuel]

Institutions juridictionnelles :

TAISNE J.-J., *Institutions juridictionnelles*, 18^e ed., Dalloz, 2022, [Mémento].

DOUENCEN M., AZAVANT M., *Institutions juridictionnelles*, ed Dalloz, 2019, [Le Cours Dalloz].

GUINCHARD S., VARINARD A., DEBARD T., *Institutions juridictionnelles*, 16^e ed., Dalloz, 2021 [Précis].

PERROT R., BEIGNIER B., MINIATO L., *Institutions judiciaires*, 18^e ed., LGDJ/ Lextenso, 2020 [Précis Domat].

Modalités d'évaluation :

Examen sur table 1H [session 1 et 2]

MÉTHODOLOGIE EN DROIT PUBLIC ET EN DROIT PRIVÉ

Landry MERESSE- 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Présentiel, exposition de la méthode + exercice individuel et en groupe

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Expression écrite et orale, analyse, synthèse

Objectifs pédagogiques :

Maîtrise des différents exercices en Droit

Contenus :

Méthodologie de la QRC, de la dissertation, du commentaire et de la fiche d'arrêt

Modalités d'évaluation :

Questions et exercices pratiques 1h [session 1 et 2]

DROIT CIVIL, DROIT DES PERSONNES

Sandrine HARISPURU- 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

28 heures CM / TD

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Acquisition d'une vision d'ensemble du droit des personnes

Objectifs pédagogiques :

Savoir en quoi consiste la personnalité juridique, ce qui la définit et les conséquences de l'acquisition de la personnalité juridique

Contenus :

Acquisition et perte de la personnalité juridique – éléments d'identification d'une personne – droits attachés à la personnalité juridique – les personnes vulnérables

Bibliographie :

Droit des Personnes [Dalloz] & Droit des Personnes [LexisNexis]

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 1 note sur devoir ramassé [coef 1]

Contrôle fin de semestre : 1 note - fiche d'arrêt et/ou QCM – durée : 1 heure [coef 2]

UE LANGUES**ANGLAIS**

Sabine KAZOGLOU, Finbar MCENEANEY, Léa GODREAU - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S1] - voir groupes

Modalités pédagogiques :

Articles de la presse ; extraits audio et vidéo de la télévision américaine et britannique ; textes psychologiques en langue anglaise ; lectures commentées et individuelles, débattre des textes et des thèmes généraux et spécialisés. Résumés de textes et d'études de cas

Pré-requis :

Connaissances des bases minimales [vocabulaire, grammaire] pour comprendre des textes simples et s'exprimer sur des sujets généraux.

Compétences visées :

Pouvoir lire des articles à contenu psychologiques dans la presse anglophone, comprendre des textes littéraires courts ; rendre compte de ces lectures et commencer à exprimer par écrit une analyse de ces textes ; prendre la parole en continu [5 à 10 minutes] devant un groupe, répondre à des questions pour défendre un point de vue.

Objectifs pédagogiques :

Amélioration des compétences en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes courts [articles de journaux, magazines, sites internet et extraits de fiction]

Contenu/plan du cours :

Le cours doit permettre aux étudiants de devenir réellement et pleinement acteurs du processus d'apprentissage linguistique.

Primauté est donc donnée à l'expression orale sous toutes ses formes [exposés, jeux de rôles, commentaire de textes, articles, documents iconographiques...], avec à l'arrière-plan la consolidation des acquis grammaticaux. A titre d'exemple, on insistera sur le bloc temps/ aspect/modalité, les postpositions, les mots charnières, les prépositions et conjonctions, etc.

Le cours s'articulera autour des centres d'intérêts des étudiants en l'occurrence le domaine des Sciences Humaines et Sociales :

- comprendre des textes modernes ou des articles de journaux [acquisition de vocabulaire, de locutions idiomatiques],
 - s'exprimer sur des textes, sur des photos ou images, à partir de thèmes de vie [commentaires, exposés...],
 - revoir les structures de la langue, les points de grammaire essentiels [temps, présents, passés et present perfect/ article/ prépositions] assortis d'exercices ou de Q.C.M
- SUJET du semestre 1 : PARENTING

Bibliographie :

English Grammar in Use. – Raymond Murphy – Cambridge University Press

L'anglais de la psychologie en 1000 mots. [recommandé].

English for psychologists, David Kerridge, Alain Lieury, Paris, Dunod, 2014

Modalités d'évaluation : Première session : 2 contrôles continus, [2 écrits grammaire] de 30 mins Coeff 1

Examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours, Résumé, question sur le texte, coeff

2, durée 1h30

Deuxième session : examen écrit, texte inconnu. Résumé. Durée : 1h30

Evaluation AJAC : un examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours du semestre, durée 1h30. Mêmes modalités pour la deuxième session.

ESPAGNOL :

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audio-visuels et échanges

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal. Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés
- Lecture, compréhension et analyse de textes

Prérequis du cours:

Connaissance de base, niveau baccalauréat

Compétences visées :

- S'exprimer à l'oral avec une certaine aisance, en faisant preuve de rigueur et de clarté, en maîtrisant les connaissances acquises en cours
- Rédiger d'une manière cohérente et structurée sur une gamme de sujets variés, donner son point de vue et le développer.
- Faire preuve d'une participation active en cours

Objectifs pédagogiques :

- Renforcer le potentiel de chaque élève par une mise en pratique des compétences à l'écrit et à l'oral.
- Enseigner et faciliter l'appropriation du lexique spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Contenus :

- Exploiter le bagage de l'étudiant à partir d'une révision méthodique des bases de la langue afin de stabiliser les acquis et développer le potentiel écrit et oral
- Travail de groupe pour préparer l'exposé
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation
- Mises en pratique des 4 compétences à partir de différents supports créés et adaptés aux niveaux des étudiants et en lien avec les sujets travailler en cours : diaporamas explicatifs, QCM, quiz interactifs...

Bibliographie :

ORMAL- GRENON J. B., SALZEDO C. (2017). Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

GONZÁLES HERMOSO A., SÁNCHEZ ALFARO M. (2014). Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.bbc.com/mundo

www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

Modalité d'évaluation :

Première session : 1 contrôle continu (écrit, grammaire) de 50 mins : coeff 1, exposé oral : coef 1, devoir sur table, durée 1h30: coef 2

Deuxième session : devoir sur table sur le contenu du cours. Durée : 1h30

Evaluation AJAC : Un examen écrit sur le contenu du cours pendant le dernier cours du semestre, durée 1h30

Mêmes modalités pour la deuxième session

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale (allemande ou autre)

Bibliographie :

WIRTZ M.A. (2017). *Dorsch – Lexikon der Psychologie*. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. (1999). *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. (2012). *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

Modalités d'évaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 0,25 : Un devoir sur table, durée : 1h30 [2h tiers temps] – coef 0,25 du c.c. : Un exposé oral, durée : entre 5 et 7 minutes/étudiant.e – coef 0,25 du c.c. : Un test de vocabulaire, durée : 10 minutes – coef 0,25 du c.c. : Une note de participation - b. un examen écrit, durée : 1h30 [2h tiers temps] à la fin du semestre – coef 1

2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

SEMESTRE 2

UE FONDAMENTALE 1

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE 2

Cristelle LEBON - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

192. Restituer les concepts fondamentaux de la psychanalyse

193. Caractériser les théories relatives à la psychopathologie des processus psychiques et la modélisation des dispositifs de soins, d'accompagnement, de prévention des souffrances psychiques et des psychopathologies.

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de présenter une introduction à la métapsychologie ainsi qu'une initiation à la psychopathologie clinique psychanalytique. Il s'agira de présenter plusieurs notions et concepts permettant à l'étudiant de commencer à construire les bases d'une réflexion clinique dans le champ de la psychologie et de la psychopathologie.

Contenus :

L'enseignement est organisé en deux parties. La première partie [psychologie clinique] est centrée sur la vie psychique et ses enjeux à partir du travail du rêve, du conflit œdipien, de la période de latence, des théories sexuelles infantiles et des fantasmes originaires. La deuxième partie [psychopathologie] présente une définition de la psychopathologie ainsi que plusieurs notions de base et fournit un premier cadre méthodologique nécessaire à l'approche clinique en psychopathologie. Elle se poursuit par la découverte des grandes organisations psychopathologiques (névroses, psychoses, organisations limites) et les processus qui y sont à l'œuvre.

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT 2

Marie ANAUT - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

211. Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]

212. Caractériser les méthodes et les outils d'évaluation spécifiques à la psychologie du développement [observation, entretien, tests, épreuves piagétienne, etc.]

213. Analyser les trajectoires développementales en situations de vulnérabilité et les facteurs contribuant à la mobilisation des ressources par l'individu

214. Analyser les enjeux de l'utilisation des outils de la psychologie du développement selon les situations

217. Identifier les facteurs individuels et contextuels, ainsi que leurs interactions dans la

compréhension des trajectoires développementales

Objectifs pédagogiques :

A la lumière des grandes théories du développement abordées lors du semestre 1, l'objectif est de présenter les connaissances, théories et modèles du développement de l'individu dans différents grands domaines [biologique, cognitif, émotionnel et social].

Les TDs qui accompagnent le cours magistral permettront d'aborder certaines des thématiques vues en CM d'un point de vue plus pratique. Ils seront aussi l'occasion de développer des compétences dans la lecture et la synthèse d'articles scientifiques en psychologie du développement, par la réalisation d'une courte vidéo.

Contenus :

Seront plus particulièrement abordés :

- le développement cérébral et sensoriel ;
- le développement des grandes fonctions cognitives et de la perception du temps ;
- Plusieurs aspects du développement émotionnel tels que l'expression et la reconnaissance des expressions, la régulation émotionnelle et l'attachement ;
- Le développement social en début de vie, et le caractère et la personnalité dans le développement de l'individu.

UE FONDAMENTALE 2

PSYCHOLOGIE SOCIALE 2

Clovis LEVREZ - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

221. Rendre compte des spécificités de l'approche psychosociale dans les champs des sciences humaines et sociales en général, et de la psychologie en particulier
222. Restituer les modèles théoriques fondamentaux de la psychologie sociale ainsi que les spécificités de ses objets, méthodes et outils de recherche
223. Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement se situe dans le prolongement du CM du semestre 1 et a pour objectif de poursuivre la formation théorique des étudiant.es en psychologie sociale, avec un point de focus sur les processus psychosociaux impliqués dans les relations interpersonnelles.

Contenus :

Ce CM est composé de deux parties. La première est centrée sur la perception de soi et des autres : y seront abordés les processus de construction, de définition et de présentation du soi, de comparaison sociale, de formation d'impression et d'évaluation d'autrui, ainsi que d'attributions causales des comportements notamment. La deuxième partie du CM traitera plus spécifiquement des relations interpersonnelles, et notamment des attractions interpersonnelles, des processus concourant à la construction de l'intimité, mais aussi des comportements prosociaux [altruistes] et antisociaux [agressifs].

NEUROPSYCHOLOGIE 1

Céline BORG - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psychobiologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu
201. Retracer les fondements historiques et épistémologiques de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie, ainsi que leurs grands courants théoriques
202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain
203. Caractériser les principales pathologies du système nerveux central, les grands syndromes lobaires et la spécialisation hémisphérique fonctionnelle
204. Caractériser la sémiologie, les modes d'évaluation, et les méthodes de prise en charge des syndromes neuropsychologiques
205. Caractériser les méthodologies expérimentale et clinique spécialisées en neuropsychologie

Objectifs pédagogiques :

L'objectif est d'introduire la neuropsychologie, sa méthodologie spécifique, les grands courants de pensée et leur influence sur la recherche et la pratique en neuropsychologie ; d'aborder les différences hémisphériques fonctionnelles ainsi que certains syndromes neuropsychologiques ; d'aborder la méthodologie spécifique de la neuropsychologie

Contenus :

CM

- Introductions, champs théoriques et d'application, terminologie
- Asymétries cérébrales : méthodologie
- Asymétries cérébrales : données actuelles
- Le syndrome de déconnexion calleuse
- Troubles du langage
- Troubles visuospatiaux
- Syndromes démentiels

TD

- Étude de textes fondateurs
- Techniques d'étude des asymétries cérébrales fonctionnelles [écoute dichotique, présentation visuelle tachistoscopique...]
- L'approche psychométrique en neuropsychologie
- Les études de cas et les études de groupe en neuropsychologie

UE FONDAMENTALE 3

PSYCHOBIOLOGIE 1

Elara MOUDILLOU - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psychobiologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu

Objectifs pédagogiques :

Faire connaître aux étudiants l'organisation des systèmes nerveux central et périphérique, et des bases biochimiques de leur fonctionnement.

Contenus :

Histoire de la psychobiologie; composantes cellulaires et l'organisation du système nerveux; système nerveux central et périphérique; les fonctions homéostatiques (régulation du milieu interne); développement du système nerveux et la plasticité cérébrale; communication dans le système nerveux (potentiel de membrane & potentiel d'action; transmission synaptique & neurotransmetteurs); modulation de l'activité cérébrale et comportement (système dopaminergique, noradrénergique et sérotoninergique); principe de base de la psychopharmacologie.

STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Jefferson VIRGILE - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Compétences visées :

251. Maîtriser les bases de l'analyse scientifique des données quantitatives (statistiques descriptives, inférentielles et de modélisation)

Objectifs pédagogiques :

Comprendre les statistiques descriptives, les représentations graphiques et la loi normale. Calcul des principaux paramètres de position et de dispersion, utilisation de la table de la loi normale.

Contenus :

Statistiques descriptives, les représentations graphiques, la loi normale.

HISTOIRE DE LA PSYCHOLOGIE

Nikos KALAMPALIKIS, Lydia FERNANDEZ - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

- 141. Situer la psychologie et ses grands courants théoriques dans leur contexte historique et social
- 143. Situer les apports de la psychologie dans le champ des sciences humaines et sociales et identifier les convergences, différences, et apports réciproques avec d'autres disciplines telles que l'anthropologie ou la sociologie
- 151. Caractériser les principaux champs théoriques, courants épistémologiques et approches méthodologiques de la psychologie, leurs spécificités et leurs complémentarités

Objectifs pédagogiques :

Les étudiants pourront acquérir une meilleure connaissance des figures fondatrices de la psychologie, des disciplines de la psychologie ; des différentes écoles et tendances ; des débats, fruit d'un long processus de confrontation d'idées, d'exploration scientifique, de maturation théorique. Les étudiants pourront acquérir des compétences théoriques visant à exercer leur sens de la réflexion et leur esprit critique.

Plus précisément, ce cours magistral a comme objectifs : 1) de sensibiliser les étudiants à l'histoire de la psychologie en ciblant différentes perspectives (fondements et chronologie, grands courants de la psychologie, contexte scientifique de l'établissement de la psychologie et émergence de la psychologie scientifique, histoire critique, etc.). 2) de mettre l'accent sur les nombreux débats qui ont présidé à son établissement et à son développement d'hier à aujourd'hui.

Contenus :

Parmi les principaux contenus seront abordés par exemple : l'histoire de la psychologie française : des origines à nos jours ; de la psychologie clinique, de la psychopathologie et de la psychiatrie ; de la psychologie générale et de la psychologie cognitive, de la psychologie sociale et de la psychologie du travail.

Références :

NICOLAS, S., REUCHLIN M. (2002). *Histoire de la psychologie française : naissance d'une nouvelle science*. Paris : In Press, collection psychologie.
RIZET, C. (2021). *L'histoire de la psychologie : Des origines à nos jours*. Paris : Editions Ellipses.

UE LANGUES

L'étudiant conserve le même choix de langue qu'au 1^{er} semestre.

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Finbar MCENEANEY, Léa GODREAU - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S2] - mêmes groupes qu'au 1^{er} semestre

Modalités pédagogiques :

Articles de la presse ; extraits audio et vidéo de la télévision américaine et britannique ; textes psychologiques en langue anglaise ; lectures commentées et individuelles, débattre des textes et des thèmes généraux et spécialisés ; études de cas

Pré-requis :

Connaissances des bases minimales pour comprendre des textes simples et s'exprimer sur des sujets généraux.

Compétences visées :

Pouvoir lire des articles généraux et psychologiques dans la presse anglophone, comprendre des textes littéraires courts ; rendre compte de ces lectures et commencer à exprimer par écrit une analyse de ces textes ; prendre la parole en continu [5 à 10 minutes] devant un groupe, répondre à des questions pour défendre un point de vue.

Objectifs pédagogiques :

Amélioration des compétences en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes courts [articles de journaux, magazines, sites internet et extraits de fiction]

Contenu/plan du cours :

Le cours doit permettre aux étudiants de devenir réellement et pleinement acteurs du processus d'apprentissage linguistique.

Primauté est donc donnée à l'expression orale sous toutes ses formes [exposés, jeux de rôles, commentaire de textes, articles, documents iconographiques...], avec à l'arrière-plan la consolidation des acquis grammaticaux. A titre d'exemple, on insistera sur le bloc temps/aspect/modalité, les postpositions, les mots charnières, les prépositions et conjonctions, etc. Le cours s'articulera autour des centres d'intérêts des étudiants en l'occurrence le domaine des Sciences Humaines et Sociales :

- Comprendre des textes modernes ou des articles de journaux [acquisition de vocabulaire, de locutions idiomatiques],
- S'exprimer sur des textes, sur des photos ou images, à partir de thèmes de vie [commentaires, exposés...],
- Revoir les structures de la langue, les points de grammaire essentiels [temps, présents, passés et présent perfect/ article/ prépositions] assortis d'exercices ou de Q.C.M

SUJET du semestre 2: ADDICTION

Bibliographie :

English Grammar in Use. – Raymond Murphy – Cambridge University Press
L'anglais de la psychologie en 1000 mots. [recommandé].
English for psychologists, David Kerridge, Alain Lieury, Paris, Dunod, 2014

Modalités d'évaluation : Première session : 2 contrôles continus, [2 écrits grammaire] de 30 mins = Coeff 1, 1 présentation orale individuelle, coeff 1, examen écrit sur texte inconnu pendant

le dernier cours, Résumé, question sur le texte ou grammaire, coeff 2, durée 1h30

Deuxième session : examen écrit, texte inconnu. Résumé. Durée : 1h30

Evaluation AJAC : un examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours du semestre, durée 1h30

Mêmes modalités pour la deuxième session.

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S2] – voir groupes

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre]

Bibliographie:

WIRTZ M.A. [2017]. Dorsch – Lexikon der Psychologie. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. Grammaire de base pour l'allemand. München : Max Hueber.

Evaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 0,25 : Un devoir sur table durée : 1h30 [2h tiers temps] – coef 0,25 du c.c. : Un exposé oral, durée : entre 5 et 7 minutes/étudiant.e - coef 0,25 du c.c. : Un test de vocabulaire, durée : 10 minutes - coef 0,25 du c.c. Une note de participation - b. un examen écrit, durée : 1h30 [2h tiers temps] à la fin du semestre – coef 1

2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures 2^{ème} semestre [S2] – voir groupes

Modalités pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audio-visuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal
- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés [dvd, projection].
- Lecture, compréhension et analyse de textes

Pré-requis :

Maitrise du programme du S1

Compétences visées :

- S'exprimer à l'oral avec une certaine aisance en faisant preuve de rigueur et de clarté.
- Être apte à participer activement à une conversation standard et pouvoir défendre ses opinions.
- Rédiger d'une manière détaillée, cohérente et structurée sur une gamme de sujets variés, donner son point de vue et le développer.
- Faire preuve d'une participation active en cours

Objectifs pédagogiques :

- Continuer à renforcer le potentiel de chaque élève par une mise en pratique des compétences à l'écrit et à l'oral.
- Enseigner approfondir et faciliter l'appropriation du lexique spécifique aux Sciences Humaines et Sociales
- Encourager l'autonomie de telle sorte que l'étudiant devienne acteur de son propre apprentissage et ce dès la 1^{ère} année.

Contenu/plan du cours :

Progression en lien logique avec le 1^{er} semestre

- Exploiter le bagage de l'étudiant à partir d'une révision méthodique des bases de la langue pour stabiliser les acquis.
- Développer le potentiel écrit et oral par une étude approfondie de la grammaire.
- Poser le cadre contextuel de certains sujets traités dans le but de développer, élargir la culture et éveiller la curiosité.
- Travailler la technique de l'argumentaire
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : Première session : - Control continu: coef 1 - Exposé oral : coef 1 - Devoir sur table : coef 2

Deuxième session : Examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures sur le contenu des cours du semestre

Bibliographie :

ORMAL-GRENON J. B., SALZEDO C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

GONZÁLES HERMOSO A., SÁNCHEZ ALFARO M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.bbc.com/mundo

www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

UE TIC

TIC

Florence BARONE, Olivier SOUBEYRAND - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

TD sur ordinateur en utilisant la plate-forme pédagogique et le réseau

Support de cours électronique.

Document d'aide

Dépôt de production sur la plate-forme pédagogique

Prérequis du cours :

Connaître les rudiments de fonctionnement d'un ordinateur.

Compétences visées :

1. Savoir-faire disciplinaire :

Courrier électronique

Gestion d'une boîte électronique, rédaction d'un email et règles à respecter (fonctions à, cc ou cci par exemple). L'UCLy vous fournira un compte informatique à utiliser tout au long de votre scolarité et à consulter régulièrement.

Traitement de texte :

- Rédaction d'un courrier et d'un CV (fonctions de base : caractères, paragraphes)
- Compte-rendu de réunion (fonctions de base + mettre en page)
- Réalisation d'un rapport-mémoire (Consignes – Fonctions de base – Mise en page – Références – Table des matières – Illustrations – Bibliographie)

Présentation :

Créer le support visuel d'une présentation orale (insérer des images, graphiques, vidéos, faire des transitions entre les différents slides...)

Internet

Utiliser rationnellement un navigateur et la recherche d'information sur le net.

Environnement de travail

Utilisation de la plateforme de E-learning

2. Compétences transférables :

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer

une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Être autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en réseau, utiliser les outils numériques de communication et de travail collaboratif.

Être responsable, à l'ère du numérique de la maîtrise de son identité numérique, respecter la réglementation en matière de vie privée et de propriété intellectuelle.

Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.

Être initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Objectifs pédagogiques :

Connaître et maîtriser l'environnement numérique de travail de l'Université : compte informatique, intranet étudiant UCLy (informations, plate-forme pédagogique, bureau virtuel avec messagerie et espace de stockage, ressources documentaires)

Gérer son poste de travail : stockage, format de fichiers, sauvegarde, archivage

Maîtriser les fonctions essentielles des outils de communication (messagerie, traitement de texte, logiciel de présentation (PREAO), traitement de l'image).

Rechercher de l'information sur Internet.

Contenus :

Chapitre 1 : Utilisation des moyens informatiques de l'Université

Chapitre 2 : Le poste de travail

Chapitre 3 : Le bureau virtuel – Le courrier électronique

Chapitre 4 : Le document électronique

Chapitre 5 : Le traitement de texte 1^{er} niveau (Courrier - CV)

Chapitre 6 : Le traitement de texte 2^{ème} niveau (Compte-rendu de réunion-Note d'information)

Chapitre 7 : Le traitement de texte 3^{ème} niveau (Rapport – mémoire)

Chapitre 8 : La présentation assistée par ordinateur

Bibliographie :

La bibliographie sera donnée par l'enseignant au début du semestre.

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : contrôle continu coef 1 (présentation d'un support visuel) + examen sur machine coef 2 (le traitement de texte), durée : 1 heure

Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage

2^{ème} session : examen sur machine. Durée : 1 heure

UE. COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX

ÉTHIQUE

Jessica CHARVIER - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Analyse de vidéos ; Analyse de textes ; Débats ; Discussions

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Développer une réflexion ouverte sur un sujet complexe
Questionner sur le plan éthique une situation

Objectifs pédagogiques :

Apprendre à soulever des questionnements éthiques dans une situation
Sensibiliser plus spécifiquement à la réflexion éthique et déontologique du psychologue
Réfléchir à la posture du psychologue

Contenus :

La morale, l'éthique et la déontologie
Débats autour de situations de société
L'éthique et la déontologie du psychologue
Le code de déontologie des psychologues
La loi
Cas cliniques

Bibliographie :

Code de déontologie des psychologues
Codes civil et pénal

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier de groupe + présentation orale
Session 2 : dossier retravaillé

SOCIOLOGIE EN SANTÉ MENTALE

Christine Plasse Bouteyre - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

TD

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Dans ce TD, au travers d'apports de cours et d'études de sources variées (articles, vidéos...), il s'agira d'envisager les rapports de nos sociétés aux troubles mentaux au cours des siècles passés et aujourd'hui.

Cet enseignement visera :

- à montrer de quelle manière les troubles mentaux, les formes de mal être ou encore, à contrario, les perceptions du bien-être... illustrent de quelle façon ces faits et leur traitement sont un reflet de nos sociétés contemporaines ;
- à familiariser l'étudiant(e) au travail de problématisation et de construction d'un objet d'étude ;
- à s'exercer à analyser des objets de recherche en émettant des hypothèses et en construisant une argumentation ;
- à acquérir quelques repères sur la méthodologie et les techniques d'enquête en sciences sociales ;
- à développer sa capacité à lire, problématiser et interpréter des données quantitatives ou qualitatives d'enquêtes.

Objectifs pédagogiques :

Ce TD vise à familiariser concrètement l'étudiant(e), via l'étude de sources diverses, avec la sociologie de la santé et des troubles mentaux et de leur traitement social à l'époque contemporaine. Par-delà une sensibilisation au regard sociologique et aux méthodologies en sciences sociales, cet enseignement a pour objectif de montrer de quelle façon les troubles mentaux sont des épreuves à la fois personnelles et profondément sociales, le vecteur dans un langage socialisé des ressentis les plus intimes autant qu'un indicateur des mutations sociétales.

Contenus :

Ce TD sera organisé autour de travaux et d'exercices ayant comme supports différents extraits d'enquêtes ou de réflexions théoriques relatives au champ de la sociologie du bien-être, de la maladie mentale et du soin.

Le TD s'organisera autour de quatre thématiques fortes.

- Premièrement : le psychisme individuel, un objet pour les sciences sociales ?
- Deuxièmement : les dimensions sociales du trouble mental.
- Troisièmement : les recompositions du champ de la santé mentale.
- Quatrièmement : du côté de « ceux qui souffrent ».

Bibliographie :

ADAM P. et HERZLICH C. [1994], *Sociologie de la santé et de la médecine*, Paris, Nathan.
AUGÉ M. Et HERZLICH. [dir.] [2002], *Le sens du mal : anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*, Paris, Editions des archives contemporaines.
BASTIDE R. [1965], *Sociologie des maladies mentales*, Paris, Flammarion.
FOUCAULT M. [1961], *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon.
FOUCAULT M. [1963], *Naissance de la clinique*, Paris, PUF.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : oral et écrit de 1H15 sur la dernière séance
Session 2 : écrit 2H

CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE

Arlette JACQUET-POIDEVIN - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Exposés en sous-groupes sur les thèmes de culture sanitaire et sociale.

Prérequis du cours :

Ecoute active et intérêt pour l'actualité sanitaire et sociale.

Compétences visées :

Connaissances approfondies des thèmes de culture sanitaire et sociale. Aisance en expression orale.

Emploi du vocabulaire spécifique.

Objectifs pédagogiques :

Présentation approfondie des thèmes de la culture sanitaire et sociale et réflexion éthique sur des situations particulières.

Contenus :

Exposés oraux et synthèse écrite en fin de semestre.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : oral + écrit : 1h30 [dernière séance de TD]

Session 2 : examen écrit : 2 heures

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

- 2^{ème} semestre [S2]

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Les compétences visées par cet enseignement sont plurielles :

- se questionner sur des enjeux sociétaux contemporains et sur les représentations que l'étudiant peut en avoir ;
- saisir l'environnement social et politique de la prise en charge, de l'accompagnement et du soutien aux personnes en général et aux populations les plus vulnérables plus précisément ;
- savoir se repérer dans l'histoire et les évolutions contemporaines des politiques publiques, des dispositifs au sein de divers champs d'intervention sociale : le handicap, les politiques familiales, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité, la dépendance et le vieillissement, le logement, la santé, les politiques de la ville et du territoire...

Objectifs pédagogiques :

A partir d'apports de cours et d'études de documents, d'articles scientifiques ou de presse, les étudiants seront formés à réfléchir à un certain nombre de questions sociales contemporaines (la solidarité, l'intégration sociale, le care, la vulnérabilité, les demandes de reconnaissance, les discriminations, les souffrances sociales, l'inclusion...) et à envisager le devenir, dans nos sociétés contemporaines, sur le terrain ou en institution, des personnes en situations difficiles : difficultés économiques, sociales, professionnelles ; situations de handicaps ; personnes racialisées et/ou discriminées ; conduites addictives ; maladies somatiques ou psychiques ; personnes âgées ; demandeurs d'asile ; personnes sans domicile fixe... .

Au travers de différents outils pédagogiques, l'enjeu sera, d'une part, de doter ces étudiants d'une compétence réflexive et d'outils d'analyse pour appréhender les grandes problématiques sociales contemporaines et, d'autre part, d'apprendre à argumenter, à discuter à partir de données fondées, à présenter ou soutenir ses points de vue personnels en s'appuyant

notamment sur des ressources théoriques et méthodologiques.

Contenus :

Ce TD, s'organisera autour de l'étude et du commentaire de différents documents et apports renvoyant à un certain nombre de thématiques.

On discutera notamment :

• L'environnement institutionnel :

- Histoire des politiques sociales, des politiques publiques et de l'action sociale ;
- Politiques sociales, citoyenneté et régime politique : le cas français et les enjeux du solidarisme ;
- Mutations du travail social.

• Les publics, quelques problèmes spécifiques et les pratiques professionnelles :

- État des inégalités sociales ;
- Processus de vulnérabilisation et accompagnement social ;
- Modes d'intervention auprès des publics.

• Acteurs et dynamiques professionnelles :

- Les publics de l'intervention sociale ;
- Les modes de travail contemporains : travail en réseau et participation des usagers ;
- La relation d'aide.

Bibliographie :

ASTIER I. [2007]. *Les nouvelles règles du social*. Paris : PUF.

AUTÈS M. [2000] [dir.]. *Les mutations du travail social*. Paris : Dunod.

DARTIGUENAVE J-Y. [2010]. *Pour une sociologie du travail social*. Rennes : PUR.

DONZELOT J. [1984]. *L'invention du social*. Paris : Fayard.

DEMAILLY L. [2008]. *Politiques de la relation*. Paris : Presses Universitaires du Septentrion.

SIBLOT Y. [2006]. *Faire valoir ses droits au quotidien*. Paris : Presses des sciences Po.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : écrit de 30 mn et dossier

Session 2 : écrit 2h

OUVERTURE AUX MÉTIERS DU PARAMÉDICAL

Arlette JACQUET-POIDEVIN - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Découverte et rencontres avec des acteurs du paramédical de leur entourage et du mien.

Exposés oraux en sous-groupes.

Construction de questionnaires et de fiches récapitulatives.

Prérequis du cours :

Ecoute active et intérêt pour le milieu sanitaire, social et paramédical.

Compétences visées :

Connaissances approfondies de la formation, de l'évolution de la profession, du vocabulaire, des structures et des acteurs du paramédical.

Objectifs pédagogiques :

Recueillir des informations sur l'actualité de la formation, des témoignages des acteurs du

milieu paramédical avec leur vécu.

Contenus :

Recherches documentaires et exposés oraux en sous-groupes.
Synthèse écrite en fin de semestre sous forme de dossier.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : oral + écrit 2h
Session 2 : examen écrit 2h

MAÎTRISE DE L'ORAL

Laurence JAUR-DAIZE - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Cours magistral
Mises en situation
Exercices pratiques
Auto-évaluation entre pairs

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Prendre la parole dans différents contextes
Adapter sa voix et son attitude aux contraintes de la situation
Choisir un registre de langue approprié
Utiliser un vocabulaire précis et varié
Développer la fluidité verbale
Maîtriser la communication verbale et non-verbale
Développer un argumentaire personnel ou en groupe
Coopérer dans l'optique d'une production orale

Objectifs pédagogiques :

Mettre les étudiants à niveau en expression écrite et orale dans la perspective des attentes universitaires et professionnelles à venir.

Contenus :

> Exercices individuels hebdomadaires
> Exposé collectifs programmés
> Prise de parole individuelle dans le cadre de débats

Bibliographie :

CORDEIL-LE MILLIN, Y. [2015], *La parole est à vous*. Paris, France : Dunod
DUBOST, M., & TURQUE, C. [2014]. *Améliorer son expression écrite et orale*. Paris, France : Ellipses.
S. de FREITAS [2018] *Porter sa voix : s'affirmer par la parole* : Le Robert

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Contrôle continu : Ensemble de présentations orales [coeff.1] + oral de groupe [coeff.2]

Session 2 : exposé

BIOLOGIE APPLIQUÉE À LA PSYCHOLOGIE

Elara MOUDILLOU - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Présentations orales, vidéos, exercices

Prérequis du cours :

Cours de psychobiologie L1

Compétences visées :

Comprendre les principes de base de la psychobiologie

Objectifs pédagogiques :

Renforcer et compléter les fondements présentés dans les CM de L1 de psychobiologie par une reprise des grandes lignes du cours et une analyse de quelques troubles mentaux.

Contenus :

Le neurone : une cellule eucaryote
Le neurone : synthèse protéique
La physiologie neuronale
La neuroanatomie
La psychophysiologie de différents troubles mentaux
La trisomie 21
La schizophrénie
L'épilepsie

Bibliographie :

La psychophysiologie, 2^{ème} édition, Françoise Morange-Majoux, Dunod, 2017.
La psychobiologie, 6^{ème} édition, Marc S. BREDLOVE, Mark R. ROSENZWEIG, Neil V. WATSON, de BOECK, 2012.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 1h d'examen sur table [dernière séance de cours]
Session 2 : 1h d'examen sur table

BIOLOGIE RENFORCÉE

Elara MOUDILLOU - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques, vidéos, exercices

Prérequis du cours :

Connaissance des bases de la biologie humaine

Compétences visées :

Comprendre l'organisation et le fonctionnement d'une cellule
Comprendre les systèmes de communication au sein d'un organisme pluricellulaire :

communication entre cellules et communication nerveuse

Objectifs pédagogiques :

Avoir des connaissances approfondies en biologie et neurobiologie

Contenus :

L'organisation des cellules et des virus
L'information génétique et son expression
Prolifération, différenciation
La communication intercellulaire
La communication nerveuse
La potentialisation et la dépression à long terme

Bibliographie :

- Biologie, Le cours, Daniel Richard, Dunod, 2018
- Biologie pour psychologues, Daniel Boujard, Dunod, 2014

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 1h d'examen sur table (dernière séance de cours)
Session 2 : 1h d'examen sur table

ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE

Riccardo REZZESI - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Cours magistral, dialogue, discussion et lecture de textes

Prérequis du cours :

Une connaissance minimale de l'histoire de la pensée ; désir de penser et pratiquer l'interdisciplinarité

Compétences visées :

Découvrir les débats et les mutations conceptuelles qui ont caractérisé l'histoire de la notion de personne ; développer une pensée personnelle et critique par rapport aux questions animant l'anthropologie philosophique : « Qu'est-ce que l'homme ? » ; « Y-a-t-il un propre de l'homme ? » ; « Quelle est la place de l'homme dans la nature ? », etc.

Objectifs pédagogiques :

Comment définir la personne ? Qu'est-ce qui fait de nous une personne ? La raison, la capacité de réflexion, la maîtrise de soi, la relation aux autres ? La question de la personne (et la personne comme question) se trouve au cœur de l'histoire de la pensée : de la philosophie antique et médiévale à la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, en passant par sa formulation moderne (de Locke à Kant). Le cours se propose ainsi de réfléchir sur la complexité, la spécificité et l'évolution historique de la notion de personne, avec un approfondissement de l'anthropologie personnaliste proposée par Emmanuel Mounier [1905-1950].

Contenus :

Concept de personne ; personnalisme ; anthropologie relationnelle ; question de la subjectivité

Bibliographie :

HOUSSET, E., *La différence personnelle. Essai sur l'identité dramatique de la personne humaine*, Paris, Hermann, 2019
HOUSSET, E., *La vocation de la personne*, Paris, PUF, 2007
LACROIX, J., *Kant et le kantisme*, Paris, PUF, 1981.
LACROIX, J., *Le personnalisme. Sources, fondements, actualité*, Lyon, CSF, 1981
MOUNIER, E., *Écrits sur le personnalisme*, Paris, Seuil, 2000
MOUNIER, E., *Le Personnalisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2001
RICŒUR, P., *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Folio, 2005
RICŒUR, P., *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990
VIALATOUX, J., *La morale de Kant*, Paris, PUF, 1956

Modalités d'évaluation :

Session 1 : examen final – Devoir écrit sur table (durée : 1h30) : commentaire de texte ou dissertation, au choix.
Session 2 : écrit 1h30

GESTION DES CONFLITS/DYNAMIQUE DES GROUPES

Angélique HENAUULT, Sophie RITT - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Outils pour les étudiants pour mieux vivre la vie de groupe à l'Université
Aider à intégrer le déséquilibre sociocognitif comme étape inhérente au processus d'apprentissage

Prérequis du cours :

Être en situation d'apprentissage
Avoir vécu ou observé des situations conflictuelles dans les apprentissages

Compétences visées :

Repérer, analyser les situations conflictuelles en situation d'apprentissage
Exprimer ses perceptions (vécus émotionnels, stress)
Adopter une posture constructive (levier d'action, ouverture, dialogue)

Objectifs pédagogiques :

Identifier les situations d'apprentissage potentiellement conflictuelles
Analyser les facteurs influençant la situation lors des apprentissages universitaires
Repérer les états émotionnels (les siens, ceux des autres)
Exprimer ses perceptions, vécus émotionnels pour faire évoluer les situations de travail en groupe
Apprendre à se décentrer et mieux comprendre son environnement
Apprendre à négocier avec soi et avec ses collègues

Contenus :

Apports conceptuels : groupe, étapes de vie d'un groupe,
Contextes et modes d'apprentissage – conflit socio-cognitif
Groupe et dynamiques de groupes
Faits, opinions, ressentis
Émotions, attitudes, comportements

Bibliographie :

ANZIEU D, MARTIN J-Y « *Dynamique des groupes restreints* » PUF Quadrige Manuels
MUCCHIELLI R. « *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes* » Ed° ESF Sciences Humaines
MUCCHIELLI R. « *L'entretien de face à face dans la relation d'aide* » Ed° ESF
WATZLAWICK P. « *La réalité de la réalité* » Ed° POINTS Essais
WEBER P. « *Premier entretien dans la relation d'aide* » Ed° Chronique Sociale
HUET C., RHAU G., THOMAS L. « *La boîte à outils du bien-être au travail* » Ed° DUNOD
PERRET-CLERMONT A-N. « *La construction de l'intelligence dans l'interaction sociale* » Ed° P .LANG
BUCH C, DARMON C & AI « *Régulation des conflits sociocognitifs et apprentissage* » Revue Française de Pédagogie N°163, 2008

Modalités d'évaluation :

Dossier de sous-groupe - coeff 2
Présentation orale (avancement du dossier) - coeff 1
En session 2, reprise du dossier

PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES

Emmanuel d'Hombres - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Cours magistral comportant des séquences interactives.

Prérequis du cours :

Goût de l'interdisciplinarité ; curiosité intellectuelle pour des disciplines voisines, bordant la psychologie

Compétences visées :

Acquisition d'une culture générale et d'une réflexion critique sur les différentes sciences humaines

Objectifs pédagogiques :

Les sciences humaines (histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, linguistique, économie) constituent aujourd'hui un vaste massif de savoirs, d'origine, d'amplitude et de méthodologie différentes. Quelles sont les principales ? Quelle est leur histoire ? Quelles sont leurs principaux concepts et leurs débats structurants ? Quelles relations entretiennent-elles entre elles, et notamment avec la psychologie? La philosophie, discipline à vocation réflexive, nous engage dans une attitude à la fois de curiosité bienveillante et de vigilance critique à l'égard de ces différents savoirs, des controverses qui s'y déroulent, de leur portée et de leur prétention.

Nous procéderons par coups de sonde philosophique sur des concepts et débats importants des différentes sciences humaines, en laissant une large part à l'interaction au plan pédagogique.

Contenus :

Sociologie ; anthropologie ; histoire ; linguistique ; économie ; réflexivité sur les savoirs

Bibliographie :

FOUCAULT M., *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, 1966

CASSIRER E, *Logique des sciences de la culture*, Ed. du Cerf, 1991
BOUVERESSE R, *La philosophie et les sciences de l'homme*, Ellipses, 1998
DORTIER J-F (dir.), *Une histoire des sciences humaines*, Ed. Sciences Humaines, 2012
HULAK F et GIRARD C. (dir.), *Philosophie des sciences humaines*, 2 vol., Vrin, 2012-2018

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Oral : 10 mn (coef 1) et écrit de 1h30 (coef 2) sur le dernier cours
Session 2 : Ecrit 2h

**LICENCE
DEUXIEME
ANNÉE**

TABLE DES MATIERES

LICENCE 2^{ÈME} ANNEE – SEMESTRES 3 ET 4**Semestre 3****UE. Fondamentale**

Psychologie clinique et psychopathologie 3 CM et TD	96
Psychologie du développement 3	96

UE. Fondamentale

Psychologie sociale 3 CM et TD	97
Psychologie cognitive Neuropsychologie 3.....	98

UE. Fondamentale

Exploitation de la littérature scientifique	98
Méthodologie disciplinaire : observation	99

UE. Langues

Anglais.....	101
Allemand.....	101
Espagnol.....	102

UE. TIC

TIC	104
-----------	-----

UE. Complémentaire au choix [2 options]

Handicap et troubles dys	106
Droit de la famille.....	107
Activation du développement vocationnel et personnel.....	107
Thérapies non médicamenteuse auprès des personnes âgées.....	108
Psychologie positive (en anglais).....	109
Violences intra familiales.....	110
Groupes et liens.....	111
Neuropathie.....	112
Art-thérapie.....	113
Penser le corps souffrant.....	114
DFH.....	114

Semestre 4**UE. Fondamentale**

Psychologie clinique et psychopathologie 4	116
Psychologie cognitive et neuropsychologie 4	116
Psychologie sociale 4.....	117
Psychologie du développement 4.....	117

UE. Fondamentale

Psychologie du travail	118
Psychologie de la santé.....	119
Psychologie de l'éducation et de la formation	120

UE. Fondamentale

Psychobiologie 2	120
Statistiques inférentielles 1	121

UE. Préprofessionnalisation

PPP	122
-----------	-----

UE. Langues

Anglais.....	124
Allemand.....	125
Espagnol.....	126

UE. Complémentaire au choix [2 options]

Accompagnement du stage.....	127
Stress management and avoiding burn out.....	128
Entre image et pensée : La psychologie au cinéma.....	129
Le(s) couple(s) d'hier et d'aujourd'hui	130
Psychopédagogie.....	131
Criminologie : victimologie.....	133
Criminologie : violences intra familiales et conjugales.....	133
Interculturalité.....	134
Gérontologie.....	135
Ethologie.....	136
TCC Thérapies cognitives et comportementales.....	138
Psychologie clinique.....	139
Observation et écoute clinique.....	140
DFH.....	142

SEMESTRE 3				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie clinique et psychopathologie 3	CM/TD	20/20		
Psychologie du développement 3	CM	20	2	
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie sociale 3	CM/TD	20/20		
Psychologie cognitive Neuropsychologie 3	CM	20	2	
UE FONDAMENTALE				6
Exploitation de la littérature scientifique	TD	20	2	
Méthodologie disciplinaire : observation	CM/TD	20/20		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		
UE TIC				3
TIC	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX [2 options]				6
Handicap et troubles dys	TD	20		
Droit de la famille	TD	20		
Activation du développement vocationnel et personnel	TD	20		
Thérapies non médicamenteuse auprès des personnes âgées	TD	20		
Psychologie positive [en anglais]	TD	20		
Violences intra familiales	TD	20		
Groupes et liens	TD	20		
Neuropathie	TD	20		
DFH	TD	20		
Art-thérapie	TD	20		
Penser le corps souffrant	TD	20		

N'apparaissent ici, que les coefficients > supérieurs à 1

SEMESTRE 4				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie clinique et psychopathologie 4	CM	14		
Psychologie cognitive et neuropsychologie 4	CM	14		
Psychologie sociale 4	CM	14		
Psychologie du développement 4	CM	14		
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie du travail	CM	20		
Psychologie de la santé	CM	20		
Psychologie de l'éducation et de la formation	CM	20		
UE FONDAMENTALE				6
Psychobiologie 2	CM	20	2	
Statistiques inférentielles 1	CM/TD	20/20	2	
UE PRÉPROFESSIONNALISATION				3
PPP	CM/TD	6/10		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX [2 options]				6
Accompagnement du stage	TD	20		
Stress management and avoiding burn out	TD	20		
Entre image et pensée : la psychologie liée au cinéma	TD	20		
Le couple	TD	20		
Psychopédagogie	TD	20		
Criminologie : victimologie	TD	20		
Criminologie : violences intra-familiales et conjugales	TD	20		
Interculturalité	TD	20		
Gérontologie	TD	20		
Ethologie	TD	20		
TCC Thérapies cognitives et comportementales	TD	20		
Psychologie clinique	TD	20		
Observation et écoute cliniques	TD	20		
DFH	TD	20		

SEMESTRE 3

UE FONDAMENTALE 1

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE 3

Patrick-Ange RAOULT - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

192. Restituer les concepts fondamentaux de la psychanalyse
193. Caractériser les théories relatives à la psychopathologie des processus psychiques et la modélisation des dispositifs de soins, d'accompagnement, de prévention des souffrances psychiques et des psychopathologies.
195. Mobiliser les concepts fondamentaux de la psychopathologie clinique (principaux pôles d'organisation du psychisme et regroupements nosographiques en psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte) pour rendre compte d'observations cliniques, notamment dans certains champs spécifiques (psychosomatique, criminologie, psychotraumatisme, handicap, vieillissement)

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de reprendre et de compléter plusieurs notions et concepts de la métapsychologie aux fondements de l'approche psychodynamique en psychologie clinique, de présenter une introduction générale à la psychopathologie et de faire découvrir les grandes spécificités de la psychopathologie en fonction des âges de la vie.

Contenus :

CM :

En premier lieu sont abordés les théories des pulsions, les organisations pulsionnelles et le travail du deuil. Le cours présente ensuite une première synthèse de l'approche clinique en psychopathologie et les spécificités psychopathologiques au fil des âges (bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillissement).

Il se complète par un TD organisé autour de l'étude de cas cliniques.

TD :

- Apports méthodologiques sur l'étude de cas clinique (repérage, observation, réflexion ; implication subjectivante / distanciation objectivante ; repérage des modalités transférentielles et contre-attitudes)
- Travail autour de cas cliniques mettant en scène des problématiques cliniques et psychopathologiques liées aux différents âges de la vie.
- Exploration des enjeux psychiques et psychopathologiques.

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Marie ANAUT - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

211. Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]
213. Analyser les trajectoires développementales en situations de vulnérabilité et les facteurs contribuant à la mobilisation des ressources par l'individu
217. Identifier les facteurs individuels et contextuels, ainsi que leurs interactions dans la compréhension des trajectoires développementales

Objectifs pédagogiques :

A la lumière des grandes théories du développement abordées lors du semestre 1 et dans la continuité du semestre 2, l'objectif est de présenter les connaissances, théories et modèles du développement de l'individu dans différents grands domaines (biologique, cognitif, émotionnel et social).

Contenus :

Seront plus particulièrement abordés :

- La question de l'inné et de l'acquis ;
- Le développement moteur ;
- Le développement perceptif ;
- Le développement des émotions et de l'empathie ;
- Le développement du jugement moral et de la coopération

UE FONDAMENTALE 2

PSYCHOLOGIE SOCIALE 3

Blandine CERISIER, Clovis LEVREZ - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

221. Rendre compte des spécificités de l'approche psychosociale dans les champs des sciences humaines et sociales en général, et de la psychologie en particulier
222. Restituer les modèles théoriques fondamentaux de la psychologie sociale ainsi que les spécificités de ses objets, méthodes et outils de recherche
223. Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement présente les principaux champs d'investigation de la psychologie sociale et des théories fondamentales de la discipline. Il initie à l'articulation de concepts théoriques en psychologie sociale, à la vérification empirique des hypothèses issues de cette articulation, et à l'interprétation des résultats issus de la recherche en psychologie sociale. Les travaux dirigés visent à renforcer et compléter les connaissances acquises en CM (cf. contenus).

Contenus :

Bloc 1 : le groupe et ses enjeux (sentiment d'appartenance ; décisions et performances en groupes ; rôles et statuts sociaux au sein des groupes ; dynamique de groupes).
Bloc 2 : représentation collective de soi et d'autrui (catégorisation sociale ; stéréotypes,

préjugés et discriminations ; théorie de l'identité sociale ; relations intergroupes].

PSYCHOLOGIE COGNITIVE NEUROPSYCHOLOGIE 3

Céline BORG - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain
207. Mettre en pratique la démarche expérimentale en lien avec une fonction cognitive, ainsi que les méthodologies expérimentale et clinique spécialisées en neuropsychologie
209. Mettre en pratique le processus de validation, de falsification et d'exploitation de modèles du fonctionnement cognitif normal et pathologique
261. Exploiter logiquement des arguments théoriques et empiriques pour faire émerger une problématique de recherche et des hypothèses théoriques réfutables

Objectifs pédagogiques :

La psychologie cognitive vise à comprendre comment les individus traitent des informations dans le but de produire des comportements adaptés. Les étudiant.es se voient présenter différents modèles théoriques de certaines fonctions cognitives, appuyés par des résultats expérimentaux.

Contenus :

En deuxième année, l'objectif est d'avancer dans la compréhension de certaines fonctions cognitives en particulier : la mémoire de travail, l'imagerie mentale, et le raisonnement.

Modalités d'évaluation :

Examen : 1 heure [session 1 et 2]

UE FONDAMENTALE 3

EXPLOITATION DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

Céline GAYON, Manon ARENTS, Eloise MASOERO - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Compétences visées :

11. Utiliser les outils numériques permettant l'accès à l'information scientifique
21. Explorer la documentation non disciplinaire pertinente pour répondre à un questionnement spécifique
22. Effectuer une revue de la littérature scientifique
23. Evaluer la fiabilité d'une source d'information
24. Identifier et exploiter les indices de la fiabilité scientifique d'une étude ou d'une observation
31. Référencer les informations rapportées conformément aux exigences scientifiques
32. Dresser une synthèse précise, concise et didactique des éléments pertinents en lien avec le sujet traité
41. Articuler de façon logique et cohérente des concepts, modèles théoriques et observations

42. Questionner les intérêts et les limites d'un raisonnement, d'un modèle, d'une méthode, d'une étude
43. Identifier les enjeux théoriques et appliqués d'un résultat scientifique
51. Utiliser un vocabulaire scientifique précis et adapté
52. Transmettre un message simple, clair, adapté au public visé, à l'oral comme à l'écrit
53. Utiliser des supports visuels clairs et adaptés facilitant la compréhension de l'information
54. Réaliser un compte-rendu de recherche conforme aux standards scientifiques
61. Identifier précisément les informations pertinentes d'un article scientifique rédigé en anglais

Objectifs pédagogiques :

Ce TD vise à former les étudiant.es à l'exploitation de la littérature scientifique en psychologie, ceci avec un objectif triple : 1) renforcer leur autonomie dans la formation en leur offrant les outils nécessaires pour répondre eux/elles-mêmes aux questions de psychologie qu'ils et elles se posent au cours de leur cursus, 2) les former à l'articulation logique des éléments de la littérature et les initier ainsi à l'exercice de la problématisation scientifique, et 3) les former à l'écriture d'un compte-rendu scientifique conforme aux standards académiques.

Contenus :

Au cours des neuf séances du TD, les étudiants seront formés progressivement à chacune des étapes de la problématisation scientifique : sélection d'une question de départ pertinente en psychologie, évaluation de la fiabilité des sources d'information, exploration de la littérature grise pour contextualiser la question, exploration de la littérature scientifique via l'interrogation des bases de données internationales, sélection et lecture des articles scientifiques pertinents et synthèse des éléments essentiels, articulation des éléments théoriques et empiriques convergents et divergents, problématisation, synthèse orale du travail, et rédaction d'un rapport théorique référencé conforme aux standards scientifiques et académiques.

MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE : OBSERVATION

Blandine CERISIER, Manon ARENTS - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM (10 x 2h) + 20h TD (10 x 2h)

Compétences visées :

241. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif et des outils d'observation
301. Communiquer de façon réflexive et argumentée, à l'écrit comme à l'oral, à propos de ses observations, questionnements, postures, et pratiques de terrain

Objectifs pédagogiques :

- Initier les étudiants aux méthodes qualitatives
- Compléter ses connaissances théoriques et pratiques sur l'observation à partir de lecture
- Découvrir les différents dispositifs et techniques d'observation dans la recherche en psychologie
- Elaborer un dispositif d'observation en fonction des objectifs de recherche
- Recueillir et analyser les données de l'observation
- Découvrir les différentes techniques d'observation dans la pratique du psychologue

Contenus :

Cet enseignement de méthodologie disciplinaire est focalisé sur l'observation en psychologie. Il vise à situer l'observation au sein des méthodes qualitatives : de l'épistémologie générale

aux aspects techniques.

Différents types d'observation sont explorés (dans le cadre de la recherche et de la pratique). A travers les apports théoriques des CM et leur mise en pratique dans les TD, les étudiants vont apprendre à élaborer un dispositif d'observation (notamment à l'appui de la construction d'une grille d'observation), à analyser les données recueillies et à réfléchir les implications éthiques de cette méthodologie.

En effet, dans cet enseignement, les questions déontologiques font l'objet d'une attention particulière, tant en ce qui concerne le dispositif même de l'observation, le positionnement de l'observateur et la prise en compte du sujet observé.

Références

ARBORIO, A., FOURNIER, P. [2021]. *L'observation directe*. Paris Dunod. Les Topos, 5^{ème} édition.
De KETELE, ROEGIERS, X. [2016]. *Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents*. Paris : De Boeck, 4^{ème} édition
DEVEREUX, G. [1967]. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Flammarion.

UE LANGUES

ANGLAIS CM

Sabine KAZOGLOU, Finbar MCENEANEY - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Nouvelles en langue anglaise ainsi que vidéos liées aux nouvelles

Pré-requis :

Maîtrise parfaite des présents, temps du passé et du futur ; capacité de rendre compte dans un anglais grammaticalement correct d'un texte court.
Elaboration d'une analyse.

Compétences visées :

Compréhension écrite et orale, expression orale, compte rendu d'analyses, opinion.

Objectifs pédagogiques :

Acquisition intermédiaire/avancée de compétence en compréhension orale et écrite et expression orale à partir de textes courts/nouvelles en rapport avec les sciences humaines et sociales et la psychologie complexe des personnages des nouvelles.

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension et analyse des textes, informations sur les auteurs
Exercices de compréhension orale
Discussions et débats sur les textes et leurs aspects psychologiques
Révisions grammaticales sur les temps, prépositions, adjectives et vocabulaire dérivé

Bibliographie :

BRADBURY, T.CAPOTE, et al.THIRTEEN, *Modern English and American Short Stories* (dans ce recueil vous lirez les nouvelles suivantes : The Landlady, I Spy, The Telegram, The Fly The Last Leaf),éd. Le Livre de Poche. Lire en Anglais
MURPHY R., *English Grammar in Use*. Cambridge University Press
A.FRANGI, C.ROLAND-LÉVY, *L'anglais de la psychologie en 1000 mots*, éd Belin 1995 (recommandé)

Modalités d'évaluation :

Première session : Participation orale - coeff1
Evaluation orale à la fin du semestre sur travail effectué pendant S3 (lecture des nouvelles voire bibliographie), nouvelle non annoncée à l'avance - coeff 2, durée 15 minutes.

Deuxième session : rédaction écrite de 2 H. Résumé de 300 mots sur une des nouvelles.

Evaluation AJAC : rédaction écrite de 2 H. Résumé de 300 mots sur une des nouvelles.

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes
Exercices d'écoute
Utilisation de supports audio et vidéo
Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale (allemande ou autre)

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. *Dorsch – Lexikon der Psychologie*. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

Modalités d'évaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 0,25 : Un devoir sur table, durée : 1h30 (2h tiers temps) – coef 0,25 du c.c. : Un exposé oral, durée : entre 5 et 7 minutes/étudiant.e – coef 0,25 du c.c. : Un test de vocabulaire, durée : 10 minutes – coef 0,25 du c.c. : Une note de participation - b. un examen écrit, durée : 1h30 (2h tiers temps) à la fin du semestre – coef 1
2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Thématiques en lien avec l'apprentissage principal et l'Amérique Latine

- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés

Pré-requis :

- Maîtriser parfaitement le contenu du semestre 1 et 2.

- Lecture, compréhension et analyse de textes

Compétences visées :

- Continuer à parfaire et assoir les bases linguistiques par une mise en pratique des 4

compétences

- Compte rendu des thématiques de l'exposé

Objectifs pédagogiques :

Continuer à développer et acquérir les compétences en compression orale et écrite et expression orale à partir de l'exploitation des documents en lien avec les sciences humaines et sociales la psychologie et les thématiques de l'exposé

Contenu/plan du cours :

- Lecture, compréhension et analyse des textes sur la thématique choisie et du cadre contextuel

- Exercice de compréhension oral

- Discussions et débats sur les thématiques et leurs aspects psychologiques

- Présent du subjonctif : formation y utilisation

- Mise en pratique des 4 compétences à partir de différents supports créés et adaptés aux niveaux des étudiants et en lien avec les sujets travaillés en cours : diaporamas explicatifs, QCM, quiz interactifs...

Bibliographie :

Ormal-Grenon J. B., Salzedo C. [2017]. *Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol*. Paris : Le Robert.

González Hermoso A., Sánchez Alfaro M. [2014]. *Le Bled español-Tout-en-un*. Paris : Hachette.

Journaux en ligne : www.bbc.com/mundo et www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

Evaluation : première session : participation orale : coeff1, évaluation orale sur travail effectué pendant S3 [présentation de la thématique choisie]. Coeff 2, durée 20 mn

Deuxième session : rédaction écrite de 1h30 sur le contenu du cours

Evaluation AJAC : rédaction écrite de 1h30 sur le contenu du cours

UE TIC

TIC

Florence BARONE, Olivier SOUBEYRAND - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

TD sur ordinateur en utilisant la plate-forme pédagogique et le réseau

Support de cours électronique.

Document d'aide

Exercices de mise en application en lien avec la psychologie et avec le TD de Statistiques.

Dépôt de production sur la plate-forme pédagogique

Prérequis du cours :

Connaître les rudiments de fonctionnement d'un ordinateur.

Compétences visées :

1. Savoir-faire disciplinaire :

Savoir mettre en forme un tableau de chiffres.

Être capable de créer des formules de calcul.

Utiliser les fonctions de base d'Excel.

Représenter graphiquement des données numériques.

Exploiter les données (tri, sous-total, tableaux, etc.)

2. Compétences transférables :

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en réseau, utiliser les outils numériques de communication et de travail collaboratif.

Être responsable, à l'ère du numérique de la maîtrise de son identité numérique, respecter la réglementation en matière de vie privée et de propriété intellectuelle.

Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.

Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser les bases d'un tableur et d'un éditeur de graphique : éléments constitutifs, calculs, mise en forme, exploitation des données, graphiques

Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques.

Contenus :

Le tableur

Chapitre 1 : Introduction, éléments de base

Chapitre 2 : Calculs

Chapitre 3 : Mise en forme des données

Chapitre 4 : les tris et les sous-totaux

Chapitre 5 : les graphiques (et fonctions graphiques)

Chapitre 6 : L'intégration de données externes

Chapitre 7 : Les tableaux (dont tableaux dynamiques croisés et TCD approfondis)

Chapitre 8 : Le traitement de texte et les tableaux

Bibliographie :

La bibliographie sera donnée par l'enseignant au début du semestre.

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : Contrôle continu (coef 1) + Évaluation individuelle sur machine sous forme d'un partiel

Durée : 1 heure (coef 2)

2^{ème} session : Évaluation individuelle sur machine.

Durée : 1 heure

Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage

UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS)

HANDICAP ET TROUBLES DYS

Audrey MAZUR - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

TD en présentiel

Supports de cours : vidéos, power point, photocopiés, animations, lectures

Compétences visées :

Ce TD a pour objectif de développer :

- Avoir une connaissance des troubles du neurodéveloppement
- Savoir les distinguer
- Connaître les différents troubles Dys- et leur impact sur l'individu, sa scolarité, sa vie professionnelle et sa vie quotidienne
- Connaître le trouble de la dyslexie-dysorthographe, son évolution et son impact selon les âges
- Prendre conscience des clés et des leviers pouvant aider les personnes présentant une dyslexie-dysorthographe

Objectifs pédagogiques :

Ce cours est un cours de découverte afin de se familiariser aux troubles du neurodéveloppement. Ces troubles seront alors décrits, tant d'un point clinique que comportemental. Puis, un focus sera fait sur les troubles des apprentissages et plus spécifiquement sur la dyslexie-dysorthographe.

En cours, seront apportées des bases théoriques permettant alors de nourrir une réflexion, en groupe, sur une thématique en lien avec ces troubles du neurodéveloppement. Un travail de recherche sera demandé et validé par un oral. Puis une évaluation sur table sur le contenu du cours sera prévue à la fin du semestre.

Contenus :

TD 01 – Les troubles neuro-développementaux - introduction

TD 02 – Les troubles neuro-développementaux – description clinique

TD 03 – Les troubles des apprentissages – introduction

TD 04 – Les troubles des apprentissages – description clinique & Impacts au quotidien

TD 05 – Les prérequis à l'entrée dans la lecture et l'écriture

TD 06 – Les mécanisme de lecture et d'écriture

TD 07 – Exemple d'un trouble des apprentissages : la dyslexie-dysorthographe

TD 08 – Exemple d'un trouble des apprentissages : la dyslexie-dysorthographe

TD 09 – Examen écrit

TD 10 – Oraux

Bibliographie :

Collectif d'auteurs. [2020]. *Les troubles du neurodéveloppement*. Contraste – Enfance et Handicap, n°51.

FOURNERET, P. et DA FONSECA, D. [2018]. *Les enfants Dys*. Elsevier Masson, Issy-Les-Moulineaux.

MAZEAU, M., POUHET, A. et PLOIX-MAES, E. [2021]. *Neuropsychologie et troubles des apprentissages chez l'enfant*. Elsevier Masson.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Oral et écrit de 1h30 pendant le dernier cours

Session 2 : évaluation sur table (1h30)

DROIT DE LA FAMILLE

Sandrine HARISPURU - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h de TD

Compétences visées :

Cet enseignement vise à appréhender les diverses formes de « cellules familiales » et les divers liens familiaux ainsi que leurs conditions de création, fonctionnement et dissolution.

Objectifs pédagogiques :

Connaître les différents liens familiaux : leurs conditions de constitution, de fonctionnement et de dissolution ainsi que les différents effets de ces liens.

Contenus :

Approche du droit de la famille à travers le couple [concubinage, PACS et mariage], la filiation [par procréation et adoption] et les relations juridiques entre les membres d'un couple et d'une famille.

Bibliographie :

Dalloz Action : droit de la famille / Collection « Les Carrés » L'essentiel du droit de la famille / LexisNexis : droit de la famille

Modalités d'évaluation :

Sessions 1 et 2 : QCM et/ou cas pratique – Durée : 45 mn sur le dernier cours [session 1]

ACTIVATION DU DÉVELOPPEMENT VOCATIONNEL ET PERSONNEL - SE PRÉSENTER : DE L'IDÉAL AU RÉEL

Sophie RITT - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

L'UE s'appuie sur la pédagogie expérientielle pour faire vivre des moments individuels et de groupe, et ainsi acquérir des connaissances en lien avec la construction d'un projet collectif.

Prérequis du cours :

Être en situation d'apprentissage

Avoir exercé une activité [bénévole et/ou professionnelle] au sein du milieu professionnel, familial, en association, en club sportif, saisonnière...

Compétences visées :

Valoriser les activités réalisées [seul.e ou en groupe]

Identifier ses valeurs, centres d'intérêt, habiletés et softs skills

Se présenter en valorisant ses expériences, ses centres d'intérêt,

Participer à la réalisation d'une production en équipe

Expérimenter une démarche créative

Objectifs pédagogiques :

Identifier les expériences réalisées en précisant leur contexte

Lister les activités réalisées (individuellement et/ou collectivement)

Exprimer les principaux apprentissages réalisés (cognitifs, techniques, organisationnels, relationnels, etc.)

Repérer ses centres d'intérêt et les valeurs associées

Contenus :

Expression de leurs expériences [professionnelles, engagements sportifs, associatives, culturelles...]

Analyse des habiletés développées, des apprentissages réalisés

Conception et réalisation d'une production [en sous-groupe]

Analyses de situations vécues – retours d'expérience

Apports conceptuels : développement de la personne – contextes, valeurs et sens

Concepts d'expérience, d'apprentissage

L'approche ADVP : étapes d'un projet, type de pensée, intentionnalité

Bibliographie :

ROGERS C. « Le développement de la Personne », INTER EDITIONS

MOUILLET M-C., COLIN C., PELLETIER D. « Chemin faisant – Tome 1, ADVP : Fondements théoriques, exercices pratiques » Ed° QUI PLUS EST

BOVAY M., et LIMOGES J. « Imprévisibles ados, difficultés et richesses » Ed° FABERT

LIMOGES J., « La dynamique Individu, étude, travail. L'orientation et les développements de carrière » Ed° QUI PLUS EST

CARRE P., BANDURA A., « Une psychologie pour le 21^{ème} siècle » Revue SAVOIRS 2004 N°5

LE BOTERF G. « De la compétence à la navigation professionnelle » Ed° EDITIONS d'ORGANISATION

Modalités d'évaluation :

Session 1 : réalisation d'une production en sous-groupe - coeff 2 [remis en TD8]

Présentation orale [Retour d'expérience par sous-groupe] - coeff 1 [remis en TD9]

Session 2 : reprendre la production initiale et apporter des modifications et/ou des améliorations - coeff 2 avec un retour d'expérience rédigée à l'écrit : coeff 1

THÉRAPIES NON-MÉDICAMENTEUSES AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES

Céline GAYON - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Alternance de lecture d'articles scientifique, vidéos, podcasts, cours théorique et jeux de rôle.

Prérequis du cours :

Connaissances autour du vieillissement cognitif, être à l'aise pour parler en public et avec les outils informatiques, imagination, curiosité et ouverture d'esprit.

Compétences visées :

Changer son regard sur la personne âgée et les troubles cognitifs.

Acquérir des connaissances à propos de différentes méthodes de prise en charge non-médicamenteuses.

Comprendre la méthode, savoir l'appliquer.

Analyser une situation clinique, faire un choix de prise en charge adaptée en fonction de la

personne.

Objectifs pédagogiques :

Ceci est une option de découverte qui s'adresse aux étudiants voulant travailler avec les personnes âgées qui ont des troubles cognitifs, afin de proposer une prise en charge non-médicamenteuse adaptée.

Une spécialisation est requise pour pratiquer en accord avec le code de déontologie des psychologues.

Contenus :

Après un rappel à propos de la maladie d'Alzheimer et ses symptômes psycho-comportementaux, chaque séance de TD abordera une thématique particulière : philosophie Carpe Diem, approche Montessori, technique de validation de N. Feil par exemple. Des initiations autour de la démarche Snoezelen, la zoothérapie, l'art-thérapie ou les gérontotechnologies seront également abordées dans ce TD où la participation active est fortement recommandée ! Des lectures complémentaires seront proposées tout au long du semestre, sur le principe de la classe inversée, ainsi que la remise de certains travaux de synthèse sur Moodle.

Bibliographie :

CAMP, C- J. [2019]. *Alzheimer, une vie pleine de défis*. Paris : ESF sciences humaines.

GIL, R. & POIRIER, N. [2018]. *Alzheimer : de carpe diem à la neuropsychologie*. Paris : Editions Erès.

PELLISSIER, J. [2010]. *Ces troubles qui nous troublent*. Toulouse : Editions Erès.

Modalités d'évaluation :

2 devoirs maison et 1 écrit de 1H sur le dernier cours.

Examen sur table en session 2. [1 heure]

POSITIVE PSYCHOLOGY

Amanda COMORETTO - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Seminars

Prérequis du cours :

B2 level of English

Compétences visées :

The lecturer will lead the class with a critical eye on the various oral presentations.

Objectifs pédagogiques :

Explore the possibilities offered by the dynamic, intellectually rich, and extremely popular field of positive psychology by means of discussions, oral presentations and active research

Contenus :

Happiness and subjective Wellbeing [SWB], positive emotions, self-efficacy, optimism, hope, gratitude and forgiveness, applying positive psychology

Bibliographie :

1. Lyubomirsky, S. [2013]. *The Myths of Happiness*. ISBN 13: 978-0143124511

2. Fredrickson, B. L. [2009]. Positivity. ISBN-13: 978-0-307-39374-6

3. Fredrickson, B. L. [2013]. Love 2.0. ISBN-13: 978-0-14-218047-1

Modalités d'évaluation :

Choice of a research topic to be elaborated orally and in writing.

Session 1 : Oral presentation and essay (average mark between the two)

Active participation in the group will be rewarded.

Session 2 : Re-elaborated essay

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

PPT, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Prérequis du cours :

Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet.

Compréhension des notions théorico-cliniques du développement affectivo-cognitif d'un sujet, du couple conjugal, de la famille ; psychopathologie, mécanismes de défense, analyse d'un cas clinique, notions de la transmission psychique transgénérationnelle...

Notions des émotions, crise, conflit...

Compétences visées :

Acquisition des connaissances cliniques :

- D'appliquer des connaissances dans la relation et le travail avec un patient dans le cadre d'une prise en charge d'un enfant/adolescent/adulte qui a subi des violences interfamiliales ou/et est lui-même violent
- De présenter des prises en charge de délinquants
- D'appliquer des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

Décodage, analyse des théories, concepts, sur :

- Le couple, la famille
- Les violences exercées dans les familles : intraconjugales, interfamiliales
- Les conséquences des violences interfamiliales sur les enfants
- Les préventions des violences intrafamiliales
- La prise en charge des violences interfamiliales

Contenus :

- Initiation théorique, à travers des cas cliniques, à la méthodologie de repérage et d'analyse clinique de divers « modes » de violences dans le couple, la famille, les générations...
- Utilisation de l'outil de médiation du psycho-socio-génogramme dans la prise en charge thérapeutique

Bibliographie :

- COUTANCEAU R, SMITH J., [2014], *Violences psychologiques*, Dunod, Paris
- COUTANCEAU R., SALMONA M., [2016], *Violences conjugales et famille*, Dunod

- KEDIA M., VANDERLINDEN J., & 3 plus, [2019], *Dissociation et mémoire traumatique*, Dunod, Paris

Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : Exposé en groupe et dossier écrit en groupe

2^{ème} session : Retravailler le dossier

Evaluation AJAC

1^{ère} session : les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} session : retravailler le dossier

GROUPES ET LIENS

Catherine PERROT - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Photolangage et dispositif Grupo Operativo

Compétences visées :

Se familiariser avec une posture d'écoute groupale.

Se sensibiliser au champ transféro-contre-transférentiel.

Apprendre à repérer les mouvements émotionnels et certains processus dans les groupes.

S'initier au rôle d'animateur.trice de groupe, d'observateur.trice du groupe

Objectifs pédagogiques :

Acquérir des connaissances théoriques et concepts de base sur la groupalité dans un référentiel psychanalytique.

Articuler la théorie du groupe avec la pratique.

Expérimenter la situation groupale, la mise en lien avec l'autre

Mieux appréhender la complexité et l'importance des groupes dans le développement et la vie psychique du sujet.

Contenus :

TD 1 : la tâche de groupe et les angoisses dans les groupes [médiation Photolangage]

TD 2 : apports de Bion : groupe de base et groupe de travail

TD 3 : notion de relation d'objet et de lien : approche contemporaine de J.Puget

TD 4 : applications de la théorie du lien de J.Puget aux groupes, couples, familles

TD 5 : apports de Foulkes : dimension de rôle, porte-parole et mirroring/ introduction à la psychothérapie de groupe

TD 6 : apports de Pichon-Rivière : comment entendre l'articulation sujet/groupe : groupes internes, porte-voix, et rôles

TD 7 : pichon- Rivière : les émergents, la théorie des 3D, et tache du groupe explicite et implicite

TD 8 : les différents transferts dans les groupes, la dimension fraternelle en jeu dans les groupes [Rosa Jaitin]

TD 9 : approche psychanalytique du groupe familial et bases de la thérapie familiale analytique contemporaine [TFP]

TD 10 : évaluation

Bibliographie :

BION W, *Recherches sur les petits groupes*, Paris, PUF, 1961.

FOULKES S.H, *La groupe-analyse : psychothérapie et analyse de groupe*, Paris, Payot, 2004.

PICHON-RIVIERE E., *Le processus Groupal*, Paris, Erès, 2004.
KAES R, *Le complexe fraternel*, Paris, Dunod, 2009.
JAÏTIN, R, *Clinique de l'inceste fraternel*, Paris, Dunod, 2006 .
PUGET J, BERENSTEIN I, *Psychanalyse du lien ans différents dispositifs thérapeutiques*, Paris, Erès, 2008.
PUGET J, *Faire avec l'incertitude, investir le présent du sujet*, Lyon, Chronique Sociale, 2020.
GRANGEON E., « Les fondements groupaux de la thérapie familiale psychanalytique », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, vol. 37, no. 2, 2001, pp. 31-43.

Modalités d'évaluation :

partiel 1h30 en session 1 [dernière séance de cours] et session 2.

NEUROPATHIES

Elara MOUDILOU - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Présentations orales, vidéos, exercices

Prérequis du cours :

Cours de psychobiologie L1

Compétences visées :

Comprendre les mécanismes des principales neuropathies

Objectifs pédagogiques :

Renforcer et compléter les fondements présentés dans les CM de L1 et L2 de sychobiologie par l'analyse de grandes maladies neurobiologiques.

Contenus :

Les maladies neurogénétiques [Maladie de Huntington, Ataxie de Friedreich, Maladie de Charcot Marie Tooth]
Les tumeurs cérébrales
Les maladies à prions
La maladie d'Alzheimer
La maladie de Parkinson
La sclérose en plaques
L'épilepsie

Pour chacune de ces maladies, il sera question des orientations thérapeutiques disponibles

Bibliographie :

TISON F., COURATIER P., PACCALIN M., ERRAUD J., MASSON E., *Les maladies neurodégénératives et maladies apparentées en pratique*, 2022
BROCHET B, de SÈZE J., LEBRUN-FRENAY C., ZÉPHIR H., MASSON E. *La sclérose en plaques - Clinique et thérapeutique*, 2017.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 1h d'examen sur table [dernière séance de cours]

Session 2 : 1h d'examen sur table

ART-THÉRAPIE – DÉCOUVERTE ET PRATIQUE

Manon ARENTS- 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

10 séances de TD / 2h par séance

Prérequis du cours :

- Avoir un intérêt pour l'expression artistique sous toutes ses formes ainsi que pour l'accompagnement thérapeutique.
- Avoir une curiosité pour le monde de l'art, des notions théoriques seront abordées
- Être prêt.e à se saisir d'un média artistique pour réaliser son propre dispositif
- Une pratique artistique est un plus [dessin, musique, modelage ...] mais ce n'est pas un prérequis

Compétences visées :

Découverte de l'art-thérapie

Élaboration de dispositif[s] d'art-thérapie

Assimilation de notions propres à cette approche thérapeutique

Objectifs pédagogiques :

Se familiariser avec la pratique de l'art-thérapie

Découvrir des outils de travail

Réaliser son propre dispositif d'art-thérapie

Contenus :

Études de productions artistiques variées [dessin, peinture, musique, film...]

Présentation des différents champs d'expression de l'art-thérapie [traumatisme, deuil, particularités développementales...]

Introduction à l'histoire de l'art

Présentation de dispositifs d'art-thérapie

Accompagnement dans l'élaboration de son propre dispositif d'art-thérapie

Bibliographie :

ALTET, X. B. I. [2020]. *Histoire de l'art : « Que sais-je ? »* n° 2473. Que sais-je.
CHARRAS, K., EYNARD, C., CÉRÈSE, F., & CÉRÈSE, A. [2022]. *S'affranchir du concept de handicap : Critique constructive d'une notion obsolète*. Éditions In Press.
DIKANN, A. [2019]. *L'art-thérapie, un soin à plusieurs dimensions*.
FERNANDEZ, L. [2008]. *Le test de l'arbre. Un dessin pour comprendre et interpréter*.
HOUDÉ, O. [2020]. *La psychologie de l'enfant*. Que sais-je.
KLEIN, J. P. [2019]. *L'art-thérapie*. Que sais-je.
KÜBLER-ROSS, E., & KESSLER, D. [2009]. *Sur le chagrin et le deuil*. Editions Jean-Claude Lattès.
PEDINIELLI, J. L., & MARIAGE, A. [2015]. *Psychopathologie du traumatisme*. Armand Colin.
VIVES, J. M., & VINOT, F. [2014]. *Les médiations thérapeutiques par l'art : le Réel en jeu*. Eres.
ZAOUCHE-GAUDRON, C. [2002]. *Le développement social de l'enfant*. Paris: Dunod.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : un dossier individuel - coef 1 - un oral individuel - coef 1 - un devoir maison coef 1

Session 2 : dossier

PENSER LE CORPS SOUFFRANT

Laurent DENIZEAU - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Initiation à la démarche anthropologique

Analyse de matériaux ethnographiques : témoignages, retranscriptions d'observations, récit mythique, discours médical, photographies, publicités.

Compétences visées :

Capacité à questionner des univers de représentations

Objectifs pédagogiques :

Initiation à l'anthropologie du corps

Se situer dans un questionnement éthique

Contenus :

- Qu'est-ce qu'une représentation ?
- Les représentations du corps humain
- Histoire de l'anatomie, l'invention du corps en occident
- Approches anthropologique et éthique de l'expérience de la maladie
- Anthropologie de la douleur

Bibliographie :

LE BRETON David, 1990, Anthropologie du corps et modernité, Presses Universitaires de France.

- 1995, Anthropologie de la douleur, Métailié

MARIN Claire, Hors de moi, Allia, 2008.

SCHUMACHER Bernard [dir.], 2019, L'éthique de la dépendance face au corps vulnérable, Erès.

Modalités d'évaluation :

Un commentaire de texte ou une dissertation au choix, sur table, durée 1H30 (dernier cours)

session 2 : partiel 2h

OPTION FORMATION HUMAINE

Cette UE est suivie dans le Département de Formation Humaine. Elle ne peut être choisie qu'une seule fois par année universitaire ; un choix en L2 sur le semestre S3 ou S4 et un choix en L3 sur le semestre S5 ou S6.

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi cette option d'être assidu.

Les modules de formation humaine supposent une participation active des étudiants et des échanges avec les intervenants.

Objectifs pédagogiques :

Offrir un espace de réflexion et de dialogue sur les grandes questions que pose la vie et qui traversent notre société.

Apporter une ouverture artistique et culturelle.

Impulser une dynamique transversale d'échange entre les étudiants de différents instituts.

Contenu/plan du cours :

Choisir deux cours dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez un descriptif plus complet dans le catalogue papier, ou que vous pouvez demander à votre secrétariat. Les syllabi de tous les cours sont disponibles sur <https://www.ucl.fr/formations/formation-humaine/catalogue-cours-formation-humaine/>

Ces modules ont une durée de 20 heures par semestre, dont 2 heures d'examen (10 séances hebdomadaires de 2h).

Pour l'option Formation Humaine de la licence de psychologie, deux modules doivent être suivis dans le même semestre (voir tableaux ci-dessous).

Attention certains modules ont un planning particulier (bien vérifier avant de s'inscrire) !

Certains modules particuliers (modules artistiques, engagement) demandent une certaine durée de pratique. Ils sont proposés sur l'année et peuvent être validés sur un semestre.

INFORMATIONS :

Les plannings des cours seront indiqués dans MOODLE,

envoyés par mail 10 jours avant le début des cours

et affichés dans le couloir du DFH

Descriptif des cours sur <http://www.ucl.fr/formation-humaine>

Contact : dfh@univ-catholyon.fr - 04 72 32 51 56

Accueil : DFH Campus St Paul - Bâtiment C - entresol bureau CE30 (sauf mercredi après-midi et vendredi)

Si l'étudiant est ajourné lors de l'examen, la deuxième session lui donnera une seconde chance ; toutefois, cette deuxième session ne pourra en aucun cas servir de première session à une personne qui n'aurait pas suivi le module ou qui ne se serait pas présentée à la première session sans raison valable.

Evaluation de tous les cours de Formation Humaine : suivant le module (cours) choisi.

SEMESTRE 4

UE FONDAMENTALE 1

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE 4

Barbara SMANIOTTO - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Compétences visées :

192. Restituer les concepts fondamentaux de la psychanalyse
193. Caractériser les théories relatives à la psychopathologie des processus psychiques et la modélisation des dispositifs de soins, d'accompagnement, de prévention des souffrances psychiques et des psychopathologies.

Objectifs pédagogiques :

L'objectif de cet enseignement est d'accompagner l'étudiant dans le travail d'articulation théorico-clinique qui sous-tend l'approche clinique en psychologie et en psychopathologie. Il s'agira donc de renforcer les connaissances théoriques et méthodologiques permettant le repérage des modalités d'émergence de la vie psychique à partir d'une présentation des principaux dispositifs cliniques. Le cours présentera ensuite les modèles psychopathologiques visant à une compréhension des différentes formes de souffrance psychique et de ses résonances avec les problématiques sociales et somatiques.

Contenus :

Métapsychologie : approfondissement ; Méthode d'exploration de la réalité psychique : l'associativité et le transfert ; Sémiologie des modes d'émergence de la réalité psychique ; Modèles psychopathologiques ; Pôles d'organisation du psychisme ; Psychoses ; Névroses ; Organisations limites ; Souffrances narcissiques- identitaires.

NEUROPSYCHOLOGIE 2

Catherine PADOVAN - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Compétences visées :

142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psychobiologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu
202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain
203. Caractériser les principales pathologies du système nerveux central, les grands syndromes lobaires et la spécialisation hémisphérique fonctionnelle
204. Caractériser la sémiologie, les modes d'évaluation, et les méthodes de prise en charge des syndromes neuropsychologiques
205. Caractériser les méthodologies expérimentale et clinique spécialisées en neuropsychologie

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement vise l'approfondissement de certains syndromes neuropsychologiques majeurs en présentant leurs tableaux cliniques, leurs classifications et leur évaluation.

Contenus :

- Les aphasies
- Les alexies et les agraphies
- Les apraxies
- Les syndromes frontaux
- Les syndromes amnésiques
- Neuropsychologie des traumatismes crâniens
- Les agnosies

PSYCHOLOGIE SOCIALE 4

Blandine CERISIER - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Compétences visées :

221. Rendre compte des spécificités de l'approche psychosociale dans les champs des sciences humaines et sociales en général, et de la psychologie en particulier
222. Restituer les modèles théoriques fondamentaux de la psychologie sociale ainsi que les spécificités de ses objets, méthodes et outils de recherche
223. Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement étend le champ des connaissances en psychologie sociale des étudiants de licence de psychologie. Dans la continuité des enseignements de psychologie sociale des semestres 2 et 3, il présente les principaux champs d'investigation de la psychologie sociale et les théories fondamentales de la discipline. Il initie à l'articulation de concepts théoriques en psychologie sociale [cf. contenus], à la vérification empirique des hypothèses issues de cette articulation, et à l'interprétation des résultats issus de la recherche en psychologie sociale.

Contenus :

Bloc 1 : Attitudes et comportements [modèles explicatifs des attitudes, de l'intention comportementale et modèles comportementaux associés, communication persuasive, dissonance cognitive et engagement].
Bloc 2 : Représentations sociales, rumeurs, émotions et menaces collectives.

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT 4

Marie ANAUT - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Compétences visées :

165. Situer, mobiliser et articuler les apports des différents champs de la psychologie, et notamment de la psychologie de l'éducation, pour répondre à une problématique

- développementale rencontrée en milieu éducatif ou médico-éducatif
211. Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]
213. Analyser les trajectoires développementales en situations de vulnérabilité et les facteurs contribuant à la mobilisation des ressources par l'individu

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les diverses sources socio-environnementales pouvant influencer le développement de l'individu tout au long de la vie
- Mieux connaître les influences potentielles des divers environnements de l'individu sur son développement psychosocial, adaptatif et relationnel
- Questionner les interactions entre l'individu et ses environnements sociaux pour mieux comprendre le développement social de l'individu : ses modes relationnels, son intégration sociale, ses compétences psychosociales, son adaptation aux événements de vie, etc.

Contenus :

Cet enseignement sera consacré au rôle de l'environnement social dans le développement psychosocial de l'individu tout au long de la vie. Les différentes sphères d'influence seront présentées et il s'agira notamment d'aborder le rôle de relations précoces, de la famille, de l'école, du groupe des pairs, mais aussi des milieux socio-économiques et culturels, etc. sur le développement de l'individu, et notamment son développement social [ses modes relationnels, son intégration sociale, ses compétences psychosociales, son adaptation aux événements de vie, etc.]. Ainsi, les notions de relations et d'interactions seront au cœur de cet enseignement et il s'agira de présenter leur nécessité dans les acquisitions, l'ajustement au monde et le bien-être de l'individu au cours des différents âges de la vie, mais aussi cours de certains événements de vie pouvant engendrer une vulnérabilité [transitions de vie, maladies, vieillissement, etc.].

UE FONDAMENTALE 2

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

Valentina DOLCE - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 x 2 heures]

Compétences visées :

161. Restituer les principaux modèles théoriques développés dans une perspective intégrative, notamment en psychologie de la santé, du travail, ou de l'éducation
163. Situer, mobiliser et articuler les apports des différents champs de la psychologie, et notamment de la psychologie du travail, pour répondre à une problématique relative aux activités professionnelles et organisationnelles

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement vise à :

- Proposer une réflexion sur la discipline [définition, niveaux d'analyse pris en charge par la psychologie du travail, relation avec les autres disciplines] ;
- Initier les étudiant.e.s aux principaux modèles théoriques utilisés pour étudier les implications psychologiques de l'expérience professionnelle, ainsi que les principales questions et les principaux problèmes liés à la relation entre l'individu, le travail et l'organisation ;

- Faire découvrir aux étudiant.e.s les champs d'investigation/d'application actuels de la psychologie du travail ;
- Faire découvrir les principales activités professionnelles d'un.e psychologue [ex : le recrutement ; l'orientation scolaire et professionnelle ; la formation ; la consultation organisationnelle, l'analyse du travail et la recherche...].

Contenus :

Principaux thèmes abordés pendant le cours :

- La présentation de la discipline et ses apports ;
- Le rôle du travail pour l'individu [sens du travail et question identitaire] ;
- Les mutations du travail : travailler aujourd'hui ;
- Les risques psychosociaux, détresse et bien-être dans les organisations ;
- La conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Les objectifs pédagogiques seront atteints à travers une présentation conceptuel-théorique des principaux thèmes. Parallèlement, les applications concrètes de ces apports seront explicitées dans le métier d'un.e psychologue du travail.

PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

Sylvie AVANZO - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 x 2h]

Compétences visées :

161. Restituer les principaux modèles théoriques développés dans une perspective intégrative, notamment en psychologie de la santé, du travail, ou de l'éducation
162. Mobiliser et articuler les apports issus des divers champs théoriques de la psychologie pour répondre des activités d'un individu
164. Situer, mobiliser et articuler les apports des différents champs de la psychologie, et notamment de la psychologie de la santé, pour répondre à une problématique sanitaire individuelle ou sociale

Objectifs pédagogiques :

L'enseignement doit permettre aux étudiants d'acquérir et de renforcer des connaissances et des compétences théoriques et cliniques dans le champ de la psychologie de la santé.

Cet enseignement présentera en particulier les théories, méthodes et connaissances scientifiques et les applications cliniques et psychosociales ainsi que les champs d'intervention en psychologie de la santé. Il s'intéressera aux positions du psychologue de la santé, à ses responsabilités en tant que professionnel et à aux modalités en prise en charge des vulnérabilités sur la base d'exemples concrets.

Contenus :

Introduction à la psychologie de la santé [définitions et différents domaines ; principaux modèles théoriques et méthodes en psychologie de la santé] ; psychologie clinique de la santé [définition, positionnement théorique et méthodologique, finalités] ; psychologie sociale de la santé [définition, positionnement] ; applications et champs d'intervention en psychologie clinique et sociale de la santé ; responsabilités du psychologue de la santé et position clinique ; prises en charge cliniques et psychosociales des situations de vulnérabilité du sujet.

PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Amanda COMORETTO - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM (10X2h)

Compétences visées :

161. Restituer les principaux modèles théoriques développés dans une perspective intégrative, notamment en psychologie de la santé, du travail, ou de l'éducation

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de présenter les concepts, théories et connaissances scientifiques en psychologie du développement appliquées à la question de la résilience tout au long de la vie, en s'appuyant sur des exemples concrets en lien avec la pratique professionnelle en psychologie de l'éducation et de la formation.

Contenus :

Mots clés : résilience, famille, éducation, handicap, développement.

Dans cette UE, la question de la résilience sera travaillée selon différents angles, en rapport avec le contexte et les situations de vie [la famille, l'école, le handicap], et en lien avec l'âge et le développement des individus. Cet enseignement sera l'occasion de mieux définir ce concept, de connaître les différents facteurs de résilience et leurs rôles respectifs et d'en comprendre les apports et les limites à travers plusieurs exemples. Au-delà des apports théoriques, il sera aussi question de prendre une part active dans l'identification de ces facteurs de résilience et des moyens d'agir sur ces facteurs dans différents contextes.

UE FONDAMENTALE 3

PSYCHOBIOLOGIE 2

Juan VIDAL - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psychobiologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu

Objectifs pédagogiques :

- Compréhension des bases neuronales des systèmes de perception et de motricité, de certaines fonctions cognitives et comportements psychoaffectifs.
- Faire connaître aux étudiants les bases neuroanatomiques et neurofonctionnelles de la perception humaine, de la motricité, de la mémoire, des émotions et de la motivation.

Contenus :

Perception visuelle ; Somesthésie ; Contrôle du mouvement ; Audition & équilibre ; Olfaction & gustation ; Psychobiologie de l'apprentissage et de la mémoire ; psychobiologie des émotions ; Psychobiologie de la motivation [prise alimentaire, sexualité, comportement dirigé vers un but]; Psychobiologie des troubles mentaux

STATISTIQUES INFÉRENTIELLES 1

Céline BORG - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM (10 x 2h) + 20h TD (10 x 2h)

Compétences visées :

251. Maîtriser les bases de l'analyse scientifique des données quantitatives [statistiques descriptives, inférentielles, et de modélisation]

Objectifs pédagogiques :

L'objectif du cours est de former au traitement statistique des données quantitatives.

CM

- différencier la méthode expérimentale (hypothético-déductive) des autres méthodes de recherche
- comprendre les principes de construction des plans factoriels
- utiliser les statistiques descriptives pour décrire les effets expérimentaux des plans factoriels [effets principaux, interactions d'ordre 2 et d'ordre 3]
- comprendre l'analyse de variance [ANOVA], le critère F et la table du F [principes des tables statistiques]
- utiliser les tests inférentiels comme l'ANOVA pour décider de l'existence d'un effet expérimental dans la population théorique : hypothèse nulle, critère de décision, erreur de type 1, erreur de type 2

TD

Se familiariser et utiliser correctement la notation et symbolologie internationale en probabilité/statistiques ; formuler des hypothèses ; savoir sélectionner le bon test à réaliser en fonction de l'étude et les hypothèses posées ; effectuer correctement les calculs impliqués ; évaluer une statistique de test et identifier sa valeur de p [significativité] ainsi que la valeur critique, interpréter les conséquences des résultats du test en fonction de l'étude.

Contenus :

CM

La première partie du semestre est consacrée essentiellement à la démarche descriptive [description des effets principaux et des effets d'interaction dans les plans factoriels]. La seconde partie du semestre est consacrée essentiellement à la démarche inférentielle avec l'exemple de l'analyse de variance [ANOVA] :

1. LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE EN PSYCHOLOGIE COGNITIVE
 - 1.1. Généralités : Les méthodes de recherche ;
 - 1.2. La méthode expérimentale ;
 - 1.3. Statistiques descriptives et statistiques inférentielles ;
 - 1.4. Le cycle du processus de recherche
2. LA CONSTRUCTION DU PLAN EXPÉRIMENTAL
 - 2.1. Le problème et la recension des travaux ;
 - 2.2. L'hypothèse générale ;
 - 2.3. Les variables de la situation expérimentale ;
 - 2.4. La définition du plan factoriel ;
 - 2.5. L'hypothèse opérationnelle
3. LE TRAITEMENT DES DONNÉES DES PLANS FACTORIELS

- 3.1. Généralités ;
- 3.2. Les données des plans factoriels ;
- 3.3. La situation expérimentale ;
- 3.4. La réduction de l'erreur expérimentale et les contrôles ;
- 3.5. L'écriture des plans factoriels ;
- 3.6. L'analyse des effets principaux ;
- 3.7. L'analyse des interactions simples [ou d'ordre 2] ;
- 3.8. L'analyse des interactions doubles [ou d'ordre 3]

4. EXERCICES SUR LA DESCRIPTION DES EFFETS EXPÉRIMENTAUX

5. L'ANALYSE DE VARIANCE

- 5.1. Premiers pas vers le F : L'inférence statistique, Hypothèse nulle et hypothèse alternative, Comment décider sur l'improbable ;
- 5.2. Le critère F : Approche intuitive ;
- 5.3. La notion de "degré de liberté" ;
- 5.4. Calcul du critère F ;
- 5.5. Le F critique et le rejet de H0 : Erreur de type 1, Erreur de type 2, Le seuil de confiance de l'erreur de type 1 : $\alpha = .05$, La distribution d'échantillonnage du F par Fisher et Snedecor, Zone de rejet et zone de suspension du jugement, La table du F et la lecture du F critique ;
- 5.6. Comprendre différentes tables d'ANOVA ; 5.7. Exemples et corrections d'exercices

TD

La première moitié du semestre sera consacré aux tests d'hypothèses sur une ou deux moyennes de population inconnues (tests de t, intervalle de confiance). La deuxième partie du semestre se focalisera sur les tests non paramétriques, par exemple les tests de chi carré sur la distribution d'une ou deux variables. L'objectif du TD est de transmettre une maîtrise sur la pose des hypothèses scientifiques, leur évaluation par l'exécution d'un test statistique approprié pour des données d'une étude portant sur une ou deux variables, ainsi que l'interprétation des conséquences du test vis-à-vis des hypothèses posées et les particularités de l'étude.

UE PRÉPROFESSIONNALISATION

PPP

Blandine DELETRAZ, Angélique HENAUULT, Sarah-Diane RITT, - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

6h CM + 10h TD + 9h en autonomie

Compétences visées :

- 71. Identifier les secteurs d'activité auxquels permettent d'accéder les formations en psychologie
- 72. Repérer la diversité de l'offre de formation accessible à l'issue de la licence de psychologie

Objectifs pédagogiques :

- Construire un projet professionnel réalisable
- Identifier les acteurs et structures facilitantes pour leur orientation professionnelle
- Développer ses méta-connaissances (valeurs, personnalité, intérêts)
- Identifier des outils permettant d'apprendre à expliciter ses expériences, compétences acquises (CV, LM)
- Apprendre à identifier ses motivations professionnelles

- Se préparer/ s'entraîner à la passation d'entretiens d'embauche

Contenus :

TD : Présentation, expérimentation d'outils de connaissance de soi, d'identification des compétences, des valeurs professionnelles et motivations associées

CM : centrés sur les outils [le réseau, la LM, le CV]

En complément, un travail autonome sera à réaliser auprès du COSIE [Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Etudiant.es] : les informations à ce sujet vous seront communiquées au début du semestre.

UE LANGUES

Attention : le cours magistral de langues au semestre 3 est obligatoire et donne lieu à une évaluation de fin de semestre qui sera comptabilisé au semestre 4.

ANGLAIS

Sabine KAZOGLU, Finbar MCENEANEY - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

TD : articles de la presse quotidienne et mensuelle ; extraits vidéo de la télévision américaine et britannique ; extraits de nouvelles en langue anglaise, approfondissement de sujets psychologiques liés aux présentations des étudiants, études de cas

Pré-requis :

Maîtrise parfaite des temps du présent, temps du passé et du futur ; capacité à rendre compte dans un anglais grammaticalement correct d'un texte court et exprimer son opinion et ses idées.

Compétences visées :

Élaboration d'une présentation approfondie sur un sujet psychologique de 45 min en anglais, niveau élevé avec recherche de vocabulaire élaborée. Animer la discussion avec la classe grâce au sujet et aux questions préparées.

Objectifs pédagogiques :

Acquisition intermédiaire/avancée de compétence en compréhension et expression écrite à partir de textes courts en rapport avec les sciences humaines et sociales.

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension et analyse de textes et de questions liés aux sujets de présentations
Exercices de compréhension orale et écrite
Discussions et débats sur des sujets de la Psychologie courante
Révisions grammaticales sur les temps, prépositions, adjectives et vocabulaire dérivé

Bibliographie :

MURPHY, R. English Grammar in Use. Cambridge University Press
Belin. L'anglais de la psychologie en 1000 mots (recommandé)
Psychology Today, Sussex Publishers

Modalités d'évaluation : première session : un exposé oral de 45 min [groupe de 2 étudiants] sur un sujet psychologique, plus participation orale, coef 1. Examen écrit final pendant le dernier cours : résumé et opinion sur texte inconnu mais d'un sujet vu pendant une des présentations. 1h30 coef 2, durée 1h30

Deuxième session : un examen écrit, résumé et opinion sur texte inconnu, durée 1h30

Evaluation AJAC : examen écrit final pendant le dernier cours, durée 1h30, idem 2e session

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes
Exercices d'écoute
Utilisation de supports audio et vidéo
Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu :

Revue de presse
Travaux de groupe et en binôme
Jeux de rôle
Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales
Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales
Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales
Révisions grammaticales si nécessaire
Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre]

Bibliographie:

WIRTZ M.A. [2017]. Dorsch – Lexikon der Psychologie. Göttingen : Hogrefe.
HECHT D. [1999]. Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Stuttgart : Klett.
REIMAN M. [2012]. Grammaire de base pour l'allemand. München : Max Hueber.

Evaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 0,25 : Un devoir sur table durée : 1h30 [2h tiers temps] – coef 0,25 du c.c. : Un exposé oral, durée : entre 5 et 7 minutes/étudiant.e - coef 0,25 du c.c. : Un test de vocabulaire, durée : 10 minutes - coef 0,25 du c.c. Une note de participation - b. un examen écrit, durée : 1h30 [2h tiers temps] à la fin du semestre – coef 1
2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S4] – voir groupes

Modalités pédagogiques :

TD : Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne en lien avec l'apprentissage principal.

Étude de Films et reportages sur des sujets dont la trame est en lien avec leur formation, l'Amérique Latine et les sujets des présentations des étudiants.

Prérequis :

Faire une exposition approfondie sur un sujet psychologique de 45 mn en espagnol, niveau élevé avec recherche de vocabulaire élaborée. Répondre aux questions du groupe. Animer une discussion avec la classe grâce au sujet et aux questions préparées.

Compétences visées :

Faire une exposition approfondie sur un sujet psychologique de 45 mn en espagnol, niveau élevé avec recherche de vocabulaire élaborée. Répondre aux questions du groupe. Animer une discussion avec la classe grâce au sujet et aux questions préparées.

Objectifs pédagogiques :

Acquisition intermédiaire/avancée de compétence en compréhension orale et expression écrite à partir de textes courts en rapport avec les sciences humaines et sociales.

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension et analyse de textes et de questions liés aux sujets de présentations
Exercices de compréhension orale et écrite
Discussions et débats sur des sujets en lien avec la Psychologie
Révisions grammaticales sur les temps, prépositions, connecteurs... et vocabulaire spécifique

Evaluation : Première session : un exposé oral de 15 min (groupe de 2 étudiants) sur une thématique en lien avec leur formation, plus participation orale, coeff 1. Examen écrit final pendant le dernier cours : Rédaction écrite sur le contenu du cours. 1h30 coeff 2, durée 1h30
Deuxième session : un examen écrit sur le contenu du cours, durée 1h30

Evaluation AJAC : examen écrit final pendant le dernier cours, durée 1h30, idem 2e session

Bibliographie :

Ormal-Grenon J. B., Salzedo C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.
González Hermoso A., Sánchez Alfaro M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS)

ACCOMPAGNEMENT DU STAGE

Christel RUBY - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

- Travail de groupe de type « analyse de la pratique », réalisation d'expériences de stage.
- Appuis théoriques
- Il est important de noter que la réalisation du stage est un élément déterminant. Le stage (50h environ) peut se dérouler tout au long de la L2 au S3 ou S4.
Un tuteur universitaire vous soutiendra dans vos démarches de recherche de stage.

Prérequis du cours :

Vouloir s'engager activement dans son projet de stage.

Compétences visées :

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'autoévaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Compétences génériques préprofessionnelles

- Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
- Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.
- Connaître les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur (résultant des dispositions légales et réglementaires, des dispositions contractuelles du contrat de travail, des obligations des employeurs et des organismes de solidarité sociale résultant du droit du travail et de la sécurité sociale).
- Combiner des connaissances théoriques avec l'approche d'un terrain pour produire une observation scientifique.
- Développer les savoirs, savoirs faire et savoirs être nécessaires dans un travail de terrain.

- Connaître les champs professionnels associés à la discipline.
- Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire.
- Construire son projet personnel et professionnel et, entre autres, connaître les techniques de recherche d'emploi.
- Etablir son portefeuille d'expériences et de compétences ou son e-portfolio, savoir rédiger un CV et une lettre de motivation, savoir préparer un entretien, se présenter dans différentes circonstances et valoriser ses compétences et ses expériences par écrit et oralement.
- Être en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle
- Se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel, identifier ses compétences et respecter les procédures, la législation et les normes et, entre autres, les normes de sécurité, analyser les besoins de l'équipe et des usagers (ou des clients).
- Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.
- Être sensibilisé aux questions de citoyenneté, d'éthique et appliquer, dans son comportement et ses relations professionnelles, la déontologie propre à sa fonction.

Objectifs pédagogiques :

L'étudiant est invité à construire et étoffer sa réflexion autour de son projet de stage. Le but demeure d'amener chacun à avoir la possibilité de faire un ou plusieurs stages avant l'entrée en L3.

Contenus :

Différents thèmes seront travaillés en groupes au cours du TD pour soutenir la démarche d'entrée en réflexion. Celle-ci sera centrée sur la construction du projet de l'étudiant. Donc, il ne sera pas demandé de rapport de stage. La recherche de stage appartient à l'étudiant. Elle sera matière à penser.

Bibliographie :

Chaque étudiant devra amener en cours d'année et dans son écrit des éléments bibliographiques propres aux domaines qui l'intéressent.

Modalités d'évaluation :

Première et deuxième session :

Présence au TD et participation. Rédaction d'un dossier amenant des éléments de réflexion sur le parcours de l'étudiant en lien avec le stage pendant le semestre.

STRESS MANAGEMENT AND AVOIDING BURN OUT

Amanda COMORETTO - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Seminars

Prérequis du cours :

B2 level of English

Compétences visées :

This course presents many practical insights into stress; what causes it, how it can be overcome and how to avoid it. Stress is examined from psychological, social and occupational

perspectives. Effective strategies and exercises are presented which can be adapted to meet a wide range of needs.

Objectifs pédagogiques :

1. Define Stress, its causes and effects
2. Explain methods of identifying stressors
3. Identify ways of managing and reducing pressure and stress - avoiding burnout
4. Demonstrate how Stress Management can enhance counselling practice
5. Give an insight into modern approaches to Stress Management

Contenus :

- Introduction to stress
- Decisional stress and burnout
- Recognising stress
- Stress and personality
- Life stages and personal stressors
- Family stressors
- Conflict and conflict management
- Stress and the workplace
- Counselling and relaxation
- Time management

Bibliographie :

CHEN, David D. [2017]. *Stress management and prevention : applications to daily life*. New York: Routledge, Taylor & Francis Group.

Modalités d'évaluation :

Choice of a research topic to be elaborated orally and in writing.

Session 1 : Oral presentation and essay [average mark between the two]

Active participation in the group will be rewarded.

Session 2 : Re-elaborated essay

ENTRE IMAGE ET PENSÉ : LA PSYCHOLOGIE LIÉE AU CINÉMA

Lionel SOUCHE - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

L'UE fonctionne sur la pédagogie réflexive autour d'un choix de concepts auprès du groupe TD en appui à un extrait de film. Deux ou trois étudiant.e.s font l'expérience de présenter leur point de vue discuté en amont auprès d'un grand groupe à partir d'un concept identifié comme difficile. En fonction de l'interaction générée, un travail en après-coup donne lieu à la rédaction d'un texte à 2 ou 3 plumes dans le style d'un chapitre ou d'un article.

Prérequis du cours :

Chercher comment dépasser des points confus dans le champ théorique

Engager le cinéma [films et non séries] dans sa vertu pédagogique

Compétences visées :

Identifier une difficulté théorique et la transformer

Investir le travail en petit puis grand groupe

Présenter oralement une animation en groupe

Apprivoiser le travail d'écriture en psychologie

Objectifs pédagogiques :

Appréhender les enjeux liés à la médiation en général, aux image et animation plus spécifiquement ; aussi à l'intérêt du cinéma en particulier.

Identifier des points de butée à la compréhension des processus en psychologie

Sélectionner et proposer un *medium* à visée de dépassement

Mobiliser le *medium* en situation préprofessionnelle

Contenus :

Concertation collective sur les notions à étudier

Discussion des *media* à retenir : intérêts et limites

Mise en lumière des processus primaires et des processus secondaires

Analyse en temps court puis en après-coup des éléments mobilisés.

Bibliographie :

AVRON O. [2011] *L'émotionnalité participative : corps et psychisme en interactions*, in RPPG, 2, n°57, pp 23-33.

FREUD S., [1914] *Remémoration, répétition et perlaboration*, *Obstinations de l'inconscient*, in *Libres cahiers pour la psychanalyse*, 1[9], pp 13-42.

FREUD S., [1915] *Pulsion et destin des pulsions*, in *Métapsychologie*, éd Gallimard.

GREEN A., [1972] *Note sur les processus tertiaires*, in RFP, n°3.

KAËS R., [2015] *L'extension de la psychanalyse*, collection *Psychismes*, éd. Dunod.

VACHERET C., [2010] *Le Photolangage®, une médiation thérapeutique, un bref rappel historique des théories groupales*, n°1, *Le CarnetPSY*, pp 39-42.

SOUCHE L., [2023] *Le cinéma en partage. De la magie des images à la fabrique d'associations*, in *Le Carnet PSY*, avril [sous presse].

SOUCHE L., [ss la dir.] [2023] *La psychologie fait son cinéma*, éd. In Press.

WINNICOTT D. W., [1975] *Jeu et réalité, l'espace potentiel*, éd. Gallimard.

Modalités d'évaluation :

En session 1 : oral et devoir maison

En session 2 : dossier

LE(S) COUPLE(S) D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

PPT, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Prérequis du cours :

Repérer et comprendre : les processus psychiques inconscients d'un Sujet ; le développement affectivo-cognitif d'un sujet, les mécanismes de défense ; les notions de psychopathologie, avoir des notions s'analyse d'un cas clinique

Compétences visées :

> Acquisition des connaissances sur la compréhension des relations au sein d'un couple à l'aide des processus psychiques et de leurs parcours de vie

> Observations des symptômes de dé-liaisons

> Introduction à l'intervention thérapeutique stratégique brève [TSB] auprès des couples en difficulté

> Application des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

Acquérir un support théorique dans la compréhension et l'analyse de :

- La relation du couple d'hier et d'aujourd'hui

- Des diverses formes de liens amoureux

- La notion de stabilité dans le temps et l'espace du couple amoureux, des situations de conflits et de séparation

Contenus :

- Des notions de métapsychologie nécessaires au décodage du lien entre le Sujet et l'Autre en tant que couple amoureux

- Compréhension des notions théorico-cliniques de : du développement affectivo-cognitif d'un sujet, de la psychopathologie, des mécanismes de défense, de l'analyse d'un cas clinique, notions de la transmission psychique transgénérationnelle

- Lecture et analyse de l'impact des modèles transgénérationnels : des loyautés, de répétitions, de réparations dans divers domaines [du choix du partenaire, du lien à l'Autre, de la gestion des conflits et leurs dépassements]

- Perspectives de l'avenir du couple dans la société actuelle

Bibliographie :

ALBERONI F., [1993], *Le choc amoureux*, Paris, Pocket

NEUBURGER R., [2004], *Nouveaux couples*, Paris, Odile Jacob, poches

SAUZÈDE-LAGARDE, A. [2019], *Pratiquer la thérapie du couple*, Malakoff, Dunod

Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : Exposé en groupe et dossier écrit en groupe

2^{ème} session : Retravailler le dossier

Evaluation AJAC :

1^{ère} session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} session : Retravailler le dossier

PSYCHOPÉDAGOGIE

Anne MANJONY et Carine PERRIN- 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h – TD- 10 séances de 2 heures

Stage de 3 demi-journées en établissement scolaire sous la tutelle d'enseignant en poste.

Enseignement interactif, qui favorise la réflexion des étudiants et les échanges formateur/étudiants

Séances qui font vivre aux étudiants les approches pédagogiques

Les éléments théoriques sont amenés selon une démarche inductive

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

- Développer des connaissances du secteur de l'éducation
- Développer des connaissances dans le domaine de la pédagogie
- Aller sur le « terrain » et rendre compte d'une expérience
- Affiner un projet professionnel

Objectifs pédagogiques :

- Définir le métier d'enseignant : son rôle, sa posture, les gestes professionnels, le référentiel de compétences
- Comprendre les mécanismes de l'apprentissage et Identifier quelques courants pédagogiques
- Découvrir différentes composantes du système éducatif français, notamment le 1er et le 2nd degré
- Sensibiliser à l'éducation inclusive
- Découvrir les différentes facettes des métiers de l'éducation, la diversité des conditions d'exercice, les parcours possibles dans les métiers de l'enseignement
- Se référer à des cadres théoriques pour étayer sa réflexion.
- Se questionner et préciser un projet professionnel et personnel

Contenus :

1. Qu'est-ce que le métier d'enseignant ?
2. Les théories de l'apprentissage
3. Enseigner dans le 1^{er} degré : un enseignement spécifique
4. Enseigner dans le 2nd degré : un enseignement spécifique
5. Attention et micro-gestes de l'enseignant
6. Analyser une situation de classe
7. Approche de l'éducation inclusive
8. Appréhender une situation éducative complexe au sein d'un établissement
9. Entrée dans le référentiel de compétences du métier d'enseignant et retour d'expériences
10. Table ronde : les parcours possibles dans les métiers de l'enseignement

Bibliographie :

MEIRIEU P. [2019]. *Lettre à un jeune professeur*. ESF.
Site www.meirieu.com
FAILLET V., *La métamorphose de l'école quand les élèves font la classe*, 2017
CONNAC S., *Apprendre avec les pédagogies coopératives*, 2009
AUDUC JL. [2018]. *Le système éducatif français*. Nathan.
Collectif. [2020]. *Enseigner, ça s'apprend*. Retz.
GARDNER, H. [2008]. *Les intelligences multiples*. Paris : Retz
GIORDAN, A. [1998]. *Apprendre !* Paris : Belin.
MEIRIEU, Ph. [1989]. *Apprendre... oui, mais comment ?* Paris : Ed. ESF, 4e éd.
MEIRIEU, Ph. [2015]. *C'est quoi "apprendre" ?* Paris : Editions de l'Aube.
PERRENOUD, Ph. [2004]. *Qu'est-ce qu'apprendre ?* Enfance & Psy, n° 24, 9-17.
PERRENOUD, Ph. [1994]. *Métier d'élève et sens du travail scolaire*. Paris : ESF [4e éd. 2000].
PERRENOUD, Ph. [1997]. *Construire des compétences dès l'école*. Paris : ESF [3e éd. 2000].
FAVRE D., *Cessons de démotiver les élèves*, 2015

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Rapport de stage
Session 2 : Rapport de stage retravaillé

CRIMINOLOGIE : VICTIMOLOGIE

Patrick-Ange RAOULT - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Approches conceptuelles et études de cas

Prérequis du cours :

Repères en clinique et psychopathologie

Compétences visées :

Acquisition des modalités d'analyse de situations cliniques criminologiques

Objectifs pédagogiques :

Différenciation des facteurs psychopathologiques des contextes victimologiques, acquisition des concepts afférents.

Contenus :

Introduction à la victimologie. Courants et enjeux de la notion de victime.
Figures du traumatisme
Psychopathologie des enfants et adolescents victimes des violences familiales
Femmes [et hommes] victimes de violences conjugales
Victimes de violences sexuelles et de viol
Victimes d'inceste
Victimes d'accidents de la voie publique ou domestiques
Victimes de situations de guerre ou de terrorisme

Bibliographie :

COUTANCEAU, R., DAMIANI, C., *Victimologie*, Dunod, 2018
COUTANCEAU, R., *Les blessures de l'intime*, O. Jacob, 2014

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Dossier 15 à 30 pages
Session 2 : soit reprise du dossier non validé, soit réalisation d'un dossier

CRIMINOLOGIE : VIOLENCES INTRA-FAMILIALES ET CONJUGALES

Patrick-Ange RAOULT - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Approches conceptuelles et études de cas

Prérequis du cours :

Repères en clinique et psychopathologie

Compétences visées :

Acquisition des modalités d'analyse de situations cliniques criminologiques

Objectifs pédagogiques :

Différenciation des facteurs psychopathologiques des contextes victimologiques, acquisition des concepts afférents.

Contenus :

Introduction à la criminologie.
Psychopathologie des violences intrafamiliales et des violences conjugales
Infanticides et néonaticides
Crimes passionnels
Maltraitements

Bibliographie :

RAOULT, P.A., *Souffrances et violences : psychopathologie des contextes familiaux*, L'Harmattan, 1999
COUTANCEAU, R. SMITH, J. *Violence et famille*, Dunod, 2011
GAILLARD, B. *Psychocriminologie*, In Press, 2008

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Dossier 15 à 30 pages

Session 2 : soit reprise du dossier non validé, soit réalisation d'un dossier

INTERCULTURALITÉ

Louise DESFONDS - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Thématiques générales : différents concepts liés à l'interculturalité, le multiculturalisme et la diversité culturelle.
Moyens : travaux de groupe, exposés, présentations en PowerPoint, analyse de vidéo.

Prérequis du cours :

CM Psychologie sociale, CM Psychologie clinique, expérience personnelle.

Compétences visées :

Le psychologue étant amené dans sa pratique à exercer auprès de publics issus de diverses cultures [personnes immigrées, réfugiés politiques, personnes déplacées, mineurs non accompagnés, demandeurs d'asile, etc.], l'étudiant doit être capable de comprendre les enjeux de l'interculturalité dans le contexte actuel mondial [mondialisation, conflits géopolitiques, etc.].
Comprendre et composer avec les différences culturelles afin d'accompagner au mieux le futur public professionnel.

Objectifs pédagogiques :

L'objectif de ce cours est de découvrir le concept d'interculturalité et ses liens avec la diversité culturelle par des approches théoriques et méthodologiques et d'appréhender les phénomènes possibles survenant lors de l'interaction entre des personnes ou des groupes de cultures différentes.

Contenus :

Analyse comparative du concept d'interculturalité en France et dans le monde.
Multiculturalisme et Interculturalité

Diversité culturelle : comparatif des approches et des pratiques culturelles dans le monde sur les thèmes tels que la mort et les rites mortuaires, le mariage et la sexualité, les modes de procréation, les pathologies psychiques et la prise en charge de personnes en fin de vie.

Bibliographie :

DERIVOIS, D. [2017] *Clinique de la mondialité*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
T. BAUBET, M-R. MORO [2009] *Psychopathologie transculturelle*. Elsevier Masson.
GUERRAOU, Z., PIRLOT, G. [2011] *Comprendre et traiter les situations interculturelles*. Bruxelles : de Boeck.
CLANET, C. [1990], *L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*, Toulouse : Presses Universitaires de Mirail.

Modalités d'évaluation :**Session 1 :**

Un exposé oral avec présentation d'un document écrit pendant le semestre et 1 dossier réalisé en groupe à rendre à la fin du semestre et à présenter à l'oral.

Notation : exposé : coefficient 1- dossier : coefficient 2

Session 2 : dossier de 1^{ère} session retravaillée selon les consignes de l'enseignant.

GÉRONTOLOGIE

Jessica CHARVIER - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Discussions
Cas cliniques

Prérequis du cours :

Intérêt pour le sujet âgé

Compétences visées :

Développer une réflexion autour du sujet âgé et de son accompagnement.

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser à la clinique gérontologique
Analyser les contextes autour du sujet âgé
Appréhender le fonctionnement psychique du sujet âgé

Contenus :**Introduction**

- Définition du vieillissement et de la vieillesse
- Les différentes disciplines autour du sujet âgé
- L'étude du sujet âgé : dans un carrefour bio-psycho-social
- Le travail du psychologue dans le champ gérontologique

Dimension biologique

- Le vieillissement physique
- Le vieillissement sensoriel
- Le vieillissement cognitif
- Le trouble cognitif léger et la démence sénile
- La maladie d'Alzheimer
- La communication avec un sujet âgé souffrant de la maladie d'Alzheimer

Dimension sociale

- La retraite comme marqueur social de la vieillesse
- Les représentations sociales du vieillir
- Les contextes institutionnels gériatriques
- Les mécanismes de défense des soignants

Dimension psychologique

- La théorie d'Erikson : entre intégrité personnelle et le désespoir
- L'angoisse de mort, le deuil et la dépendance
- Le complexe d'œdipe inversé [généralités puis spécificités dans la relation d'emprise et dans la relation symbiotique]
- L'institution, lieu de remise en scène de la crise familiale
- La démence et la dépression
- Le bien vieillir

Bibliographie :

- MESSY J. [S.d.]. *La vieillesse : un point de vue*.
- MESSY J. [2002]. *La personne âgée n'existe pas*. Paris : Payot.
- CARON R. [2000]. *Comprendre la personne âgée*. Québec : Gaëtan Morin.
- PRINGAULT S. [2016]. *La clinique psychanalytique de la démence*. Publication présentée à l'Université de Rennes, Rennes, France.
- GROSCLAUDE M. [2018]. *Le concept de thanatose : un outil pour [re]penser la démence et le soin psychique à la lumière de l'angoisse de mort*. Publication présentée au séminaire « Démence et soins psychiques », Strasbourg : France.
- GROSCLAUDE M. [2005]. *Démence, perte de l'objet, dépression et deuil*. Perspectives psy, 44(5), 384-393.
- BILLÉ M. [2014]. *La société malade d'Alzheimer*. Paris : Erès.
- CHEVANCHE A. [2005]. *Désir d'oubli chez le patient Alzheimer, un concept clef pour une prise en charge psychothérapique*. In J. M. Talpin [Ed.], *Cinq paradigmes cliniques du vieillissement*. Paris : Dunod

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier + présentation orale

Session 2 : dossier retravaillé

ÉTHOLOGIE

Clovis LEVREZ - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Enseignement théorique, documents, PowerPoint

Observations de situations enregistrées en classe pour utiliser la méthodologie de l'observation éthologique et en milieu naturel [sorties parc zoologique + construction d'une observation terrain]

Prérequis du cours :

Chapitre introduction à l'éthologie en psychologie sociale L1 S2, lectures scientifiques, connaissances basiques sur les grandes fonctions de la biologie, connaissance de la méthode scientifique, curiosité et ouverture d'esprit.

Compétences visées :

Acquérir des connaissances sur les caractéristiques, les déterminismes et les grandes fonctions

de l'étude du comportement (rythmes biologiques, orientation spatiale, mécanismes de choix du partenaire, comportements alimentaires...) et les appliquer au travers d'une observation terrain

Explorer les possibilités d'interroger la psychologie humaine à travers l'observation des comportements

Objectifs pédagogiques :

Les apports théoriques permettront d'apporter aux étudiants des bases éthologiques en l'accompagnant vers une meilleure compréhension des relations entre l'individu et son milieu

Contenus :

L'option sera l'occasion de présenter les grandes approches éthologiques. Nous aurons notamment l'occasion d'aborder les multiples aspects de la science du comportement et de faire du lien avec des spécialités qui pourraient être choisies lors de l'orientation en master :

- L'éthologie sociale faisant des liens avec la **psychologie sociale**
- L'éthologie cognitive et le développement des méthodologies et de l'observation des grandes fonctions de la **psychologie cognitive**
- La neuro-éthologie qui permettra de faire des correspondances avec des concepts abordés par les **neurosciences**
- La **médiation animale** pour présenter la vision de l'animal comme objet de soutien à la thérapie mais aussi la réflexion centrée sur le bien-être des animaux lors de ces séances.

L'option sera donc articulée autour de ce fil conducteur qui visera à penser l'observation des comportements en faisant le lien entre :

- L'éthologie animale
- L'éthologie humaine

En parallèle, ces contenus théoriques seront utilisés sur le terrain avec la construction d'une observation concrète du comportement.

Bibliographie :

- CAMPAN, R., & F. SCAPINI, F. [2002]. *Ethologie, approche systémique du comportement*, De Boeck Université.
- COSNIER, J. [1977]. *Spécificité de l'attitude éthologique dans l'étude du comportement humain*. Psychologie Médicale, 9, 11, 2025-2029.
- Mc FARLAND, D. [1990]. *Dictionnaire du comportement animal*, Robert Laffont.
- Mc FARLAND, D. [2001]. *Le comportement animal – psychobiologie, éthologie, et évolution*, De Boeck université.
- LESTEL, D. [2001]. *Les origines animales de la culture*. Paris, Flammarion.
- LORENZ, K. [1984]. *Les fondements de l'éthologie*, Paris, Flammarion.
- RENCK, J. L., & SERVAIS, V. [2002]. *L'éthologie, histoire naturelle du comportement*. Coll. Point Sciences, Seuil.
- TINBERGEN, N. [1968]. *Le comportement animal*, trad., Time-Life, coll. "Jeunesse".

Modalités d'évaluation :

Première session : dossier et devoir maison

Deuxième session : dossier

TCC THÉRAPIES COGNITIVES ET COMPORTEMENTALES

Aude SABATIER - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

TD : alternance de transmission d'éléments théoriques, de réflexions partagées et de mises en application concrètes d'outils ou de postures travaillés

- cours sur les notions théoriques
- support visuel (powerpoint)
- exemples cliniques issus de notre pratique
- exercices d'application
- jeux de rôle [par 2 ou 3]
- étude de cas cliniques : discussion autour de cas, conceptualisation à l'aide des théories TCC, réflexion sur les leviers et outils thérapeutiques

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Être capable de s'intéresser à une nouvelle conceptualisation du fonctionnement psychique et de la comprendre
Rester curieux et ouverts aux différentes cliniques
Prendre conscience et réfléchir sa posture face au patient
Penser et conceptualiser des cas cliniques en se basant sur la théorie TCC

Objectifs pédagogiques :

Connaître les bases de la TCC
Connaître et comprendre la posture thérapeutique utilisée en TCC
Connaître certains outils utiles pour l'évaluation et pour la thérapie
Savoir réfléchir en utilisant les conceptualisations du fonctionnement psychique issues des TCC
Comprendre l'importance et la richesse de la pluralité des approches en psychologie

Contenus :

Partie 1 : Les TCC – théorie et généralités

Définitions, Caractéristiques d'une TCC, les théories de l'apprentissage [Conditionnements répondant/opérant et théorie de l'apprentissage social] et leur identification dans le quotidien, déroulement d'une TCC.

Partie 2 : Modélisation de psychopathologies

Troubles anxieux [TOC, TAG, phobies...], troubles de la personnalité, troubles dépressifs

Partie 3 : Conduite d'entretien et savoir-être du thérapeute

L'alliance thérapeutique, le rapport collaboratif et empirique, les techniques de communication, les entretiens motivationnels

Partie 4 - Analyse fonctionnelle et conceptualisation de thérapie

Approche quantitative [tests et lignes de base], approche qualitative [schématisation SORC ou SECCA]

Partie 5 – Les outils de soin en TCC

Le travail en thérapie avec les émotions [relaxation, méditation...], les cognitions [distorsions cognitives, schémas de pensée...] et les comportements [exposition, épreuves de réalité...]

Bibliographie :

BECK A. [2017]. *La thérapie cognitive et les troubles émotionnels*, 2^{ème} édition, Louvain-la-Neuve: De Boeck.
CARIOU-ROGNANT A.M., CHAPERON A.F. & DUCHESNE N. [2007]. *L'affirmation de soi par le jeu de rôle en thérapie comportementale et cognitive*. Paris : Dunod.
COTTRAUX J. [2008]. *Les thérapies comportementales et cognitives*, 4^{ème} édition. Issy-les-Moulineaux : Masson.
CUNGI C. [2006]. *L'alliance thérapeutique*. Paris: Editions Retz.
FANGET F. & ROUCHOUSE B. [2007]. *L'affirmation de soi : une méthode de thérapie*. Paris : Odile Jacob.
FONTAINE O. [Dir] [2006]. *Guide clinique de thérapie cognitive et comportementale*. Tours : Retz.
JUNET C., MOLLARD E., JUENET N., De la CHAPELLE G. [2019]. *Pratique des Thérapies Cognitivo-comportementales au quotidien*. Paris : Lavoisier.
RUSINEK S. [2006]. *Soigner les schémas de pensée*. Paris : Dunod.
SNEL E. [2012]. *Calme et attentif comme une grenouille*. Italie : les Arènes.
VERA L., LEVEAU R. & VERA L.P. [2009]. *TCC chez l'enfant et l'adolescent*. Issy-les-Moulineaux : Masson.
YOUNG J.E., KLOSKO J.S. & WEISHAAR M.E. [2005]. *La thérapie des schémas. Approche cognitive des troubles de la personnalité*. Bruxelles : De Boeck.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Ecrit de 1h30 sur le dernier cours
Session 2 : Ecrit de 1h30

PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Ella SCHLESINGER - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Compétences visées :

Repérer comment s'articule les processus psychiques du sujet enchevêtré aux environnements [sociétal, culturel, institution, climatique, politique, économique, etc.]

Objectifs pédagogiques :

Repérer les manières dont l'environnement modélise le fonctionnement psychique d'un individu.
Comprendre les enjeux de la souffrance psychique en lien avec l'environnement actuel du sujet [politique, économique, culturel, climatique]
Identifier les situations dans lesquelles les fonctionnements environnementaux vont à l'encontre des besoins du sujet et l'impact que cela produit dans le fonctionnement psychique de ce dernier
Repenser les modalités de soins en fonction des besoins du sujet et du fonctionnement actuel de l'environnement

Contenus :

Modélisation de l'appareil psychique et ses enchevêtrements avec l'environnement

Bibliographie :

CALLON, M., LASCOUMES, P., BARTHE, Y. [2001], *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Seuil.
CASTORIADIS, C. [1975]. « Racines subjectives et logique du projet révolutionnaire ». L'institution imaginaire de la société. Seuil. pp.135-141.
DELEUZE, G., & GUATTARI, F. [1972]. *L'anti-œdipe, capitalisme et schizophrénie*. Paris : Les éditions de minuit.
DEVEREUX, G. [1973]. *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Paris: Gallimard.
FISCHER, M. [2009]. *Le réalisme capitalisme. N'y a-t-il aucune alternative*.
FREUD, S. [1929]. *Malaise dans la civilisation*, P.U.F.
HARTMUT, R. [2018]. *Rendre le monde indisponible*. Paris : La découverte
ROLNIK, S. [2003]. "Fale com ele" ou como tratar o corpo vibrátil em coma, *Conferência proferida nos simpósios : Corpo, Arte e Clínica* (UFRGS, Instituto de Psicologia, Programa de Pós- Graduação em Psicologia Social e Institucional – Mestrado. Porto Alegre, 11/04/03).
STENGERS, I. [2020], *Réactiver le sens commun. La découverte*.
WINNICOTT, D.W. [1971] « La localisation de l'expérience culturelle », *Jeu et réalité*. Gallimard. pp. 132-143.

Modalités d'évaluation :

Validation Session 1 :

Dossier d'une dizaine de pages, articulant les processus psychiques du sujet avec une situation environnementale actuelle et note de participation orale.

Validation Session 2 :

Dossier retravaillé

OBSERVATION ET ÉCOUTE CLINIQUE

Christel RUBY - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Méthodologie de travail dans le TD avec alternance

- D'apports théoriques
- De travail en groupes dans le TD pour le choix de la situation observée individuellement ou groupalement.
- De rendu écrit individuel ou groupal et présentation du projet d'observation
- D'observation sur le terrain
- De présentation de l'observation et son analyse
- De rendu d'un dossier individuel ou groupal de l'observation et son analyse

Prérequis du cours :

L1

Compétences visées :

Acquérir des notions sur l'observation et l'écoute cliniques

Travailler en groupe et/ou en individuel

S'auto-représenter son travail

Objectifs pédagogiques :

Choisir une observation

Penser sa méthodologie

Faire des recherches bibliographiques

Organiser un plan de travail

Travailler dans une réflexion groupale

Construire un exposé oral

Construire un dossier écrit

Contenus :

I - Définition de l'observation et ses conditions

II – L'observateur

III – Appui méthodologique dans l'observation clinique

IV – Méthodologie de l'observation clinique

V –L'écoute et Le positionnement clinique dans la pratique

VI – Restitution de l'observation et sa compréhension

VII – Contenu d'observation

VIII - Analyse des situations observées et présentées

IX – Effets de l'observation : choix et variations des dispositifs en fonction de l'observation

X – Analyse des effets de l'observation

XI – Questions éthiques

XII – Effets d'après-coup des situations observées, présentées et analysées

Bibliographie :

AMADO G., GUITTET A., 1975, *Dynamique de communications dans les groupes*, Paris, Colin, 1997, 211p
BION W.R., 1963, *Eléments de la Psychanalyse*, tr fr, Paris, PUF, 1979, 107p.
BOUYER S., 2006, « L'observation et l'approche clinique » pp.83-101, in O. Douville, *Les méthodes cliniques en psychologie*, Paris, Dunod, 2006, 239p.
CICCONA A., 1998, *L'observation clinique*, topos, Dunod, 2013, 117p.
CICCONA A., 2012, « La pratique de l'observation », *Contraste*, 2012/1 n°36, pp.55-77
CICCONA A., 2014, « L'observation clinique attentive, une méthode pour la pratique et la recherche clinique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.65-78
COHEN-LÉON S., LEVENTAL J.P., 2014, « L'observateur dans les groupes de formation à la relaxation psychanalytique sapir », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.125-136
DEVEREUX G., 1967, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Malherbes, Flammarion, 2012, 474p.
DISPAUX M.F., 2007, « La neutralité à l'épreuve de la clinique au quotidien », in *Revue Française de Psychanalyse*, 2007/3 vol.71, pp.669-685
GIMENEZ G., 2014, « Attention, observation et notation en situation de groupe dans une perspective psychanalytique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.79-94
HAAG G. 2013, *le développement psychique de l'enfant dans les trois premières années*, Site internet
KOHN R.C., Negre P., 1991, *Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*, Nathan, 1991, 237p.
LAXENAIRE M., BITTOLO C.C., 2014, « Observer/groupe : motifs intérêts et observables », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.39-52
PRÉVOST C. M., 1988, *La psychologie clinique*, Que sais-je, Paris, Puf, 2003, 121p.
REVAULT D'ALLONNES, 2006, « Psychologie clinique et démarche clinique », pp.43-54, in O. DOUVILLE, *Les méthodes cliniques en psychologie*, Paris, Dunod, 2006, 239p.
RICHARD M., 2011, *Les courants de la psychologie*, Lyon, Chronique sociale, 2016, 350p.
SAMACHER R., 2006, « Clinique psychologique et éthique » pp.191-210, in O. Douville, *Les méthodes cliniques en psychologie*, Paris, Dunod, 2006, 239p.
SAURET, *Psychologie clinique. Histoire et découverte de l'intérêt de la psychanalyse*, Pu Mirail,

Toulouse
VIDAL J.P., 2014, « Observer ce qui est « hors du spectacle de l'observation psychanalytique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.7-26

Modalités d'évaluation :

Session 1 : rendu de dossier écrit et présentation orale en individuel ou en groupe au choix dans le TD

Note globale qui sera la moyenne de l'oral et l'écrit présentés avec chacun coef 1

Session 2 : dossier retravaillé

OPTION FORMATION HUMAINE

Cette UE est suivie dans le Département de Formation Humaine. Elle ne peut être choisie qu'une seule fois par année universitaire ; un choix en L2 sur le semestre S3 ou S4 et un choix en L3 sur le semestre S5 ou S6.

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi cette option d'être assidu.

Les modules de formation humaine supposent une participation active des étudiants et des échanges avec les intervenants.

Objectifs pédagogiques :

Offrir un espace de réflexion et de dialogue sur les grandes questions que pose la vie et qui traversent notre société.

Apporter une ouverture artistique et culturelle.

Impulser une dynamique transversale d'échange entre les étudiants de différents instituts.

Contenu/plan du cours :

Choisir deux cours dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez un descriptif plus complet dans le catalogue papier qui vous a été remis, ou que vous pouvez demander à votre secrétariat. Les syllabi de tous les cours sont disponibles sur <https://www.ucl.fr/formations/formation-humaine/catalogue-cours-formation-humaine/>

Ces modules ont une durée de 20 heures par semestre, dont 2 heures d'examen [10 séances hebdomadaires de 2h].

Pour l'option Formation Humaine de la licence de psychologie, deux modules doivent être suivis dans le même semestre (voir tableaux ci-dessous).

Attention certains modules ont un planning particulier (bien vérifier avant de s'inscrire) !

Certains modules particuliers (modules artistiques, engagement) demandent une certaine durée de pratique. Ils sont proposés sur l'année et peuvent être validés sur un semestre.

INFORMATIONS :

Les plannings des cours seront indiqués dans MOODLE,

envoyés par mail 10 jours avant le début des cours

et affichés dans le couloir du DFH

Descriptif des cours sur <http://www.ucl.fr/formation-humaine>

Contact : dfh@univ-catholyon.fr - 04 72 32 51 56

Accueil : DFH Campus St Paul - Bâtiment C - entresol bureau CE30 (sauf mercredi après-midi et vendredi)

Si l'étudiant est ajourné lors de l'examen, la deuxième session lui donnera une seconde

chance ; toutefois, cette deuxième session ne pourra en aucun cas servir de première session à une personne qui n'aurait pas suivi le module ou qui ne se serait pas présentée à la première session sans raison valable.

Evaluation de tous les cours de Formation Humaine : suivant le module (cours) choisi.

**LICENCE
TROISIEME
ANNÉE**

TABLE DES MATIERES

Licence 3^{ème} année – semestres 5 et 6

Semestre 5

UE. Fondamentale

Psychologie clinique et psychopathologie 5 CM et TD	150
Psychologie sociale 5	150

UE. Options thématiques au choix

Découverte des médiations thérapeutiques.....	152
Remédiation cognitive.....	153
Sujets non demandeurs de soin.....	154
Insertion et handicap.....	155
Cellules d'urgence et d'intervention	156
Trouble du spectre autistique.....	157
Les écrits du psychologue.....	158
Groupes et liens	160
Violence et langage	161

UE. Fondamentale

Statistiques inférentielles 2.....	162
Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations	162

UE. Préprofessionnalisation

Ethique et déontologie du psychologue.....	163
PPP.....	164

UE. Langues

Anglais.....	165
Allemand.....	166
Espagnol.....	166

UE. Complémentaire au choix (2 options) spécialisation en psychologie

Familles et relations intergénérationnelles	168
Psychosomatique.....	169
Addictions : approche intégrative	
Psychopharmacologie.....	170
Enjeux psychiques du travail.....	171
Groupes et médiation.....	172
Psychodrame.....	172
Méthodes projectives.....	174
Psychologie clinique approfondie	175
DFH	176
Périnatalité.....	177

Semestre 6

UE. Fondamentale

Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5 CM et TD.....	178
Neurosciences cognitives	178

UE. Fondamentale

Psychologie sociale 6	179
Psychologie du développement 5 CM et TD	180

UE. Fondamentale

Epistémologie.....	180
Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires CM et TD	181

UE. Préprofessionnalisation

Suivi de stage	182
----------------------	-----

UE. Langues

Anglais.....	185
Allemand.....	185
Espagnol.....	186

UE. Complémentaire au choix (2 options) spécialisation en psychologie

Intelligence artificielle.....	188
Au-delà des mots ou le corps parlant.....	188
Criminologie générale	189
Criminologie : crimes contre l'humanité et terrorisme.....	190
Criminologie : crimes sexuels et crimes sériels	191
Psychopédagogie.....	192
Gérontologie.....	193
Handicap sensoriel.....	194
Entretiens cliniques et dispositifs groupaux.....	195
Découverte de la recherche clinique	198
DFH	199

TER	201
-----------	-----

SEMESTRE 5				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie clinique et psychopathologie 5	CM/TD	20/20		
Psychologie sociale 5	CM	20	2	
UE 2 OPTIONS THÉMATIQUES AU CHOIX				6
Découverte des médiations thérapeutiques	TD	20		
Remédiation cognitive	TD	20		
Sujets non demandeurs de soin	TD	20		
Insertion et handicap	TD	20		
Cellules d'urgence et d'intervention	TD	20		
Trouble du spectre autistique	TD	20		
Les écrits du psychologue	TD	20		
Groupe et liens	TD	20		
Violence et langage	TD	20		
UE FONDAMENTALE				6
Statistiques inférentielles 2	TD	20	2	
Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations	CM/TD	20/20		
UE PRÉPROFESSIONNALISATION				3
Ethique et déontologie du psychologue	CM	14		
PPP	TD	10		
Tutorat stage	TD	12		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS) - SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE				6
Familles et relations intergénérationnelles	TD	20		
Psychosomatique	TD	20		
Psychopharmacologie	TD	20		
Enjeux psychiques du travail	TD	20		
Groupes et médiation	TD	20		
Psychodrame	TD	20		
Méthodes projectives	TD	20		
Psychologie clinique approfondie	TD	20		
DFH *	TD	20		
Périnatalité	TD	20		

N'apparaissent ici, que les coefficients > supérieurs à 1

SEMESTRE 6				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5	CM/TD	20/20		
Neurosciences cognitives	CM	20	2	
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie sociale 6	TD	20	2	
Psychologie du développement 5	CM/TD	20/20		
UE FONDAMENTALE				6
Epistémologie	CM	20	2	
Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires	CM/TD	20/20		
UE PRÉPROFESSIONNALISATION				6
Suivi de stage	TD	20		
Tutorat stage	TD	20		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS) - SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE				6
Intelligence artificielle	TD	20		
Au-delà des mots ou le corps parlant	TD	20		
Entretiens cliniques et dispositifs groupaux	TD	20		
Criminologie générale	TD	20		
Criminologie : crimes contre l'humanité et terrorisme	TD	20		
Criminologie : crimes sexuels et crimes sériels	TD	20		
Psychopédagogie	TD	20		
Gérontologie	TD	20		
Handicap sensoriel	TD	20		
DFH *	TD	20		
Entretiens cliniques et dispositifs groupaux	TD	20		
Découverte de la recherche clinique	TD	20		

SEMESTRE 5

UE FONDAMENTALE 1

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE 5

Christine MELATO - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

192. Restituer les concepts fondamentaux de la psychanalyse
193. Caractériser les théories relatives à la psychopathologie des processus psychiques et la modélisation des dispositifs de soins, d'accompagnement, de prévention des souffrances psychiques et des psychopathologies.
195. Mobiliser les concepts fondamentaux de la psychopathologie clinique (principaux pôles d'organisation du psychisme et regroupements nosographiques en psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte) pour rendre compte d'observations cliniques, notamment dans certains champs spécifiques (psychosomatique, criminologie, psychotraumatisme, handicap, vieillissement)

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif d'approfondir les concepts visant à explorer les enjeux psychiques qui accompagnent la subjectivité au cours du développement, à en repérer les facteurs d'évolution et à décrire les modalités du travail de symbolisation. Il s'agira aussi de développer l'approche clinique en psychopathologie selon une perspective transversale à partir de plusieurs problématiques contemporaines.

Contenus :

CM :

Les quatre temps de l'histoire subjective ; La pulsion : complexification ; les facteurs d'évolution de la subjectivité ; Narcissisme primaire : définition et évolution ; le travail de symbolisation. Problématiques transversales en psychopathologie : psychosomatique, traumatisme, douleur/souffrance, agirs violents.

Il se complète par un TD organisé autour de l'étude de cas cliniques.

TD :

Méthodologie du cas clinique. Aspects transféro-contre-transférentiels. Construction d'un raisonnement théorico-clinique. Formulation d'hypothèses de travail visant à saisir et à comprendre la problématique clinique et/ou psychopathologique du cas.

Travail autour de cas cliniques et de textes d'auteurs en lien avec les thématiques abordées en CM.

PSYCHOLOGIE SOCIALE 5

Blandine CERISIER - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

82. Identifier les apports théoriques et méthodologiques de la psychologie pour répondre à une problématique de terrain spécifiée
103. Identifier les compétences acquises en psychologie mobilisables pour se saisir d'une mission spécifiée
104. Mobiliser les acquis théoriques et méthodologiques de la psychologie pour se saisir d'une mission
171. Identifier la diversité et les spécificités des demandes susceptibles d'être faites au psychologue selon le type et le champ de compétences des structures au sein desquelles il intervient
223. Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne
224. Proposer une analyse psychosociale d'une situation, d'un phénomène ou d'une demande sociale ou sociétale en les resituant dans leur contexte culturel, social et organisationnel
225. Amorcer une problématisation psychosociale sur une situation vécue, un phénomène observé, ou une demande émanant du lieu de stage en les resituant dans leur contexte culturel, social et organisationnel
226. Proposer et discuter une démarche scientifique de recherche ou une intervention de terrain en psychologie sociale

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre comment les théories issues de la psychologie sociale et du travail peuvent être mobilisées pour intervenir sur des situations spécifiques.
- Être capable de saisir les conséquences épistémologiques voir idéologiques du choix de certaines approches théoriques
- Pouvoir mobiliser de manière argumentée et pertinente les différentes approches théoriques acquises en psychologie sociale et du travail pour répondre à différents enjeux sociétaux [environnement, santé, éducation, travail, etc.]
- Être en mesure d'identifier des domaines d'insertion professionnelle pour les psychologues sociaux et du travail

Contenus :

Ce CM permet de revisiter un grand nombre des théories déjà acquises en psychologie sociale et du travail en décrivant comment elles sont, et ont été, utilisées pour répondre à des enjeux sociétaux majeurs. Différents domaines seront utilisés pour illustrer le propos : l'environnement, la santé, l'éducation et le travail. A chaque fois, un bref rappel des enjeux d'actualité du domaine permettra de situer pourquoi et comment les psychologues sociaux et du travail peuvent intervenir.

UE OPTIONS THÉMATIQUES AU CHOIX

DÉCOUVERTE DES MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES

Vie psychique et créations ; problématiques psychopathologiques mises en figuration

Cristelle LEBON - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Le cours « Découverte des médiations thérapeutiques » consistera cette année en une **découverte de la médiation culturelle comme forme d'expression de la vie psychique**. Son intitulé futur sera : vie psychique et créations ; problématiques psychopathologiques mises en figuration.

Il s'agira pour les étudiants, par l'intermédiaire de séquences de films ou de documentaires, de pouvoir échanger en après-coup sur ce qu'ils ont saisi des processus normaux et pathologiques à l'œuvre dans les séquences choisies.

Prérequis du cours :

Connaître les principaux concepts de la psychologie clinique et s'intéresser à la psychopathologie, à l'art et à l'information.

Compétences visées :

- Repérer la sémiotique de la souffrance psychique et ses complexités au travers des œuvres culturelles.
- Travailler groupalement à partir d'observations faites en commun et construire des hypothèses pour comprendre les modalités de fonctionnement psychique de celles-ci.
- Parvenir à se saisir d'une œuvre ou d'un support pour proposer une analyse de ce qu'elle révèle comme singularité et comme authenticité de la clinique.
- Apprivoiser la participation groupale en situation de formation, se familiariser avec l'associativité libre groupale.

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs de cette option de découverte sont de permettre à des étudiants qui n'ont pas encore eu la possibilité d'explorer en stage les multiples manifestations de la souffrance psychique et de la psychopathologie d'en avoir des figurations via des œuvres de fiction ou des documentaires.

L'objectif est également de **sensibiliser les étudiants** à la méthode de l'élaboration théorico-clinique à partir d'un support commun qui offre une multiplicité de possibilité de compréhension et d'interprétation.

La reconnaissance des modalités personnelles et individuelles de contre-transfert sur l'œuvre et sa compréhension comme modalité de réception d'une réalité psychique.

Enfin, l'intérêt est de présenter une méthodologie d'approche, de travail et de compréhension de la clinique qui amorce les travaux de recherche qui seront réalisés en Master.

Contenus :

- Cours introductif sur : psychologie, cinéma et création
- Projections et discussions après-coup.
- Reprises théoriques des sujets abordés durant les discussions
- Groupe Photolangage (conclusif)

Bibliographie :

SOUCHE L., *13 films pour comprendre la psychanalyse*, LA PSYCHOLOGIE FAIT SON CINÉMA, InPress, 2024.

SOUCHE L., *10 films pour comprendre le psychotrauma*, LA PSYCHOLOGIE FAIT SON CINÉMA, InPress, 2023.

JUNG, J. & CAMPS, F. [2020]. *Psychopathologie et psychologie clinique : Perspectives contemporaines*. Dunod.

CLOUARD, C. & LEIBOVICI, M. [2019]. *Psychanalyse et cinéma : Du visible et du dicible*. Hermann.

MASSON, C. [2015]. *À la croisée des découvertes, cinéma et psychanalyse: La figure de l'hystérique et l'invention de l'image animée à partir de 1895*. Perspectives Psy, 54, 275-281.

Cinéma et famille, Le Divan familial 2012/1 [N° 28] Éditeur : In Press

L'art dans la famille, la famille dans les arts, Le Divan familial 2021/2 [N° 47] Éditeur : In Press

Modalités d'évaluation :

Première session : dossier

Deuxième session : dossier retravaillé

Consignes du dossier :

« A la manière d'une analyse de cas, présentez une œuvre, un film de votre choix et tenter d'en saisir la ou les problématiques psychologiques centrales. Des séquences de cette œuvre ou des exemples seront utilisés pour soutenir votre propos. »

REMÉDIATION COGNITIVE

Céline GAYON et Jefferson VIRGILE - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Support de cours, manipulation des outils de remédiation cognitive

Prérequis du cours :

Cours psychologie cognitive et neuropsychologie de L1 et L2

Compétences visées :

Utiliser des techniques thérapeutiques pour restaurer la qualité de vie.

Objectifs pédagogiques :

Former à des outils de remédiation cognitive et de réhabilitation psychosociale ; Identifier les attentes et besoins du patient ; Inscrire l'utilisation de ces outils dans la prise en charge ; Favoriser l'alliance thérapeutique.

Contenus :

- TD1 : Principes de la rééducation cognitive et réhabilitation psychosociale
- TD2 : De l'évaluation aux répercussions fonctionnelles
- TD3 : Introduction à la réalité virtuelle [RV] (Intervenant extérieur)
- TD4 : Remédiation cognitive de l'enfant TDA avec ou sans hyperactivité
- TD5 : Remédiation cognitive des troubles autistiques
- TD6 : Remédiation cognitive des adultes cérébro-lésés (suite à un AVC ou TC)
- TD 7 : Remédiation cognitive en psychiatrie (neurocognition)
- TD 8 : Remédiation cognitive en psychiatrie (cognition sociale)
- TD 9 : Présentation de projets d'outils en RV (Intervenant extérieur)
- TD 10 : Evaluation écrite

Au cours de ces différents cours, les connaissances acquises sur les techniques de remédiation seront consolidées en mettant à disposition les outils (exercices, jeux...)

Bibliographie :

BESSY, M., & CORNU-LEYRIT, A. [2020]. *Stimulation et remédiation cognitives des adultes cérébrolésés*. Belgique : De Boeck.
BRISSART, H., DANIEL, F., & LEROY, M. [2012]. *Remédiation cognitive pour la mémoire épisodique*. Marseille : Solal.
CATALE, C., & MEULEMANS, T. [2003]. Diagnostic, évaluation et prise en charge du trouble déficitaire de l'attention avec/sans hyperactivité : le point de vue du neuropsychologue. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 61(3),140-147.
FRANCK, N. [2017]. *Remédiation cognitive*. France : Elsevier Health Sciences.
FRANCK, N. [2018]. *Traité de réhabilitation psychosociale*. France : EDUCA Books.
SEGUIN, C. [2018]. *Rééducation cognitive chez l'enfant*. Belgique : De Boeck Supérieur.
SERON, X., & VAN DER LINDEN, M. [2016]. *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte*. Tome 2 – Revalidation. 2^e éd. Paris : De Boeck/Solal.
VIANIN, P. [2014]. La remédiation cognitive dans la schizophrénie : *Le programme RECOS*. Belgique : Mardaga.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : épreuve écrite (1h15) durant la séance 10. A partir des troubles d'un patient, objectivés par le biais d'une évaluation neuropsychologique, les étudiants proposeront à l'écrit une réflexion sur le type de remédiation cognitive à mettre en place afin de répondre au mieux aux besoins du patient.

Session 2 : épreuve similaire à celle de la session 1.

SUJETS NON DEMANDEURS DE SOIN

Damien ANDRÉ - 5^{ème} semestre (S5)

Modalités pédagogiques :

- 1) Exposés cliniques par les étudiants ou des invités de travaux en lien avec les sujets non demandeurs de soin [pratique impliquée : stage, salariat, bénévolat]
- 2) Travail d'analyse en grand groupe, en lien avec des articles proposés par les présentateurs.

Prérequis du cours :

Un intérêt pour la clinique, une capacité à travailler en groupe, présentiel
Liste de lectures obligatoires ci-jointes.

Compétences visées :

Meilleure compréhension des sujets non demandeurs de soins, des dispositifs de prise en charge, des effets transférentiels et institutionnels.

Objectifs pédagogiques :

Compréhension clinique de formes primitives d'utilisation de la scène sociale, de la scène du corps, des transferts sensoriels et archaïques. Meilleure compréhension des dispositifs d'accueil, de contenance et de transformation de ces problématiques.

Contenus :

Après une présentation générale, il y a une alternance de trois temps :

- a) Une présentation clinique libre par amenant une situation de sujet non demandeur de soin

dans un dispositif de prise en charge / d'accompagnement.

- b) Une élaboration groupale des contenus et des formes de l'intervention.

- c) Une mise en lien avec les textes théoriques.

Bibliographie :

GAILLARD G. [2014], « De la répétition traumatique à la mise en pensée : le travail psychique des professionnels dans les institutions de soin et de travail social », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe* 2004/1 [n° 42]
CHAGNON, J. & HOUSSIER, F. [2012]. *L'illusoire attente de la demande*. Adolescence, 304, 919-933.
KAËS, R. [2012]. *Conteneurs et metaconteneurs*. *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, vol. 2(2), 643-660.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier écrit individuel développant une situation clinique et son analyse théorico-clinique. Axes : cliniques, dispositifs, institutions, éthique, technique.

Session 2 : dossier retravaillé

INSERTION ET HANDICAP

Angélique HENAUT - 5^{ème} semestre (S5)

Modalités pédagogiques :

Mieux cerner le vaste champ du handicap et celui de l'insertion socio-professionnelle.

Prérequis du cours :

Être prêt à bousculer ses propres représentations
Avoir le désir de découvrir un univers peu connu
Avoir un intérêt sur les questions sociétales en lien avec le handicap

Compétences visées :

S'approprier des connaissances puis prendre du recul sur les questions relatives au handicap
Développer un esprit pragmatique utile à l'accompagnement
Prendre en compte les situations de travail et leur complexité pour proposer des accompagnements socioprofessionnels correspondants aux besoins réels des personnes
Découvrir l'orientation professionnelle des adultes et spécifiquement des personnes adultes en situation de handicap

Objectifs pédagogiques :

Cerner les points saillants à prendre en compte pour analyser la demande d'un sujet accompagné
Identifier des structures d'accueil et d'accompagnement présentes sur notre territoire lyonnais
Mieux cerner les dimensions de l'accompagnement
Distinguer les types de handicap
Différencier intégration, insertion, inclusion

Contenus :

Loi de 2005 et ses conséquences
Les différents statuts
Les typologies de handicap

Cartographie des structures partenaires d'accompagnement
Démarche hors les murs pour rencontrer des structures d'accompagnement et leur bénéficiaires
Les enjeux sociétaux d'une société inclusive

Modalités d'évaluation :

Session 1 : une présentation orale de groupe (coeff 1) sur un thème défini en accord avec l'enseignant

Un dossier de groupe (coeff 2) comprenant :

- Partie 1 : élaboration de groupe sur le thème défini (groupe)
- Partie 2 : analyse réflexive sur deux thèmes présentés par d'autres groupes que le sien (groupe)
- Partie 3 : évolution de ses propres représentations et connaissance (partie individuelle)

Session 2 : Dossier retravaillé avec remédiation des aspects attendus non couverts.

CELLULES D'URGENCE ET INTERVENTION

Glaucia DA COSTA NEVES - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Présentiel

Présentation de situations, discussion & analyse

Mise en situation et jeux de rôle

Prérequis du cours :

Notions fondamentales en psychologie clinique

Connaissance du Code de déontologie des psychologues

Compétences visées :

Capacités à intervenir dans des situations d'urgences psychologiques dans les respects éthiques, déontologiques et législatifs.

Objectifs pédagogiques :

Les dispositifs de cellule de crise et de dispositifs d'urgence médico-psychologique se multiplient sans toujours être rigoureux et adaptés. Les risques de majorer la détresse psychique de impliqués est majeurs mais également ceux de traumatisme vicariant pour les intervenants et de conséquences judiciaires. Connaître les modalités d'intervention et les textes les réglementant s'avère donc indispensable.

L'objectif principal de cette option est de connaître les modalités d'intervention des cellules d'urgence médico-psychologique et la place spécifique du psychologue.

Les objectifs secondaires sont de :

- Permettre aux étudiants de connaître les textes réglementant les cellules d'urgence
- Connaître la clinique traumatique de l'immédiat
- Prévenir les troubles post-traumatiques en différé
- Savoir se positionner comme psychologue au sein d'une cellule d'urgence

Connaître les usages et les limites des dispositifs d'urgence

Contenus :

- Historique des cellules d'urgence

- Evolution historique de la notion de psychotraumatisme

- Troubles cliniques en immédiat

- Empathie transitionnelle

- Defusing et Intervention psychothérapeutique post-immédiate

- Accompagner les responsables lors de cellule de crise [ex. conseils sur les annonces des décès]

- Obligation médico-légale des psychologues à l'égard de ces dispositifs (plans rouges, plans blancs)

- Collaboration entre les différents intervenants de l'urgence

Bibliographie :

Code de déontologie des psychologues

CROCC L. [1998] *La Cellule d'urgence médico-psychologique. Sa création, son organisation, ses interventions* Ann. Med-Psychol., 156, p.48-54

ROMANO, H. [2015]. *Aide mémoire de l'urgence médico-psychologique*, Dunod.

Modalités d'évaluation :

Mémoire de 15 pages hors bibliographie et annexes

Validation identique en session 1 et session 2

TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE (TSA)

Agnès KALITA-MAERTENS - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

TD – Théorie – Exposés – Recherche – Applications pratiques

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

- Connaître l'autisme au sein des TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) et des TND (Troubles du Neuro-développement)

- Connaître les classifications

- Différentes formes d'autisme

- Connaître les particularités des personnes avec autisme et TSA

- Comprendre le fonctionnement des personnes avec autisme et TSA

- Sensorialité et autisme : bien comprendre, bien connaître pour bien accompagner

- Reconnaître une personne avec autisme – TSA, diagnostic autisme TSA

- Reconnaître les comportements-problèmes, comportements défis, les prévenir, les gérer

- Maîtriser la structuration spatio-temporelle

- Autisme et communication : communication alternative et augmentative

- Accompagner la personne et ses proches, prise en compte de l'environnement de la personne

- Connaître les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les compétences visées. Savoir reconnaître et accompagner une personne avec autisme et ses proches.

Contenus :

- TD 1

Théorie : Textes/classification/définitions/clinique

Travaux de groupe

- TD 2

Théorie : Fonctionnement/épidémiologie/maladies et troubles associés

Travaux de groupe

- TD 3

Théorie : Particularités sensorielles et perceptives, particularités de fonctionnement

Travaux de groupe

- TD 4

Théorie : Démarche diagnostique/repérage précoce/ signes d'alerte/traitements médicamenteux

Travaux de groupe

- TD 5

Théorie : Approches recommandées HAS : Approche comportementale et développementale.

Exposé groupe 1

- TD 6

Théorie : Approches suite – Structuration spatio-temporelle.

Exposé groupe 2

- TD 7

Théorie : Communication alternative et augmentative

Exposé groupe 3

- TD 8

Théorie : Comportements-problèmes / Comportements-défis

Exposé groupe 4

- TD 9

Théorie : Comportements-défis suite – analyse fonctionnelle

Exposé groupe 5

- TD 10

Théorie : Reprise des indispensables / questions réponses

Exposé groupe 6

Bibliographie :

« Je suis à l'Est » Josef Schovanec

« Ma vie d'autiste » Temple Grandin

« Je suis né un jour bleu » Daniel Tammet

« Sais-tu pourquoi je saute ? » Naoki Higashida

« Evaluation et intervention auprès des comportement-défis » Eric Willaye et Ghislain Magerotte
Applied Behavior Analysis, 2nd Edition, John O. Cooper, Ed.D., Timothy E. Heron, Ed.D., and William L. Heward, Ed.D

Les techniques d'apprentissage du comportement verbal - M. Lynch Barbera, T.Rasmussen - AFD Ed.

L'intervention précoce en autisme : le modèle de Denver pour jeunes enfants - Evaluation et prise en charge [2013], Sally J. Rogers, Géraldine Dawson. Dunod Essential for living - Mc Greevy, Fry, Cornwall [2012]

Films « Autisme vu de l'intérieur » Mottron / « Le cerveau d'Hugo »

You tube : Brigitte Harrisson

Vidéos : Mon petit frère de la lune, le voyage de Maria

Video site Handeo « comment communiquer avec un enfant autiste »

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : dossier écrit recherches / thèmes proposés ou choisis

Oral : exposés en groupes

2^{ème} session : écrit retravaillé

LES ÉCRITS DU PSYCHOLOGUE

Des fondements juridiques, à l'analyse des situations, au style d'écriture, aux enjeux éthiques.

Damien ANDRÉ - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Présentiel

Prérequis du cours :

Capacités d'écoute, d'autonomie et d'initiative

Notions fondamentales en éthique et déontologie

Connaissance du Code de déontologie des psychologues

Compétences visées :

Être sensibilisé (niveau Licence) aux enjeux des écrits du psychologue.

Analyse des contextes, de la demande, de l'impact

Perfectionnement de son style rédactionnel.

Objectifs pédagogiques :

Les psychologues ont, dans leur pratique, régulièrement à établir des écrits destinés à des tiers que ce soit au niveau administratif, institutionnel, juridique : compte-rendu de séance, synthèse, attestation, bilan psychologique, rapport, Information préoccupante, signalement, expertise etc.

Chaque écrit engage des techniques et méthodologies spécifiques qui nécessite d'être étudiées connues.

L'objectif principal de cette option est de connaître les différentes modalités des écrits professionnels sur le fond comme sur la forme.

Les objectifs secondaires sont de :

- Connaître les contextes amenant à produire des écrits professionnels.

- Permettre aux étudiants de se familiariser les règles administratives et juridiques en matière d'écrits professionnels [rédaction, transmission, restitution, archivage]

- S'approprier l'écrit comme un véritable outil professionnel

- Se familiariser avec les enjeux éthiques, déontologiques et juridiques des écrits professionnels

- Intégrer les enjeux des écrits professionnels et leurs spécificités dans la pratique du psychologue

Contenus :

La méthode sera celle de la pédagogie inversée et non du cours magistral. Les étudiants recevront une situation fictive composée à partir d'éléments réels de la pratique du psychologue en fin de cours et devront se mettre dans la peau d'un psychologue qui doit chercher pour la semaine suivante des outils conceptuels, juridiques et éthiques. Deux groupes seront tirés au sort et présenteront leur méthode :

- Règles sur le fond et sur la forme

- Les différents types d'écrits et de modalités de rédaction
- Ecrits judiciaires : Information préoccupante, signalement judiciaire
- RGPD en libéral et en institution
- Modalités de transmission du dossier ou d'éléments du dossier au patient
- Modalités de transmission du dossier ou d'éléments du dossier à d'autres professionnels
- Dossier et secret professionnel
- Ecrits et enjeux médico-légaux
- Conservation et archivage des écrits

Bibliographie :

CEREDEPSY, *Code de déontologie des psychologues*, actualisé 2021
 ROMANO, H. [2014]. *Vade-mecum des psychologues, repères éthiques, déontologiques, administratifs et juridiques*, Toulouse, Eres.
 DUPONT M., LEBRUN P. B [2024], *droit à l'usage des psychologues*, Dunod

Modalités d'évaluation :

Validation par la rédaction d'un mémoire [écrit professionnel] rédigé à partir d'une situation fictive donnée au dernier cours et commentaire de cet écrit.
 Validation identique en session 1 et session 2

GROUPE ET LIENS

Catherine PERROT - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Photolangage et dispositif Grupo Operativo

Compétences visées :

Se familiariser avec une posture d'écoute groupale.
 Se sensibiliser au champ transféro-contre-transférentiel.
 Apprendre à repérer les mouvements émotionnels et certains processus dans les groupes.
 S'initier au rôle d'animateur.trice de groupe, d'observateur.trice du groupe

Objectifs pédagogiques :

Acquérir des connaissances théoriques et concepts de base sur la groupalité dans un référentiel psychanalytique.
 Articuler la théorie du groupe avec la pratique.
 Expérimenter la situation groupale, la mise en lien avec l'autre
 Mieux appréhender la complexité et l'importance des groupes dans le développement et la vie psychique du sujet.

Contenus :

TD 1 : La tache de groupe et les angoisses dans les groupes [médiation Photolangage]
 TD 2 : Apports de Bion : groupe de base et groupe de travail
 TD 3 : Notion de relation d'objet et de lien : approche contemporaine de J.Puget
 TD 4 : Applications de la théorie du lien de J.Puget aux groupes, couples, familles
 TD 5 : Apports de Foulkes : dimension de rôle, porte-parole et mirroring/ introduction à la psychothérapie de groupe
 TD 6 : Apports de Pichon-Rivière : comment entendre l'articulation sujet/groupe : groupes internes, porte-voix, et rôles
 TD 7 : Pichon- Rivière : les émergents, la théorie des 3D, et tache du groupe explicite et implicite

TD 8 : Les différents transferts dans les groupes, la dimension fraternelle en jeu dans les groupes [Rosa Jaitin]
 TD 9 : Approche psychanalytique du groupe familial et bases de la thérapie familiale analytique contemporaine [TFP]
 TD 10 : Evaluation

Bibliographie :

BION W., *Recherches sur les petits groupes*, Paris, PUF, 1961.
 FOULKES S.H., *La groupe-analyse : psychothérapie et analyse de groupe*, Paris, Payot, 2004.
 PICHON-RIVIERE E., *Le processus Groupal*, Paris, Erès, 2004.
 KAES R., *Le complexe fraternel*, Paris, Dunod, 2009.
 JAITIN, R., *Clinique de l'inceste fraternel*, Paris, Dunod, 2006.
 PUGET J., BERENSTEIN I, *Psychanalyse du lien ans différents dispositifs thérapeutiques*, Paris, Erès, 2008.
 PUGET J., *Faire avec l'incertitude, investir le présent du sujet*, Lyon, Chronique Sociale, 2020.
 GRANGEON E., « Les fondements groupaux de la thérapie familiale psychanalytique », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, vol. 37, no. 2, 2001, pp. 31-43.

Modalités d'évaluation :

Partiel 1h30 en session 1 [dernière séance de cours] et session 2.

VIOLENCE ET LANGAGE

Glaucia DA COSTA NEVES - 5^{ème} semestre [S5]

Compétences visées :

Comprendre et analyser le langage de l'insulte dans les interactions adolescentes. Analyser les diverses formes de l'expression de l'insulte [tag, rap, joutes verbales]

Objectifs pédagogiques :

La violence verbale transforme les mots projectiles, des mots qui impactent la psyché de l'interlocuteur. L'analyse de la scène de l'insulte permettra de décoder le sens caché de l'insulte proférée car sa fonction est bien pour chaque interlocuteur, de rendre présents, dans un échange, l'image offerte et son ombre, le désir et son évitement, les stratégies du pouvoir, de la soumission, de la honte... tout que se manifeste dans le rapport à l'autre.

Contenus :

Violence verbale ; l'insulte ; l'injure et le juron

Bibliographie :

CICCONI, A. [2012]. *Aux sources du lien tyrannique*. Revue française de psychanalyse, 76, 173-191.
 DANON-BOILEAU, L. [2007]. *La parole est un jeu d'enfant fragile*. Odile Jacob.
 LARGUËCHE, É. [1992]. *Le juron : parole sans foi ni loi ou : du serment à l'injure*. Dans : R. Verdier, *Le Serment : 2. Théories et devenir* (pp. 235-244). Paris: CNRS Éditions.
 LARGUËCHE, É. [2021]. *L'injure : la blessure du moi*, Paris, Ed In Press, 160 pages

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier de groupe [coef 1] et oral [coef 1]
 Session 2 : Dossier retravaillé

UE FONDAMENTALE 2

STATISTIQUES INFÉRENTIELLES 2

Jefferson VIRGILE - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Compétences visées :

251. Maîtriser les bases de l'analyse scientifique des données quantitatives [statistiques descriptives, inférentielles, et de mo-délisation]

Objectifs pédagogiques :

L'objectif du TD est de consolider la formation des étudiants à la construction des plans expérimentaux et les former au traitement statistique des données expérimentales des plans factoriels [ANOVA] et à mettre en évidence des liens corrélationnels.

Le début du semestre est consacré aux tests de corrélations. Le reste du semestre vise l'exploitation des données expérimentales, l'accompagnement à l'utilisation des statistiques descriptives et inférentielles dans le cadre de données issues d'un plan factoriel. Une introduction à la régression clôt le semestre. Finalement le TD s'emploie à présenter aux étudiantes un outil informatique d'analyses statistiques.

Contenus :

- utiliser un test de corrélation
- utiliser les statistiques descriptives pour décrire les effets expérimentaux des plans factoriels [effets principaux, interactions]
- comprendre l'analyse de variance et le critère F
- calculer des tables d'ANOVA pour les plans simples
- utiliser les informations des tables d'ANOVA pour compléter l'analyse descriptive des effets expérimentaux et décider de l'existence d'un effet dans la population théorique
- calculer une droite de régression
- utiliser les outils informatiques pour les analyses statistiques

MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE : PSYCHOMÉTRIE, TESTS ET ÉVALUATIONS

Patrick-Ange RAOULT, Célia VAZ - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

- 241. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif et des outils d'observation
- 244. Evaluer la validité et la fiabilité d'une échelle de mesure ou d'un test psychométrique

Objectifs pédagogiques :

- 1- Initier les étudiants aux théories et à la pratique de l'évaluation psychologique
- 2- Initier les étudiants à la pratique et aux aspects techniques des principaux tests psychologiques [échelles de Weschler en ce qui concerne l'évaluation de l'intelligence ; tests projectifs]
- 3- Initier les étudiants à la psychométrie ; suivre les procédures de conception d'un instrument de mesure

Contenus :

Cet enseignement de méthodologie vise à sensibiliser les étudiants aux théories et à la pratique de l'évaluation psychologique, ainsi qu'aux principes de psychométrie. Les TD permettront une mise en pratique de l'ensemble de ces apports théoriques et techniques fondamentaux, en opérant une initiation à la pratique des tests projectifs et à la mesure de l'intelligence.

Références :

- CHARTIER, P. [2018]. *L'évaluation en psychologie. Tests et questionnaires*. Paris : In Press, collection Fiches de psycho.
- EMMANUELLI, M. [sous la dir.] [2004]. *L'examen psychologique. Situations, méthodes et études de cas*. Paris : Dunod.,
- ANZIEU, D., CHABERT, C. [1983]. *Les méthodes projectives*. Paris : PUF.
- ROMAN, P. [2016]. *Les épreuves projectives dans l'examen psychologique*. Paris : Dunod, « Topos ».

UE PRÉPROFESSIONNALISATION

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DU PSYCHOLOGUE

Pantrick-Ange RAOULT - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Compétences visées :

- C27. Interagir avec les publics et les professionnels dans le respect du code de déontologie des psychologues, de l'éthique de la recherche et de la législation concernant spécifiquement les psychologues
- C28. Interaction avec autrui : savoir développer sa posture professionnelle, avoir une écoute bienveillante, adapter sa façon de communiquer dans sa relation à autrui, adopter une attitude réflexive, savoir identifier des vulnérabilités et des fragilités, reconnaître la souffrance d'autrui, etc.
- C29. Questionner son impact sur les personnes et les environnements sociaux au sein desquels on évolue
- C30. Restituer de façon intelligible ses observations, ses questions, et rendre compte de sa découverte d'une pratique professionnelle

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise la connaissance par les étudiants des enjeux éthiques et déontologiques de la profession de psychologue et des métiers de la relation d'aide. Il aborde les droits et les devoirs du psychologue, en s'appuyant également sur des éclairages juridiques, historique, philosophiques et des exemples tirés de la pratique. Ce cours magistral a pour but d'amener les étudiants à cerner les grands dilemmes moraux et les responsabilités légales de la profession pour pouvoir ensuite appliquer des principes éthiques et déontologiques sur et au sein des terrains de pratique. Quelles sont les places, rôles et fonction des psychologues au sein des institutions aujourd'hui ?

Contenus :

- présentation du code de déontologie

- présentation de l'histoire de la structuration de la profession de psychologue
- présentation des missions du psychologue aujourd'hui
- mettre au travail sur des dilemmes éthiques propres à la relation d'aide et aux métiers de psychologue : secret professionnel, relation à l'autre, restitution d'évaluations diagnostique.

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

Blandine DELETRAZ, Angélique HÉNAULT, Sarah-Diane RITT - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

10h TD

Compétences visées :

71. Identifier les secteurs d'activité auxquels permettent d'accéder les formations en psychologie
72. Repérer la diversité de l'offre de formation accessible à l'issue de la licence de psychologie

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le champ des possibles professionnels en licence de psychologie
- Faire le point sur leur parcours (personnel et professionnel) et notamment sur l'apport de la licence (capitalisation des apprentissages)
- Les rendre acteurs de leur parcours professionnel
 1. Mieux connaître le marché de l'emploi actuel
 2. Identifier les différentes formations, passerelles accessibles en fin de L3
- Développer leurs méta-connaissances (valeurs, personnalité, intérêts, ...)
- Aide à la préparation pour entrer en Master

Contenus :

Outils de connaissance de soi, outils de communication [LM, CV, Pitch]

Modalités d'évaluation :

Session 1 : oral et dossier. Session 2 : écrit de 1h30

UE LANGUES

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Finbar MCENEANEY, Léa GODREAU - Travail personnel de l'étudiant : 40 heures - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Articles de la presse anglophone, extraits vidéo de la télévision américaine et britannique études de cas

Pré-requis :

Bonnes connaissances d'anglais général pour aborder des textes plus spécifiques. Maîtrise parfaite des temps : capacité à rendre compte (donc à comprendre) dans un anglais grammaticalement correct d'un texte de longueur moyenne. Elaboration d'une analyse. Bonne maîtrise de présentation.

Compétences visées :

Être capable de s'exprimer sans un anglais élaboré à l'oral et à l'écrit.

Objectifs pédagogiques :

Acquisition avancée de compétence en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes en lien avec le programme de psychologie
Elaboration et rédaction d'un dossier personnel en langue anglaise
Consolidation du vocabulaire et de la technique de l'argumentation nécessaires pour la rédaction du dossier.

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension, analyse, commentaire et synthèse de documents écrits liés au cursus de psychologie.

Recherche créative de niveau élevée en groupe

Préparation de présentation libre (avec et sans support)

Réactivation et révision de toutes les connaissances de grammaire anglaise.

Bibliographie :

MURPHY, R. English Grammar in Use. Cambridge University Press

Belin. L'anglais de la psychologie en 1000 mots (recommandé)

Psychology Today, Sussex Publishers

Modalités d'évaluation : PPremière session : création d'une pub pour parfum en groupe de 4 avec tous les éléments psychologiques nécessaires. Présentation orale devant classe ainsi que fiche écrite, 2h en cours plus au moins 4h de travail personnel, coeff1. Exposé oral dans le style d'un entretien d'embauche plus participation orale, coeff 1. Examen final écrit pendant le dernier cours, dissertation sur une question inconnu dans le style des questions de la présentation (embauche, personnalité, etc), durée 1h30 heures, coeff 2
Deuxième session : dissertation sur question 1h30

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale (allemande ou autre)

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. *Dorsch – Lexikon der Psychologie*. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

Modalités d'évaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 0,25 : Un devoir sur table, durée : 1h30 [2h tiers temps] – coef 0,25 du c.c. : Un exposé oral, durée : entre 5 et 7 minutes/étudiant.e – coef 0,25 du c.c. : Un test de vocabulaire, durée : 10 minutes – coef 0,25 du c.c. : Une note de participation - b. un examen écrit, durée : 1h30 [2h tiers temps] à la fin du semestre – coef 1
2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

- Analyse d'articles de la presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.

- Analyse des reportages et/ou films en VO et/ou sous-titrés

- Pilotage de projets en lien avec leurs formations

Pré-requis :

Bonne maîtrise de la langue espagnole pour aborder des textes plus spécifiques. Maîtrise parfaite des temps : capacité à rendre compte (donc à comprendre) dans un espagnol grammaticalement correct d'un texte de longueur moyenne

Elaboration d'une analyse. Bonne maîtrise de présentation

Compétences visées :

- Comprendre aisément la langue écrite et orale et s'exprimer clairement et spontanément

- Rédiger tout document : descriptif et argumentatif, en adaptant le style au destinataire.

- Faire preuve d'une participation active en cours, savoir défendre son point de vue en ayant une bonne répartie et une bonne aisance linguistique

Objectifs pédagogiques :

- Etudier des sujets plus pointus en lien avec le cadre professionnel et psychologique

- Acquisition avancée de compétence en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes en lien avec le programme de psychologie

Elaboration et rédaction d'un dossier sur la thématique du semestre

Consolidation du vocabulaire et de la technique de l'argumentation nécessaires pour la rédaction du dossier

Contenu/plan du cours :

- Lecture, compréhension, analyse, commentaire et synthèse de documents écrits en lien avec leurs formations

- Recherche créative de niveau élevée en groupe

- Révision et mise en pratique des 4 compétences à partir de différents supports créés et adaptés aux niveaux des étudiants et en lien avec les sujets travailler en cours : diaporamas explicatifs, QCM, quiz interactifs...

Bibliographie :

Ormal-Grenon J. B., Salzedo C. [2017]. *Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol*. Paris : Le Robert.

González Hermoso A., Sánchez Alfaro M. [2014]. *Le Bled español-Tout-en-un*. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.elpais.com

Evaluation : Première session : création d'une pub pour parfum en groupe de 4 avec tous les éléments psychologiques nécessaires. Présentation orale devant classe ainsi que fiche écrite, 2h en cours plus au moins 4h de travail personnel, coeffl. Exposé oral sur la motivation a avoir choisi cette formation plus participation orale, coef 1. Examen final écrit pendant le dernier cours sur le contenu du cours, durée 1h30 heures, coef 2.

Deuxième session : 1h30 coef 2. Examen écrit sur le contenu du cours

UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS) - SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE

FAMILLE ET RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES - HÉRITAGE FAMILIAL ET TRANSMISSION PSYCHIQUE TRANSGÉNÉRATIONNELLE

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

ppt, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Prérequis du cours :

- Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet.
- Compréhension des notions théorico-cliniques de : du développement affectivo-cognitif d'un sujet, psychopathologie, des mécanismes de défense, de l'analyse d'un cas clinique, notion du couple et de la famille...

Compétences visées :

Acquisition des connaissances cliniques :

- Repérer et comprendre les processus inconscients d'un Sujet, son existence étant divisée entre deux nécessités : être à lui-même sa propre fin et être le maillon d'une chaîne à laquelle il est assujéti sans la participation de sa volonté : sa famille
- Application des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

- Aborder les modèles théoriques du concept d'Héritage Psychique Familial inter- et transgénérationnel partant de l'hypothèse de S. Freud que tout individu est divisé entre deux nécessités : être à soi-même sa propre fin et être le maillon d'une chaîne à laquelle il est assujéti sans la participation de sa volonté, en étudiant les différents auteurs qui ont enrichi la compréhension des processus psychiques à l'œuvre :
 - Les psychothérapeutes américains M. Bowen et I. Boszormenyi-Nagy qui ont posé les bases des patterns multigénérationnels en travaillant avec des familles
 - Les psychanalystes N. Abraham, M. Török et R. Kaës, qui ont mis en évidence la problématique du traumatisme psychique, du Négatif dans la transmission psychique familiale
 - S. Tisseron, qui a développé le concept des effets néfastes d'un Secret de famille
 - A. Ancelin-Schützenberger, qui a enrichi la compréhension des liens inconscients familiaux

Contenus :

- Concept d'héritage psychique chez S. Freud
- Liens du couple, liens dans la famille
- Transmissions psychiques inter- et transgénérationnelles, R. Kaës
- L'inconscient collectif : C.G. Jung
- Les Patterns multigénérationnels : M. Bowen et I. Boszormenyi-Nagy
- La problématique du Négatif dans la transmission psychique familiale : S. Ferenczi, N. Abraham et M. Török
- Le concept de Secret de famille et ses effets : S. Tisseron
- Le psychogénosociogramme : outil de médiation clinique dans la psychothérapie

Bibliographie :

ABRAHAM N. et TORÖK M., [1978], *Chapitre IV, L'Ecorce et le noyau*, Paris, Aubier-Flammarion
ANCELIN-SCHÜTZENBERGER A., [1993], *Aïe, mes Aïeux*, Paris, la méridienne
TISERON S., [1996], *Nos Secrets de famille : histoires et mode d'emploi*, Paris, Ramsay
Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : exposé en groupe et dossier écrit en groupe

2^{ème} session : retravailler le dossier

Evaluation AJAC

1^{ère} session : les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} session : retravailler le dossier

PSYCHOSOMATIQUE OU LE SUJET DANS SON UNITE

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

ppt, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Prérequis du cours :

- Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet.
- Compréhension des notions théorico-cliniques : du développement affectivo-cognitif d'un sujet, de la psychopathologie, des mécanismes de défense, de l'analyse d'un cas clinique, notions de la transmission psychique transgénérationnelle

Compétences visées :

Acquisition des connaissances cliniques :

- Sur la relation et le travail avec le patient dit psychosomatique, avec une méthodologie clinique unitaire
- Elaboration, à partir des modèles de fonctionnement psychique de patients, d'une prise en charge dans le but de dépasser le conflit et l'impasse relationnelle et ainsi faire le lien avec la souffrance/pathologie du patient
- Application des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

- Application des théories psychosomatiques et des notions de psychopathologie nécessaires à la compréhension d'un Sujet dans sa globalité : dans ses interactions physiques, psychiques, sociales et culturelles.
- Application clinique de l'accompagnement du patient souffrant d'une maladie somatique ou/et psychique

Contenus :

- Application des bases théorico-cliniques pour les exposés et les dossiers dont les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants
- Initiation théorique, à travers des cas cliniques, à la méthodologie d'accompagnement clinique auprès des patients « psychosomatiques »
- Approche de l'utilisation du psychogénogramme, de techniques de gestion de stress :

visualisation, hypnose clinique Ericksonienne

Bibliographie :

BURLLOUX G., [2004], *Le corps et sa douleur*, Paris, Dunod
DEVROEDE G., [2003], *Ce que les maux de ventre disent de notre passé*, Paris, PBP
MCDUGALL J., [1989], *Théâtres du corps*, Paris, Gallimard
Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : Exposé en groupe et dossier écrit en groupe
2^{ème} session : Retravailler le dossier

PSYCHOPHARMACOLOGIE

Jefferson VIRGILE - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

ppt, vignette cliniques, articles scientifiques, extrait de documentaires, travaux de groupes

Prérequis du cours :

Cours de psychobiologie L2-S4

Compétences visées :

Acquérir des connaissances sur les effets pharmacologiques et cliniques des médicaments afin de justifier la balance bénéfique/risque dans les principales maladies neurologiques et psychiques.

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser les étudiants aux grands types de médicaments psychoactifs rencontrés en pratique clinique, leurs rôles, actions, indications et contre-indications, ainsi que le rôle du psychologue vis-à-vis des médicaments.

Contenus :

1. Introduction – Pharmacologie des systèmes de neurotransmissions [J. Virgile]
2. Pharmacologie des états affectifs [J. Virgile]
3. Généralités pharmacologiques - Antidépresseurs et Anxiolytiques [Dr. Lepetit]
4. Pharmacologie des anxiolytiques et hypnotiques [J. Virgile]
5. Pharmacologie des antidépresseurs [J. Virgile]
6. Pharmacologie de l'attention [J. Virgile]
7. Antipsychotiques et Thymorégulateur [Dr. Lepetit]
8. Pharmacologie des antipsychotiques et psychothérapie [J. Virgile]
9. Synthèse [J. Virgile]
10. Évaluation

Bibliographie :

BORDET, R. [2019]. *Neuropsychopharmacologie*. Elsevier Health Sciences.
FORGET, J. M. [2019]. *Le bonheur des enfants sur ordonnance ?*. Eres.
PERROUD, N., NICASTRO, R., ZIMMERMANN, J., PRADA, P., & AUBRY, J. M. [2015]. *Déficit de l'attention-hyperactivité chez l'adulte : psychopharmacologie et psychothérapie*.
Stahl, S. M. [2002]. *Psychopharmacologie essentielle : bases neuroscientifiques et applications pratiques*. Flammarion médecine-sciences.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : examen sur table 1h15 (durant la séance 10)

Session 2 : examen sur table 1h15

ENJEUX PSYCHIQUES DU TRAVAIL

Angélique HENAUT - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Participation active des étudiants attendue.

Des supports différents seront proposés en fonction des thèmes. Une place à la vie de groupe (échange, mise en débat, travail en sous-groupe) sera accordée pour permettre une appropriation vivante des concepts.

Prérequis du cours :

Avoir suivi au semestre 4 le CM de psychologie du travail.

Posséder un intérêt pour les enjeux sociétaux en lien avec le travail

Compétences visées :

A l'issue de ce TD, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

- Saisir des concepts propres à cette discipline
- Mieux appréhender l'impact du travail sur le psychisme de l'individu,
- Aborder les relations au travail en système entre ces dimensions individuelles, collectives, organisationnelle

Objectifs pédagogiques :

Poursuivre et approfondir les thèmes abordés au semestre 4 de psychologie du travail. L'option se décline en partie théorique et études de cas ou de situations. la question de la normalité au travail sera au centre du questionnement tout au long du semestre.

Contenus :

Des apports de types CM au cours du semestre :

- La clinique du travail
 - Le travail, entre souffrance et plaisir,
 - Les stratégies individuelles et collectives de défense
- Les collectifs de travail féminins

Des temps de présentation orale individuelles sur une thématique d'actualité en début de chaque séance

Bibliographie :

AMADO, G. [2019]. *Faire équipe*. Société. Erès poche.
AMADO, G. BOUILLOD, D. LHUILIER et al. [2017]. *La créativité au travail/ clinique du travail*. Erès
CAROLY, S. [2015]. *Les risques du travail*. Erès
CAROLY, S., BARCELLINI, F. [2013]. *Le développement de l'activité collective*. PUF
CLOT, Y. [2020]. *Ethique et travail collectif*. Erès
CLOT, Y. [1999]. *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.
CLOT, Y. et Lhuillier, D. [2014]. *Travail et santé*. Paris : Erès
LE GARREC, S. [2021]. *Les servitudes du bien-être au travail*. Erès
LHUILIER, D. [2011]. *Cliniques du travail*. Erès
MOLINIER, P. [2020]. *Le travail du care*. La dispute

MOLINIER, P. [2006]. *L'énigme de la femme active*. Paris : Payot.
MOLINIER, P. [2000] *Virilité défensive, masculinité créatrice*. Travail, Genre et sociétés, 3 : 25-43
MOLINIER, P. [2000] *Travail et compassion dans le monde hospitalier*. Les Cahiers du Genre. 28
Les étudiants recevront une liste répertoriant les revues scientifiques accessibles en lignes portant sur le travail.
Une bibliographie complémentaire sera remise en début de cours et sur chaque thème.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : écrit 1h30 (dernier cours)

Session 2 : écrit 2h

GROUPES ET MÉDIATIONS

Guillaume GILLET - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Découverte d'outils de médiations et de leurs fondements théoriques.
Exploration pratique et analyse du vécu intersubjectif.

Prérequis du cours :

Bases de la dynamique de groupe. Capacité à prendre une position méta.

Compétences visées :

Connaissance globale de la démarche de recours à des outils de médiation.

Objectifs pédagogiques :

Compréhension de différentes modalités d'utilisation de médiations.

Contenus :

Présentation théorique, études des grands principes des médiations.
Présentation de médiations.

Bibliographie :

BOYER-LABROUCHE A. [2000]. *Manuel d'art-thérapie*. Paris : Dunod,
CHOUVIER B. et al. [1998]. *Symbolisation et processus de création*. Paris : Dunod.
CHOUVIER B. et al. [2002]. *Les processus psychiques de la médiation*. Paris : Dunod.
VACHERAT C. [2000] *Photo, groupe et soin psychique*. Lyon : PUF DE LYON.
VIDIT J.-P. et al. [2015] *Du jeu et des délinquants, jouer pour pouvoir penser*. Bruxelles : De Boeck.
WINNICOTT D.W. [1975]. *Jeu et réalité*. Paris : Gallimard.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Dossier de groupe.

Session 2 : Dossier à retravailler suivant la critique de la présentation en session 1.

PSYCHODRAME

Pierre BOURDARIAT - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Ce ne sera pas un cours. Mais une mise en situation, la proposition de passer par l'expérience

du psychodrame. Ce seront des séances, des temps 'expérientiels', - qui ne seront pas non plus des temps de psychothérapie 'par le psychodrame'. Même si les participants parleront pourtant bien d'eux-mêmes. Mais en gardant au maximum 'par de vers eux' ce qui touche à leur vie personnelle proprement dite. Leur subjectivité et engagement d'existence se diront, se travailleront pourtant, à travers l'évocation de ce qui concernera leur vie d'étudiant, à l'université, dans des stages, et tout autant leur vie de loisirs et relations sociales et amicales en général, et familiale même. Mais forcément avec une 'retenue', - personnelle à chacun. Chacun de nous savons, sentons, en effet, dans une situation donnée, ce qu'il est possible ou opportun de garder pour soi plutôt que de le partager avec les autres. Ici de plus, borné par le fait que nous sommes dans un espace universitaire, et que le groupe rassemble des personnes qui se connaissent, ou ont affaire les unes avec les autres dans leur vie étudiante.

Prérequis du cours :

Venir avec ce que l'on est, ses pensées et questions en tout genre.

J'aime bien la dernière pub de MacDo (que je ne fréquente pas !), son invitation : 'Venez comme vous êtes'. Certes, c'est pour le commerce, mais la formule est plutôt sympathique et juste, je trouve.

Compétences visées :

Savoir distinguer, dans la relation clinique, quand la médiation du 'jeu dramatique' théâtralisé est préférable au 'colloque singulier'.

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser l'étudiant au ressort du psychodrame. 'Qu'est-ce qui fait psychodrame ?'

Contenus :

Le psychodrame est une pratique de psychothérapie dont la médiation n'est pas seulement la parole, comme dans toutes les thérapies verbales, mais le jeu dramatique. Soit : la représentation théâtralisée de situations, conflits, expériences douloureuses, que les patients abordent habituellement avec leur thérapeute par la parole seulement, - [sans oublier, que les expériences de plaisir et de satisfaction pourront aussi être abordées comme problématiques possibles, - nous savons que la rencontre du bonheur, la rencontre du nouveau, peut nous poser problème].

Scènes jouées, théâtralisées donc, selon cet aphorisme que nous connaissons tous : « Souvent, un petit dessin vaut mieux qu'un grand discours. » En psychodrame, la règle fondamentale, ce n'est pas seulement 'd'associer librement' mais, de 'jouer', en étant le plus spontané possible, - autant qu'il l'est demandé au patient sur le divan de l'être, en parlant. La proposition est d'être acteur, acteur de soi-même, dans le sens de mettre en jeu, par un jeu 'dramatique', des situations qui ont été les nôtres, hier ou il y a tant d'années, et qui reviennent à l'esprit éclairant le présent. Là, nous parlons « **d'expression dramatique** », **de jeu théâtralisé**. Mais l'on pourrait dire, pour faire image : « C'est bien, c'est fort, ce que vous me racontez, plein d'interrogations, ces démêlés dans lesquels vous êtes, mais, ...et si vous essayiez de [me] les danser, d'en danser quelque chose? » Exactement comme on propose à un enfant en psychothérapie, de dessiner, faire quelque chose en pâte à modeler.

Jacob-Lévy Moreno est 'l'inventeur' du psychodrame, qui lança : 'laissons le théâtre traditionnel, arrêtons de jouer ou d'être spectateurs de pièces écrites par d'autres : que le public monte sur scène, que le spectateur/le participant se mette à jouer, représenter, des situations qui sont les siennes'.

Bibliographie :

J.-L. MORENO : - *Psychothérapie de groupe et psychodrame*, Éd. PUF. 1965.
- *Le Théâtre de la spontanéité*, Éd° de L'Épi, 1972. [1924 en Allemand, 1947 en anglais, 1984 en français, 2^{de} Éd°, à de L'Épi. pas facile à trouver...]
Didier ANZIEU : *Le Psychodrame chez l'enfant et l'adolescent*, Puf, 1979
P. et G. LEMOINE : *Le psychodrame*, R. Laffont 1975, Éd° Universitaires, 1987.
Bernard ROBINSON : *Psychodrame et psychanalyse jeux et théâtre de l'âme*. Éd. De Boeck, Bruxelles, 1998.
Serge GAUDÉ : *De la représentation. L'exemple du psychodrame*. Éd. Érès, 1998.
La Revue du Psychodrame Freudien [Revue de la Sept, 9, rue Brézin Paris 14è]
Robinson B., *La Transmission clinique*, Éd° L'Harmattan, 2020
Quelques textes photocopiés seront distribués au début de l'atelier.

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : Un dossier de 10 pages maximum, sera demandé, à l'issue de ces 10 séances de psychodrame, qui rende compte au mieux de ce qu'a vécu et compris le participant, - et de ce qu'il en a été du groupe : enchaînement des thèmes et des scènes, dans la séance, et dans leur suite, les uns après les autres.
2^{ème} session : dossier retravaillé

MÉTHODES PROJECTIVES

Anne-Lyse DEMARCHI - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Voir contenus

Prérequis du cours :

Approche psychodynamique et prérequis cours psychopathologie

Compétences visées :

Appropriation de l'outil projectif approfondie, dans le cadre d'une pratique clinique ; Comment intégrer l'outil dans la pratique ?
Cadre de passation
Contexte de passation
Outil et usage du projectif
Compréhension éclairée du principe de projection
Études de cas clinique à partir de la pratique [exemple avec des projectifs utilisés dans le cadre de consultations médico-légales]
Intérêt de l'outil projectif adapté à la pratique clinique
Entraînement à la passation
Exploration de la cotation d'un test
Transfert contre transfert dans l'usage de l'outil

Objectifs pédagogiques :

Usage, méthodologie, passation, accoutumance de l'outil projectif approfondie, dans le cadre d'une pratique clinique ;

Contenus :

Exploration des tests dans leur globalité dans le cadre d'une prise en charge d'une clinique infantile adolescente et adulte au moyen d'illustration et de situations concrètes éclairées à partir, notamment du Rorschach + découverte d'autres tests TAT, CAT, Patte noire, dessin de famille, Contes / Fables
Passation expérimentale attendue

Bibliographie :

www.societederorschach.org
Louisa Düss
Didier Anzieux
René Kaës
Claude de Tychev
Pascal Roman
Catherine Chabert
René Roussillon
Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale
François David Camps
Azoulay

Modalités d'évaluation :

Session 1 : oral et dossier
Session 2 : dossier

PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Clinique du dispositif, de l'équipe, de l'institution, de l'organisation, du réseau, des politiques publiques dans le champ contemporain

Damien ANDRÉ - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

1) Présentations de situations cliniques dans des positions impliquées (salarial, bénévolat, stage, service civique). Par étudiants ou invités.
2) Présentation d'un article en lien avec sa situation clinique
3) Elaboration groupale de la situation clinique et des liens théorico-cliniques.

Prérequis du cours :

Intérêt pour les questions concernant les institutions contemporaines, la vie psychique des équipes. Capacité à travailler en groupe. Autonomie et maturité.

Compétences visées :

Une meilleure connaissance de quelques enjeux de la vie des groupes institutionnels.

Objectifs pédagogiques :

Approfondissement du champ de connaissance sur institution
Travail groupal d'élaboration de situations institutionnelles.

Contenus :

L'apport de contenu clinique et théorique se fait massivement par les étudiants.

Bibliographie :

Construite au fil du TD avec le groupe [entre huit et dix références par année]

Modalités d'évaluation :

Note individuelle / 10 : Réalisation d'une note de lecture de 5 pages (ni +, ni -) sur un texte original présenté ou non en cours. L'objectif de la note de lecture est de montrer l'intérêt de cet outil qu'est la réflexion théorique dans la pratique concrète. S'appuyer sur des cas concrets. Note collective / 10 : Les étudiants réalisent la mise en page d'un portfolio numérique et papier à destination des auditeurs de ce cours l'année suivante (et de l'enseignant.)

Ce livret (taille minimale 1 page par membre du groupe et taille maximale 2 pages par membre du groupe est (membres du groupe comprend :

- Titre général
- Sommaire
- Introduction générale
- Abstract des productions individuelles
- Développement d'une situation clinique ou plusieurs en lien avec la thématique de l'article
- Conclusion (dont analyse du travail d'équipe).
- Bibliographie étendue (abstracts et textes liés).

Session 2 : reprise du dossier individuel

OPTION FORMATION HUMAINE

Cette UE est suivie dans le Département de Formation Humaine. Elle ne peut être choisie qu'une seule fois par année universitaire ; un choix en L2 sur le semestre S3 ou S4 et un choix en L3 sur le semestre S5 ou S6.

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi cette option d'être assidu.

Les modules de formation humaine supposent une participation active des étudiants et des échanges avec les intervenants.

Objectifs pédagogiques :

Offrir un espace de réflexion et de dialogue sur les grandes questions que pose la vie et qui traversent notre société.

Apporter une ouverture artistique et culturelle.

Impulser une dynamique transversale d'échange entre les étudiants de différents instituts.

Contenu/plan du cours :

Choisir deux cours dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez un descriptif plus complet dans le catalogue papier qui vous a été remis, ou que vous pouvez demander à votre secrétariat. Les syllabi de tous les cours sont disponibles sur <https://www.ucl.fr/formations/formation-humaine/catalogue-cours-formation-humaine/>

Ces modules ont une durée de 20 heures par semestre, dont 2 heures d'examen (10 séances hebdomadaires de 2h).

Pour l'option Formation Humaine de la licence de psychologie, deux modules doivent être suivis dans le même semestre (voir tableaux ci-dessous).

Attention certains modules ont un planning particulier (bien vérifier avant de s'inscrire) !

Certains modules particuliers (modules artistiques, engagement) demandent une certaine durée de pratique. Ils sont proposés sur l'année et peuvent être validés sur un semestre.

INFORMATIONS :

Les plannings des cours seront indiqués dans MOODLE, envoyés par mail 10 jours avant le début des cours et affichés dans le couloir du DFH

Descriptif des cours sur <http://www.ucl.fr/formation-humaine>

Contact : dfh@univ-catholyon.fr - 04 72 32 51 56

Accueil : DFH Campus St Paul - Bâtiment C - entresol bureau CE30 (sauf mercredi après-midi et vendredi)

Si l'étudiant est ajourné lors de l'examen, la deuxième session lui donnera une seconde chance ; toutefois, cette deuxième session ne pourra en aucun cas servir de première session à une personne qui n'aurait pas suivi le module ou qui ne se serait pas présentée à la première session sans raison valable.

Evaluation de tous les cours de Formation Humaine : suivant le module (cours) choisi.

PÉRINATALIÉ

A. SIMON - 5^{ème} semestre (S5)

Modalités pédagogiques :

Présentiel ; Lectures de textes obligatoires ; Vidéo ; Observations sur le terrain

Prérequis du cours :

Intérêt pour : la périnatalité ; les liens intersubjectifs ; l'environnement familial ; l'observation clinique

Compétences visées :

- Comprendre les difficultés psychiques de la petite enfance ;
- Repérer les signes de souffrances psychiques chez le bébé, ses parents ;
- Interroger les interactions précoces

Objectifs pédagogiques :

- Lien entre psychopathologie périnatale et parentalité
- Savoir observer et tenter de comprendre le développement du nourrisson/du bébé, du jeune enfant (alimentation, sommeil, éveil, psychomotricité)

Contenus :

- 1) Introduction à la périnatalité
- 2) La construction psychique et ses étapes
- 3) Souffrances psychiques

Bibliographie :

M. Klein ; E. Bick ; S. Fraiberg ; J. Hopkins ; S. Freud ; D. W. Winnicott ; ...

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier à partir d'une situation clinique observée

Session 2 : dossier retravaillé

SEMESTRE 6

UE FONDAMENTALE 1

PSYCHOLOGIE COGNITIVE ET NEUROPSYCHOLOGIE 5

Juan VIDAL - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

151. Caractériser les principaux champs théoriques, courants épistémologiques et approches méthodologiques de la psychologie, leurs spécificités et leurs complémentarités
201. Retracer les fondements historiques et épistémologiques de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie, ainsi que leurs grands courants théoriques.
202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain.
261. Exploiter logiquement des arguments théoriques et empiriques pour faire émerger une problématique de recherche et des hypothèses théoriques réfutables.

Objectifs pédagogiques :

La psychologie cognitive fait référence à cette psychologie qui s'intéresse à la façon dont notre cerveau traite des informations afin de produire des comportements adaptés. Selon les scientifiques, ces traitements seraient exploités par des fonctions [aussi appelées fonctions cognitives], qui servent des buts bien précis. L'objectif de la série des trois enseignements de psychologie cognitive proposés lors de ces trois années de licence est de présenter tour à tour ces différentes fonctions.

Contenus :

En troisième année, l'objectif sera de comprendre les différentes théories et applications en lien avec la fonction du LANGAGE : développement du langage oral, du langage écrit, neurosciences du langage écrit, et compréhension et interprétation du discours.

NEUROSCIENCES COGNITIVES

Juan VIDAL - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psycho-biologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu

Objectifs pédagogiques :

- Développement des connaissances sur les principales bases neurales associées à la cognition humaine dans son fonctionnement normal et avec des éléments de fonctionnement pathologique, ainsi que sur les principales méthodes d'investigation en neurosciences cognitives
- Former à une approche interdisciplinaire de la cognition en tenant compte conjointement

des données sur le fonctionnement du cerveau, des données comportementales en psychologie cognitive et des données sur les travaux de simulation des mécanismes cognitifs.

Contenus :

Méthodes d'investigation en neurosciences cognitives, bases neurales et modèles de fonctionnement liés aux grandes fonctions cognitives, telles que la perception, le langage, la mémoire, les émotions, l'attention et le raisonnement (dans leur fonctionnement normal et pathologique)

PSYCHOLOGIE SOCIALE 6

Angélique HÉNAULT, Sarah-Diane RITT - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Compétences visées :

82. Identifier les apports théoriques et méthodologiques de la psychologie pour répondre à une problématique de terrain spécifiée
103. Identifier les compétences acquises en psychologie mobilisables pour se saisir d'une mission spécifiée
104. Mobiliser les acquis théoriques et méthodologiques de la psychologie pour se saisir d'une mission
171. Identifier la diversité et les spécificités des demandes susceptibles d'être faites au psychologue selon le type et le champ de compétences des structures au sein desquelles il intervient
223. Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne
224. Proposer une analyse psychosociale d'une situation, d'un phénomène ou d'une demande sociale ou sociétale en les situant dans leur contexte culturel, social et organisationnel
225. Amorcer une problématisation psychosociale sur une situation vécue, un phénomène observé, ou une demande émanant du lieu de stage en les situant dans leur contexte culturel, social et organisationnel
226. Proposer et discuter une démarche scientifique de recherche ou une intervention de terrain en psychologie sociale

Objectifs pédagogiques :

L'objectif du TD sera de reprendre les différentes théories et les apports acquis au semestre 5 en CM de Psychologie sociale et de les mettre en pratique dans des domaines d'études variés de notre discipline. Cela permettra aux étudiant.es de découvrir aussi les modalités d'intervention et de recherche des psychologues sociaux et du travail, et ainsi de :

- Comprendre comment les théories issues de la psychologie sociale et du travail peuvent être mobilisées pour intervenir sur des situations spécifiques.
- Être capable de saisir les conséquences épistémologiques voir idéologiques du choix de certaines approches théoriques
- Pouvoir mobiliser de manière argumentée et pertinente les différentes approches théoriques acquises en psychologie sociale et du travail pour répondre à différents enjeux sociétaux
- Être en mesure d'identifier des domaines d'insertion professionnelle pour les psychologues sociaux et du travail

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT 5

Célia VAZ - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

165. Situer, mobiliser et articuler les apports des différents champs de la psychologie, et notamment de la psychologie de l'éducation, pour répondre à une problématique développementale rencontrée en milieu éducatif ou médico-éducatif
211. Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]
212. Caractériser les méthodes et les outils d'évaluation spécifiques à la psychologie du développement [observation, entretien, tests, épreuves piagétienne, etc.]
213. Analyser les trajectoires développementales en situations de vulnérabilité et les facteurs contribuant à la mobilisation des ressources par l'individu
214. Analyser les enjeux de l'utilisation des outils de la psychologie du développement selon les situations
215. Mobiliser et articuler des connaissances théoriques en psychologie du développement pour rendre compte de situations cliniques

Objectifs pédagogiques :

Intégration des principaux concepts et étapes du développement, lecture et approfondissement théorique, réflexion et problématisation, lien avec situations de terrain

Contenus :

CM :

- Introduction approche humaniste
- Approfondissement développement structuro-fonctionnel tout au long de la vie
- Crises du développement
- Influence des contextes sur le développement des compétences
- Pathologies du développement
- Méthodes et dispositifs d'interventions

TD : approfondissement théorique outils méthode clinico-critique, expérience et restitution problématisation situation terrain

UE FONDAMENTALE 3

ÉPISTÉMOLOGIE

Patricia MERCADER - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

- C4. Développer une argumentation avec esprit critique
- C9. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- C14. Situer les apports de la psychologie dans le champ des Sciences humaines et sociales et des Sciences de la vie
- C16. Situer et articuler les apports des grandes approches théoriques de la psychologie pour

- expliquer les activités et les états d'un individu dans une perspective plurielle
- C23. Mobiliser des démarches scientifiques allant de l'analyse à la production des connaissances en psychologie et identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs en psychologie
 - C29. Questionner son impact sur les personnes et les environnements sociaux au sein desquels on évolue

Objectifs pédagogiques :

En partant d'exemples de thématiques étudiées de manière transversale en psychologie, et plus largement en sciences humaines et sociales, ce CM permettra aux étudiants de saisir les différentes manières de faire sciences, de situer les différentes formes d'épistémologie et les démarches méthodologiques utilisées en psychologie. Cet enseignement vise ainsi à développer un regard critique sur la pratique de la recherche et sur la production du savoir scientifique notamment en psychologie.

MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE : ENTRETIENS ET QUESTIONNAIRES

Blandine CERISIER et Manon ARENTS - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 x 2 heures] + 20h TD [10 x 2 heures]

Compétences visées :

82. Identifier les apports théoriques et méthodologiques de la psy-chologie pour répondre à une problématique de terrain spécifiée
172. Identifier la diversité et les spécificités des outils théoriques et méthodologiques auxquels le psychologue peut avoir recours selon le type de missions qui lui sont confiées
242. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif et des outils d'en-tretien
243. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif et des outils d'en-quête par questionnaire
252. Maîtriser les principes de l'analyse thématique de contenus qualitatifs
261. Exploiter logiquement des arguments théoriques et empiriques pour faire émerger une problématique de recherche et des hypo-thèses théoriques réfutables
262. Choisir et mettre en œuvre des dispositifs de production de données permettant de répondre aux objectifs de la recherche et construire des outils méthodologiques appropriés
263. Sélectionner et mettre en œuvre une technique d'analyse de données pertinente au regard des objectifs du recueil de données
264. Mettre à l'épreuve des hypothèses théoriques au regard de résultats empiriques
265. Questionner les implications théoriques et pratiques des résul-tats de la recherche mise en œuvre
266. Questionner la fiabilité scientifique du recueil de données réali-sé et des résultats de la recherche mise en œuvre
267. Discuter la cohérence épistémologique d'une démarche de recueil et d'analyse de données

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de familiariser les étudiant.es avec les méthodologies de l'entretien et du questionnaire et de les amener à mettre en pratique les connaissances théoriques de l'entretien et du questionnaire.

Contenus :

Cette UE s'organise autour d'un CM et d'un TD. Les étudiants se familiarisent avec les enjeux de l'utilisation et de la construction des entretiens et des questionnaires. Du côté de l'entretien, l'accent sera mis sur : les différents types d'entretiens, les attitudes et les techniques, la pratique, les modalités de recueil et d'analyse. Du côté du questionnaire, l'accent sera mis sur les modalités de construction et d'administration du questionnaire, sur l'analyse et interprétation des résultats, sur ses limites.

Les TD [9 séances de 2 heures] seront l'occasion de mettre en pratique les différents apprentissages vus avec le CM

Références :

MOSCOVICI, S. & BUSCHINI, F. [2003]. *Les méthodes en sciences humaines*. Paris : Presses universitaires de France

BLANCHET, A., GOTMAN, A. [2015]. *L'entretien*. Paris : Dunod, Les topos. 2ème édition.

BARDIN, L. [2013]. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France.

UE PRÉPROFESSIONNALISATION

SUIVI DES STAGES

Claude JOURDAIN, Glaucia DA COSTA NEVES, Théodore ONGUENE, Christel RUBY - TD : 20H

Modalités pédagogiques :

- Travail de groupe de type « analyse de la pratique »
 - Dynamique de groupe : l'étudiant expose une situation, le groupe (ou le sous-groupe), est invité à participer activement à la réflexion avec l'accompagnement de l'enseignant qui soutient et facilite la parole.
 - Apports et appuis théoriques
 - Réalisation du stage est un élément obligatoire. Le stage (environ 3 semaines continues ou discontinues) peut se dérouler tout au long de la L3 au S5 ou S6.
- Un tuteur universitaire soutient l'étudiant dans ses démarches de recherche de stage.
Le responsable des stages, vérifie et valide les conventions de stage.
Aucun stage ne peut démarrer avant la signature de la convention par toutes les parties.

Prérequis du cours :

Lecture attentive des documents concernant le stage, disponibles sur intranet étudiant UCLy (espace numérique) et ceux remis par l'enseignant, le tuteur de stage et le responsable des stages.

Compétences visées :

Compétences génériques préprofessionnelles

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Connaître les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur [résultant des dispositions légales et réglementaires, des dispositions contractuelles du contrat de travail, des obligations des employeurs et des organismes de solidarité sociale résultant du droit du travail et de la sécurité sociale]

Combiner des connaissances théoriques avec l'approche d'un terrain

Connaître les champs professionnels associés à la discipline

Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire

Construire son projet personnel et professionnel

Etablir son portefeuille d'expériences et de compétences ou son e-portfolio, savoir rédiger un CV et une lettre de motivation, savoir préparer un entretien, se présenter dans différentes circonstances et valoriser ses compétences et ses expériences par écrit et oralement.

Etre en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle

Se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel, identifier ses compétences et respecter les procédures, la législation et les normes et, entre autres, les normes de sécurité, analyser les besoins de l'équipe et des usagers (ou des clients).

Etre responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société

Respects déontologiques et éthiques - Connaître les obligations légales en termes de recherche [Loi Jardé]

Savoir rédiger selon les situations : notes d'entretien, synthèse, attestation, situations préoccupantes

Etre sensibilisé aux questions de citoyenneté, d'éthique et appliquer, dans son comportement et ses relations professionnelles, la déontologie propre à sa fonction

Compétences transférables

Autonomie dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier, s'auto-évaluer

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie

Faire preuve de capacité d'abstraction

Faire preuve d'initiative

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, argumenter

Objectifs pédagogiques :

1 – PENSER SA PLACE DANS UNE INSTITUTION

Ce TD vise à aider les étudiants à articuler différents niveaux de l'institution

Il vise aussi à penser sa place de stagiaire, en articulation d'une part avec une histoire singulière, une institution et des personnes rencontrées dans le cadre du stage.

Une situation de complexité, de crise ou d'incompréhension peut être un point de départ qui amènera à penser ces différents niveaux.

2- SE SENSIBILISER A L'ANALYSE DES PRATIQUES EN GROUPE

Sensibiliser les étudiants aux modalités de travail en « groupe d'élaboration à partir des pratiques » et à la « dynamique de groupe ». Cela passera par une alternance de travail en petit et grand groupe pour se familiariser avec le travail.

Apprendre à parler de « soi en tant que futur professionnel » devant un groupe et aider les autres à réfléchir sur cet aspect. La psychologie étant située dans les sciences humaines et se

donnant pour objet l'individu et les relations, la place de l'étudiant, de son arrière-fond culturel, les mouvements qui le traversent sont important à étudier. Il y a une nette différence à opérer : on ne parle pas du « Moi intime », mais du Moi professionnel traversé par la rencontre avec un sujet.

3 – ACCOMPAGNER ET SUIVRE L'EXPERIENCE DE STAGE

Le TD vise aussi à soutenir l'entrée du stagiaire dans l'institution en aidant à la compréhension des situations rencontrées et en offrant des pistes de réflexion éthiques, cliniques et méthodologiques. Il s'agit également au stagiaire de bien connaître la loi, en particulier en termes de recherche, (rapport de mémoires) et d'obligations médico-légales.

Il a aussi pour objectif de permettre, à partir du travail de groupe, l'élaboration orale puis écrite d'un dossier qui sera un des prémices à l'écriture d'une problématique de stage [dossier].

Contenus :

Les contenus dépendront fortement des situations qu'amèneront les étudiants : le rapport au stage, positionnement, premières impressions de l'institution, travail en équipe...

La question des attentes de l'enseignant vis-à-vis du dossier final sera également abordée.

Bibliographie :

Elle dépendra des situations amenées par les étudiants qui auront eux-mêmes à proposer des lectures en lien avec leurs différents lieux d'exercice.

Modalités d'évaluation :

Première et deuxième sessions :

Remise d'un dossier individuel traitant d'une problématique liée au stage. Cette problématique qui articule la question de la place du stagiaire, de l'institution et du champ théorique lié à l'expérience du terrain vise à proposer une réflexion originale sur une pratique.

Lors du 1er TD, les modalités de constitution du dossier : nombre de pages minimum, normes bibliographiques, organisation du dossier... seront traités avec votre enseignant.

UE LANGUES

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Finbar Mc ENEANEY, Léa GODREAU - Travail personnel de l'étudiant : 22 heures - 6^{ème} semestre [S6] – voir groupes

Modalités pédagogiques :

Débats sur sujets d'actualité/psychologique, sociaux. Compréhension/analyse/compte rendu de textes/vidéos, compte rendu à l'écrit.

Pré-requis :

Motivation et intérêt à élever niveau en anglais, travail personnel pour approfondir les leçons du cours portant sur les aspects qualitatifs tels que : la communication orale et écrite. Participation active en cours, travail sur vocabulaire spécifique

Compétences visées :

Niveau élevé de vocabulaire et de grammaire acquis tout au long des 3 années

Objectifs pédagogiques :

Compréhension et expression orale et écrite, profondeur et rigueur dans présentations et dissertations, aisance en anglais, niveau B2.

Contenu/plan du cours :

Travail en groupes, présentations de sujets et débats, compte rendu de vidéos avec expression d'opinion, vocabulaire spécifique et capacité d'analyse et de compte rendu à l'écrit, animation par les étudiants mêmes des débats.

Bibliographie :

A. FRANGLI et C. ROLAND-LÉVY 1995, L'Anglais de la Psychologie en 1000 mots. Edition Belin, Paris

Nouveau Test IELTS Academic, 2012, fichier audio, Edition Hachette, Paris

MURPHY R., English Grammar in Use. Cambridge University Press

Modalités d'évaluation : Première session : présentation orale de 45 min en groupe de 2 étudiants qui doit générer le débat sur un sujet sociologique : coeff1. Dissertation écrite de 1h30 sur un des sujets de débat : coeff2

Deuxième session : dissertation écrite de 1h30 sur un des sujets de débat

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 6^{ème} semestre [S6]– voir groupes

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu :

Revue de presse
Travaux de groupe et en binôme
Jeux de rôle
Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales
Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales
Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales
Révisions grammaticales si nécessaire
Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale (allemande ou autre)

Bibliographie:

WIRTZ M.A. [2017]. Dorsch – Lexikon der Psychologie. Göttingen : Hogrefe.
HECHT D. [1999]. Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Stuttgart : Klett.
REIMAN M. [2012]. Grammaire de base pour l'allemand. München : Max Hueber.

Evaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 0,25 : Un devoir sur table durée : 1h30 [2h tiers temps] – coef 0,25 du c.c. : Un exposé oral, durée : entre 5 et 7 minutes/étudiant.e - coef 0,25 du c.c. : Un test de vocabulaire, durée : 10 minutes - coef 0,25 du c.c. Une note de participation - b. un examen écrit, durée : 1h30 [2h tiers temps] à la fin du semestre – coef 1
2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 6^{ème} semestre [S6]– voir groupes

Modalités pédagogiques :

- Débats sur les sujets en lien avec leur formation et le domaine professionnel
- Rapports sur leur expérience professionnelle

Pré-requis :

- Faire preuve d'un travail personnel pour avoir une grande réactivité avec un niveau d'espagnol aisé en communication oral et écrite
- Bonne intégration et recontextualisation du vocabulaire spécifique

Compétences visées :

Maîtrise de la grammaire et du lexique reflétant les connaissances acquises tout au long des 3 années.

Objectifs pédagogiques :

Fluidité et rigueur dans les présentations orales ainsi que dans l'expression écrite. Niveau B2

Contenu/plan du cours :

Travail en groupes, présentations et débats, vocabulaire spécifique et capacité d'analyse, rapport sur les sujets traités, animation par les étudiants même des débats.

Bibliographie :

ORMAL-GRENON J. B., SALZEDO C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.
GONZALES HERMOSO A., Sánchez Alfaro M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Evaluation : Première session : présentation orale de 45 min en groupe de 2 étudiants qui doit générer le débat : coeff1
Examen écrit de 1h30 sur le contenu du cours : coeff2
Deuxième session : examen écrit de 1h30 sur le contenu du cours

UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS) - SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Juan VIDAL - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Lecture de textes, visionnage de documentaires, réponses à questions, débats d'idées, réalisation d'un carnet de prise de notes

Prérequis du cours :

Avoir des notions de neurosciences

Compétences visées :

- 1) Connaissances générales sur l'IA, connaissances des questions et problèmes liés à l'IA.
- 2) Connaissance générale sur les applications techniques/médicales impliquant le cerveau, les grandes questions de neuroéthique
- 3) Lecture, analyse, critique et présentation d'articles.
- 4) Engager les étudiants dans la recherche sélective d'information pertinente

Objectifs pédagogiques :

- 1) Faire découvrir ce qu'est l'intelligence artificielle, ses similitudes et différences avec le fonctionnement nerveux, l'intelligence naturelle/biologique
- 2) Développer un regard critique et argumenté envers l'usage des technologies, et leur impact sur la condition humaine, psychologique, biologique et sociale ;
- 3) Engager les étudiants dans la réflexion de questions éthiques autour de l'IA, des neurotechnologies et des interventions sur le cerveau.

Contenus :

1. IA – 1 : Origine, histoire et concept de l'IA, travail sur textes
2. IA – 2 : IA Generative et éducation : Chat GPT (Travail sur textes)
3. IA-3 : IA et créativité : Dall-E, midjourney, etc (travail sur textes)
4. IA- 4 : Ethique de l'IA : travail sur textes
- 5 : Documentaire sur IA + discussion
6. : Débat sur éthique de l'IA
7. Neurotechnologies : nature, usages, neuroprothèses (travail sur texte)
8. Neuroéthique : grandes questions sur les interventions sur le cerveau.
9. Débat neuroéthique + analyse argumentaire
10. examen 1h30 (devoir sur table)

Modalités d'évaluation :

Session 1 : oral coef 1 (participation aux débats et discussions); devoir maison coef 1 ; et écrit de 1h30 (dernier cours) coef 2

Session 2 : écrit de 1h30

AU-DELA DES MOTS OU LE CORPS PARLANT

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

ppt, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et connaissances recherchées par

les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Prérequis du cours :

- Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet
- Compréhension des notions théorico-cliniques : du développement affectivo-cognitif d'un sujet, psychopathologie, des mécanismes de défense, de l'analyse d'un cas clinique, notions de la transmission psychique transgénérationnelle.

Compétences visées :

- D'appliquer des connaissances sur la relation et le travail avec un patient dans le cadre d'une prise en charge via une Thérapie Stratégique Brève orientée vers une solution avec les connaissances de la communication verbale et non verbale
- Application des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

Décodage, analyse des théories en :

- Communication non-verbale : gestuelle, posturale, émotionnelle ...
- Communication verbale : l'impact somatique et psychique des mots sur le patient
- Thérapie Stratégique Brève orientée vers une solution acquise dans le cours et l'utilisation des notions de la psychopathologie nécessaires à la compréhension du patient dans sa globalité dans ses interactions corporelles, psychiques, sociales et culturelles lui permettant de dépasser sa souffrance.

Contenus :

- Notions et décodage de la communication verbale et non verbale d'un sujet et dans son interaction avec l'autre dans différents contextes
- Initiation théorique à travers des cas cliniques à la méthodologie de la Thérapie Stratégique Brève orientée vers une solution auprès des patients en utilisant des techniques de gestion de stress : visualisation, hypnose clinique Ericksonienne

Bibliographie :

EKMAN P., [2003], *Emotions revealed*, Times Books.

MILLER A., [2014], *Notre corps ne ment jamais*, Paris, Flammarion

WATZLAWICK P., [2015], *Stratégie de la thérapie brève*, Paris, Points, poche

Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : exposé en groupe et dossier écrit en groupe

2^{ème} session : retravailler le dossier

Evaluation AJAC

1^{ère} session : les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2^{ème} session : retravailler le dossier

CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE

Sonia BENZEMMA - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques, échanges et discussions, exemple pratique clinique, commentaires de

films.

Prérequis du cours :

Notion en psychologie clinique

Compétences visées :

Découverte à la criminologie

Objectifs pédagogiques :

Sensibilisation et acquisition de connaissances de la criminologie.

Contenus :

Histoire de la criminologie naissance de la victimologie, organisation judiciaire, psychopathologie du criminel, violences sexuelles (victimes/auteurs), violences intra-familiales, traumatisme et ses conséquences, clinique du passage à l'acte, l'expertise psychologique dans le champ judiciaire, la place de la victime.

Bibliographie :

Liste non exhaustive :

BALIER, C., LEMAITRE, V. [2006], *La violence de vivre*, Ramonville, ERES, 2006.
COUTANCEAU, R. [2010], *Les blessures de l'intimité*, Paris, Odile Jacob,
FOUCAULT, M. [1975], *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard
MILLAUD, F. [2002]. *Le passage à l'acte. Aspects cliniques et psychodynamiques*. Paris, Masson.
RAOULT, P.-A. [2008], *L'agir criminel adolescent, clinique et psychopathologie des agirs*, Grenoble, PUG
ROMAN, P. [2012], *Les violences sexuelles à l'adolescence*, Paris, Elsevier Masson.
SENON, J.-L., LOPEZ, G., CARIO, R. [2008], *Psychocriminologie*, Paris, PUF

Modalités d'évaluation :

Session 1 : exposé en groupe à réaliser et dossier écrit de l'exposé à remettre

Session 2 : dossier : analyse criminologique d'un fait divers

CRIMINOLOGIE : CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ET TERRORISME

Patrick-Ange RAOULT - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Approches conceptuelles et études de cas

Prérequis du cours :

Repères en clinique et psychopathologie

Compétences visées :

Acquisition des modalités d'analyse de situations cliniques criminologiques.

Objectifs pédagogiques :

Différenciation des facteurs psychopathologiques des crimes contre l'humanité et des crimes terroristes, acquisition des concepts afférents.

Contenus :

Criminels de guerre

Terrorisme et fanatisme

Psychopathologie des bourreaux

Bibliographie :

SIRONI, F. *Comment devient-on tortionnaire ? Psychologie des criminels contre l'humanité*, Editions La Découverte, 2017
ROY, P. *Le djihad et la mort*, Points seuil, 2016
BENSLAMA, F. *Le saut épique*, Actes Sud, 2021
HAMON, R., TRICHET, Y. *Les fanatismes aujourd'hui*, Erès, 2018

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Dossier 15 à 30 pages

Session 2 : soit reprise du dossier non validé, soit réalisation d'un dossier

CRIMINOLOGIE : CRIMES SEXUELS ET CRIMES SÉRIELS

Patrick-Ange RAOULT - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Approches conceptuelles et études de cas

Prérequis du cours :

Repères en clinique et psychopathologie

Compétences visées :

Acquisition des modalités d'analyse de situations cliniques criminologiques

Objectifs pédagogiques :

Différenciation des facteurs psychopathologiques des violences sexuelles, acquisition des concepts afférents.

Contenus :

Les agresseurs sexuels
Le crime sexuel adolescent
Les perversions sexuelles : éphérophilie, pédophilie, exhibitionnisme, fétichisme, bondage, cannibalisme
Exemples de tueurs/tueuses en série

Bibliographie :

RAOULT, P.A., *Agir criminel adolescent*, L'Harmattan, 2008
SAVINAUD, Cl. *Adolescent, auteur d'abus sexuel*, L'Harmattan, 2018
BOURILLON, J. *Criminels sexuels*, L'Harmattan, 1999

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier 15 à 30 pages

Session 2 : soit reprise du dossier non validé, soit réalisation d'un dossier

PSYCHOPÉDAGOGIE

Anne MANJONY ET Carine PERRIN - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h – TD- 10 séances de 2 heures

Stage de 3 demi-journées en établissement scolaire sous la tutelle d'enseignant en poste.

Enseignement interactif, qui favorise la réflexion des étudiants et les échanges formateur/étudiants

Séances qui font vivre aux étudiants les approches pédagogiques

Les éléments théoriques sont amenés selon une démarche inductive

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

- Développer des connaissances du secteur de l'éducation
- Développer des connaissances dans le domaine de la pédagogie
- Aller sur le « terrain » et rendre compte d'une expérience
- Affiner un projet professionnel

Objectifs pédagogiques :

- Définir le métier d'enseignant : son rôle, sa posture, les gestes professionnels, le référentiel de compétences
- Comprendre les mécanismes de l'apprentissages et Identifier quelques courants pédagogiques
- Découvrir différentes composantes du système éducatif français, notamment le 1^{er} et le 2nd degré
- Sensibiliser à l'éducation inclusive
- Découvrir les différentes facettes des métiers de l'éducation, la diversité des conditions d'exercice, les parcours possibles dans les métiers de l'enseignement
- Se référer à des cadres théoriques pour étayer sa réflexion.
- Se questionner et préciser un projet professionnel et personnel

Contenus :

1. Qu'est-ce que le métier d'enseignant ?
2. Les théories de l'apprentissage
3. Enseigner dans le 1^{er} degré : un enseignement spécifique
4. Enseigner dans le 2nd degré : un enseignement spécifique
5. Attention et micro-gestes de l'enseignant
6. Analyser une situation de classe
7. Approche de l'éducation inclusive
8. Appréhender une situation éducative complexe au sein d'un établissement
9. Entrée dans le référentiel de compétences du métier d'enseignant et retour d'expériences
10. Table ronde : les parcours possibles dans les métiers de l'enseignement

Bibliographie :

MEIRIEU P. [2019]. *Lettre à un jeune professeur*. ESF.

Site www.meirieu.com

FAILLET V., *La métamorphose de l'école quand les élèves font la classe*, 2017

CONNAC S., *Apprendre avec les pédagogies coopératives*, 2009

AUDUC JL. [2018]. *Le système éducatif français*. Nathan.

Collectif. [2020]. *Enseigner, ça s'apprend*. Retz.

GARDNER, H. [2008]. *Les intelligences multiples*. Paris : Retz

GIORDAN, A. [1998]. *Apprendre !* Paris : Belin.

MEIRIEU, Ph. [1989]. *Apprendre... oui, mais comment ?* Paris : Ed. ESF, 4e éd.

MEIRIEU, Ph. [2015]. *C'est quoi "apprendre" ?* Paris : Editions de l'Aube.

PERRENOUD, Ph. [2004]. *Qu'est-ce qu'apprendre ?* Enfance & Psy, n° 24, 9-17.

PERRENOUD, Ph. [1994]. *Métier d'élève et sens du travail scolaire*. Paris : ESF [4e éd. 2000].

PERRENOUD, Ph. [1997]. *Construire des compétences dès l'école*. Paris : ESF [3e éd.2000].

FAVRE D., *Cessons de démotiver les élèves*, 2015

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Rapport de stage

Session 2 : rapport de stage retravaillé

GÉRONTOLOGIE

Jessica CHARVIER - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Discussions

Cas cliniques

Prérequis du cours :

Intérêt pour le sujet âgé

Compétences visées :

Développer une réflexion autour du sujet âgé et de son accompagnement.

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser à la clinique gériatrique

Appréhender le fonctionnement psychique du sujet âgé

Analyser les contextes autour du sujet âgé

Contenus :

Introduction

- Définition du vieillissement et de la vieillesse
- Les différentes disciplines autour du sujet âgé
- L'étude du sujet âgé : dans un carrefour bio-psycho-social
- Le travail du psychologue dans le champ gérontologique

Dimension biologique

- Le vieillissement physique
- Le vieillissement sensoriel
- Le vieillissement cognitif
- Le trouble cognitif léger et la démence sénile
- La maladie d'Alzheimer
- La communication avec un sujet âgé souffrant de la maladie d'Alzheimer

Dimension sociale

- La retraite comme marqueur social de la vieillesse
- Les représentations sociales du vieillir

- Les contextes institutionnels gériatriques
- Les mécanismes de défense des soignants

Dimension psychologique

- La théorie d'Erikson : entre intégrité personnelle et le désespoir
- L'angoisse de mort, le deuil et la dépendance
- Le complexe d'œdipe inversé [généralités puis spécificités dans la relation d'emprise et dans la relation symbiotique]
- L'institution, lieu de remise en scène de la crise familiale
- La démence et la dépression
- Le bien vieillir

Bibliographie :

MESSY J. [S.d.]. *La vieillesse : un point de vue*.

MESSY J. [2002]. *La personne âgée n'existe pas*. Paris : Payot.

CARON R. [2000]. *Comprendre la personne âgée*. Québec : Gaétan Morin.

PRINGAULT S. [2016]. *La clinique psychanalytique de la démence*. Publication présentée à l'Université de Rennes, Rennes, France.

GROSCLAUDE M. [2018]. *Le concept de thanatose : un outil pour [re]penser la démence et le soin psychique à la lumière de l'angoisse de mort*. Publication présentée au séminaire « Démence et soins psychiques », Strasbourg : France.

GROSCLAUDE M. [2005]. *Démence, perte de l'objet, dépression et deuil*. Perspectives psy, 44[5], 384-393.

BILLÉ M. [2014]. *La société malade d'Alzheimer*. Paris : Erès.

CHEVANCHE A. [2005]. *Désir d'oubli chez le patient Alzheimer, un concept clef pour une prise en charge psychothérapique*. In J. M. Talpin [Ed.], Cinq paradigmes cliniques du vieillissement. Paris : Dunod

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier + présentation orale

Session 2 : dossier retravaillé

HANDICAP SENSORIEL

Solveig CHAPUIS et Elise MICLO - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Enseignement en présentiel :

Powerpoint

Brain storming

Mise en situation

Vidéos et études de cas

Lectures de supports ressources

Besoin particulier : souhait que les étudiants apportent des bouchons d'oreille ou casque anti-bruit pour le 2^{ème} TD

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Il est attendu que l'étudiant puisse mobiliser les connaissances acquises au cours de

l'enseignement pour recevoir et analyser une situation d'une personne en situation de déficience sensorielle [auditive et/ou visuelle].

Objectifs pédagogiques :

- identifier les différentes causes des déficiences sensorielles (acquises/congénitale, neurologiques/périphérique...)
- identifier les impacts de la déficience sensorielle acquise sur l'individu et son entourage
- connaître les impacts de la déficience sensorielle congénitale sur l'individu et son entourage
- différencier les impacts entre déficience sensorielle acquise et surdité congénitale
- distinguer les modalités d'accompagnements des personnes atteintes d'une déficience sensorielle
- se questionner sur la construction identitaire individuelle avec une déficience sensorielle

Contenus :

- Audition/Vision : fonctions, développement et évolution au fil de la vie
- Pathologies : étiologies, types, explorations et diagnostic
- Répercussions des déficiences
- Moyens de compensation
- Parcours de soin à tous les âges de la vie : cadre légal (recommandations, dépistage et soins), structures de soin et d'apprentissage

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 2 écrits de 30 mn (derniers cours)

Session 2 : Partiel 1h

ENTRETIENS CLINIQUES ET DISPOSITIFS GROUPEUX

CHRISTINE MELATO - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Méthodologie du TD avec :

- un temps de présentation des dispositifs d'entretien et de groupe
- exposés en groupes de 3 à 4 étudiants sur une thématique du TD avec analyse des effets de leur propre travail en groupe
- rendu d'un dossier écrit sur la thématique choisie en groupe et analyse réflexive du travail engagé.

Prérequis du cours :

Licence 2

Compétences visées :

- Acquérir des notions sur l'entretien clinique et les dispositifs de groupe
- Travailler en groupe et en individuel
- S'auto-représenter son travail

Objectifs pédagogiques :

- choisir un thématique de réflexion
- faire des recherches bibliographiques
- organiser un plan de travail en groupe sur une thématique choisie
- travailler en groupe et se répartir les tâches de travail
- construire un exposé oral

- construire un dossier écrit

Contenus :

Partie I - l'entretien

- I – Le sujet
- II – L'entretien clinique
- III – La demande
- IV – Cadre de l'entretien
- V – L'entretien et ses processus
- VI – Spécificités de l'entretien avec les enfants et adolescents
- VII – Spécificités de l'entretien familial
- VIII – Ecoute des contenus psychiques
- IX – La méthode
- X – Les techniques
- XI – Quelques éléments inconscients
- XII – Le métacadre institutionnel

Partie II – les dispositifs groupaux

- I – Définition du groupe
- II - Cadre du groupe
- III – Histoire du dispositif
- IV – Penser et mettre en place le dispositif
- V – Le faire groupe
- VI – groupes informels
- VII –groupes de parole
- VIII – groupes à médiations
- IX – Les processus groupaux
- X – Les mouvements psychiques du groupe
- XI – Les effets psychiques du groupe
- XII – Les limites du dispositif

Bibliographie :

- ANZIEU D., 1975, *Le groupe et l'inconscient*, Paris, Dunod, 1999, 260p.
- ANZIEU D., 1975, « Nécessité de l'interprétation », pp. 143-216 in KAES R., et al., 1975, *Le travail psychanalytique dans les groupes*, Paris, Bordas, 1975, 281p.
- ANZIEU D., 1985, *Le Moi Peau*, Paris, Dunod 2^eed, 1995, 254p.
- ANZIEU D., 1993, « La fonction contenante de la peau, du moi et de la pensée : conteneur, contenants, contenir », pp.15-39, in D. ANZIEU et al., *Contenants de pensée*, Paris, Dunod, 1993, 212p.
- BANY M. A., JONHSON L. V., 1964, *Dynamique des groupes et éducation. Le groupe-classe*, Paris, Dunod, 1971, 344p.
- BENONY H., CHAHRAOUI K., 1999, *L'entretien clinique*, Paris Dunod, 1999p.
- BERAJANO A., 1975, « Résistances et transfert dans le groupe », pp.65-140, in KAES R., et al., 1975, *Le travail psychanalytique dans les groupes*, Paris, Bordas, 1975, 281p.
- BIANCHI RANCI V., 2008, « Groupe ouvert ou groupe fermé ? », pp.99-108, in P. Privat et D. QUELIN SOULIGNOUX, *Quels groupes thérapeutiques ? Pour qui ?*, Eres, Paris, 2008p.
- BARBERIS O., et LIPPI S., 2014, *Actualités de la psychanalyse*, Toulouse, Eres, 2014
- BION W.R., 1963, *Eléments de la Psychanalyse*, tr fr, Paris, PUF, 1979, 107p.
- BOUVET C., 2018, *18 Grandes notions de la pratique de l'entretien clinique*, Paris, Dunod, 315p.
- BOUVILLE J.M., 2005, « pourquoi tant de groupes de parole ? », pp. 77 à 98, in H. De Caemel et

- D. Bass, *Au fil de la parole des groupes pour dire dans le secteur psychosocial*, Eres, Ramonville Saint Agne, 299p.
- BOUYER S., 2006, « L'observation et l'approche clinique » pp.83-101, in O. Douville, *Les méthodes cliniques en psychologie*, Paris, Dunod, 2006, 239p.
- BRUN A., CHOUVIER B., ROUSSILLON R., 2019, *Manuel des médiations thérapeutiques*, 2019, 451p.
- CHABRIER L., 2006, *Psychologie clinique*, Paris, Hachette, 2016, 288p.
- CHAPELIER J.-B., 2000, *Les psychothérapies de groupe*, coll topos, Paris, Dunod, 2000 ;128p.
- CHOUVIER B., ATTIGUI P., 2012, *L'entretien clinique*, Paris, colin, 302p.CICCONE A., 1998, *L'observation clinique*, topos, Dunod, 2013, 117p.
- CICCONE A., 2012, « La pratique de l'observation », *Contraste*, 2012/1 n°36, pp.55-77
- CICCONE A., 2014, « L'observation clinique attentive, une méthode pour la pratique et la recherche clinique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.65-78
- COHEN-LEON S., LEVENTAL J.P., 2014, « L'observateur dans les groupes de formation à la relaxation psychanalytique sapir », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.125-136
- DISPAUX M.F., 2007, « La neutralité à l'épreuve de la clinique au quotidien », in *Revue Française de Psychanalyse*, 2007/3 vol.71, pp.669-685
- DUPARC F., 2009, « Des transferts : latéraux, centraux, négatifs, ou limites (et des contre-transferts qui vont avec) », *Revue Française de Psychanalyse*, 2009/3 vol 73, pp.731-742
- FOULKES S.H., 1964, *Psychothérapie et analyse de groupe*, tr fr, Paris, Payot, 1970, 310p.
- GIMENEZ G., 2014, « Attention, observation et notation en situation de groupe dans une perspective psychanalytique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.79-94
- JACQUEY X., 1988, « Les transferts subjectaux », *La psychiatrie de l'enfant*, 31[2], pp.643-655
- KAES R., et al., 1975, *Le travail psychanalytique dans les groupes*, Paris, Bordas, 1975, 281p.
- KAES R., 1983, *Le Groupe et le Sujet du Groupe*, Paris, Dunod, 1993, 352p.
- KAES R., 2004, « Intertransfert et analyse inter-transférentielle sans le travail psychanalytique conduit par plusieurs psychanalystes », *Filigrane*, vol13, n°4, pp.5-15
- KOHN R.C., NEGRE P., 1991, *Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*, Nathan, 1991, 237p.
- LAPLANCHE J., PONTALIS J.B., 1967, *Vocabulaire de la Psychanalyse*, Paris, PUF, 12^eed, 1994, 523p.
- LAXENAIRE M., BITTOLO C.C., 2014, « Observer/groupe : motifs intérêts et observables », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.39-52
- NERI Cl., 1995, *Le Groupe : Manuel de Psychanalyse de Groupe*, Paris, Dunod, 1997, 215p.
- PRIVAT P., QUELIN D., ROUCHY J.C., 2001, « Psychothérapie psychanalytique de groupe », *Revue de Psychothérapie Psychanalytique de groupe*, 2001/2, n°37, pp.11-30
- POUSSIN G., 2012, *La pratique de l'entretien clinique*, Paris Dunod, 166p.
- PRIVAT P., SACCO F., 1995, *Groupes d'enfants et cadre psychanalytique*, Toulouse, Erès 1995, 240p.
- QUELIN-SOULIGNOUX D., 2007, « Médiations et pratiques groupales », pp.33-44, in *quel groupe thérapeutique ? Pour qui ?* P. Privat, D. Quelin-Soulinoux, Paris, Eres, 2007, 208p.
- ROUCHY J.C., 1998, *Le groupe, Espace analytique, clinique et théorie*, Toulouse, Erès, 1998, 226p
- ROUSSILLON R., 1988, « Le Médium malléable, la Représentation et la Représentation et la Pulsion d'Emprise », *Revue belge de Psychanalyse*, n°13, automne 1988, pp.71-87
- ROUSSILLON R., 1995, « La Métapsychologie des Processus et la Transitionnalité », *Bulletin de la Société de Psychanalyse de Paris*, 55^{ème} Congrès des Psychanalystes de Langue française des Pays romans, n°35, Janvier 1995 trimestriel, pp.1-144
- ROUSSILLON R., 1995b, « Les fondements de la théorie du cadre » in Privat P., Sacco F., *Groupes d'enfants et cadres psychanalytique*, Toulouse, Erès, 1995
- ROUSSILLON R., 2019, *Manuel des médiations thérapeutiques*, 2019, 451p.
- SAMACHER R., 2006, « Clinique psychologique et éthique » pp.191-210, in O. Douville, *Les*

méthodes cliniques en psychologie, Paris, Dunod, 2006, 239p.
SAURET, *Psychologie clinique. Histoire et découverte de l'intérêt de la psychanalyse*, Pu Mirail, Toulouse
VACHERET C., 2002, *Pratiquer les médiations en groupe thérapeutiques*, Paris Dunod, 2002, 166p.
VACHERET C., 2008, « Pourquoi le groupe et l'objet médiateur dans le soin psychique ? » pp.269 à 278 », in H. De Caemel et D. Bass, *Au fil de la parole des groupes pour dire dans le secteur psychosocial*, Eres, Ramonville Saint Agne, 299p.
VIDAL J.P., 2014, « Observer ce qui est « hors du spectacle de l'observation psychanalytique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.7-26
WINNICOTT D.W., 1971, *Jeu et Réalité, l'Espace potentiel*, tr fr, Paris, Gallimard, 1975, 218p

Modalités d'évaluation :

Session 1 : rendu de dossier écrit groupal et présentation orale dans le TD note globale qui sera la moyenne de l'oral et l'écrit présentés avec chacun coef 1
Session 2 : reprise du dossier

DÉCOUVERTE DE LA RECHERCHE CLINIQUE

Nathalie PERRETON - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Compétences visées :

- Acquérir des connaissances sur la réglementation
- Être capable d'identifier les différentes catégories de recherche
- Être capable de se certifier aux Bonnes Pratiques Cliniques

Objectifs pédagogiques :

La recherche clinique concerne, entre autres, les essais cliniques réalisés sur la personne humaine pour mieux comprendre les maladies, mieux les traiter, et pour identifier les facteurs de risque potentiels. Elle contribue au progrès des soins, de la prise en charge diagnostic et thérapeutique.

Un besoin croissant de psychologues est apparu au fil des années en recherche clinique, à la fois sur le versant de la psychologie sociale, clinique, cognitive ou encore de la neuropsychologie. L'objectif de cet enseignement est, d'une part, de familiariser les étudiants à ce domaine sur les aspects, à la fois, réglementaires et organisationnels et, d'autre part, de leur présenter les nombreux acteurs qui gravitent autour d'un tel projet de recherche.

Contenus :

Les thématiques suivantes seront abordées au cours des séances de TD :

- Le circuit d'un projet de recherche (de son élaboration à la publication)
- Les différents types de recherches (RIPH, RNIPH, Recherches sur données...) et le cadre réglementaire associé à chacun d'entre eux.
- Les différents acteurs de la recherche (Promoteur, instances réglementaires telles que ANSM, CPP, CNIL, Investigateurs, Attachés de recherche Clinique, structures d'appui à la recherche, biostatisticiens, datamanagers...)
- La notion d'information et de consentement de participation pour les patients
- La place du psychologue dans cette recherche avec quelques exemples d'études ayant impliquées des psychologues

- Les Bonnes Pratiques Cliniques (certification obligatoire pour tout personnel participant à un projet de recherche clinique)

Bibliographie :

Code de la Santé Publique : Titre II du livre 1er – Partie législative : Art L1121-1 à L1128-12
Code de la Santé Publique : Titre II du livre 1er – Partie réglementaire : Art R1121-1 à R1125-26
Décret sur les Bonnes Pratiques Cliniques : JORF n° 0277 du 30/11/2006
HÉNIN Y., de BOISCHEVALIER B., REBOUL-SALZE F., CRACOWSKI J.L., DUALÉ C. *Aide à la rédaction du document écrit destiné à l'information du participant à la Recherche BioMédicale et à l'attestation de son consentement éclairé*. [2010]. Thérapie; 65 (2): 71–94.
Les référentiels et méthodologies de référence santé | CNIL
Règlement européen [UE] 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD)
Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (LIL) modifiée

Modalités d'évaluation :

Session 1 : partiel : 1h [dernière séance de TD]
Session 2 partiel : 1h

OPTION FORMATION HUMAINE

Cette UE est suivie dans le Département de Formation Humaine. Elle ne peut être choisie qu'une seule fois par année universitaire ; un choix en L2 sur le semestre S3 ou S4 et un choix en L3 sur le semestre S5 ou S6.

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi cette option d'être assidu.

Les modules de formation humaine supposent une participation active des étudiants et des échanges avec les intervenants.

Objectifs pédagogiques :

Offrir un espace de réflexion et de dialogue sur les grandes questions que pose la vie et qui traversent notre société.

Apporter une ouverture artistique et culturelle.

Impulser une dynamique transversale d'échange entre les étudiants de différents instituts.

Contenu/plan du cours :

Choisir deux cours dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez un descriptif plus complet dans le catalogue papier qui vous a été remis, ou que vous pouvez demander à votre secrétariat. Les syllabi de tous les cours sont disponibles sur <https://www.ucl.fr/formations/formation-humaine/catalogue-cours-formation-humaine/>

Ces modules ont une durée de 20 heures par semestre, dont 2 heures d'examen (10 séances hebdomadaires de 2h).

Pour l'option Formation Humaine de la licence de psychologie, deux modules doivent être suivis dans le même semestre (voir tableaux ci-dessous).

Attention certains modules ont un planning particulier (bien vérifier avant de s'inscrire) !

Certains modules particuliers (modules artistiques, engagement) demandent une certaine durée de pratique. Ils sont proposés sur l'année et peuvent être validés sur un semestre.

* Nouveaux modules

** Nécessitant un engagement sur les deux semestres.

INFORMATIONS :

Les plannings des cours seront indiqués dans MOODLE, envoyés par mail 10 jours avant le début des cours et affichés dans le couloir du DFH

Descriptif des cours sur <http://www.ucl.fr/formation-humaine>

Contact : dfh@univ-catholyon.fr - 04 72 32 51 56

Accueil : DFH Campus St Paul - Bâtiment C - entresol bureau CE30 [sauf mercredi après-midi et vendredi]

Si l'étudiant est ajourné lors de l'examen, la deuxième session lui donnera une seconde chance ; toutefois, cette deuxième session ne pourra en aucun cas servir de première session à une personne qui n'aurait pas suivi le module ou qui ne se serait pas présentée à la première session sans raison valable.

Evaluation de tous les cours de Formation Humaine : suivant le module [cours] choisi.

TER : TRAVAIL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE

Enseignants référents :

Damien ANDRÉ : TER en psychologie clinique et psychopathologie

Juan VIDAL : TER en psychologie cognitive et neuropsychologie

Pour les TER en psychologie du développement ou psychologie sociale : contacter Madame Bertrand

Modalités pédagogiques :

Séminaire de recherche. Travail en sous-groupes en alternance. L'enseignant construit les sous-groupes en fonction des thématiques/méthodologies, organise le travail en autonomie et fixe les dates de regroupement.

Le TER est un travail personnel qui nécessite rigueur et autonomie de l'étudiant entre chaque regroupement.

Prérequis du cours :

L'étudiant doit remettre au cours du semestre 5 : le **7 novembre** un pré-projet de recherche à l'enseignant concerné comportant la question de départ contextualisée, un état de l'art d'ouvrages et d'articles scientifiques, 5 mots clefs, le terrain de recherche envisagé (basé sur des méthodologies existantes). Le terrain est à définir par l'étudiant selon la question de départ. Les méthodologies peuvent prendre la forme d'entretiens, d'observations, de questionnaires, de recherche sur documents]

Compétences visées :

Comprendre la dynamique de recherche et les différents types de recherche

Réaliser une recherche documentaire

Lire et analyser la littérature scientifique

Elaborer une problématique et des hypothèses en prenant appui sur la littérature et/ou sur le terrain

Développer un dispositif de recherche

Concevoir des outils de recueil de données

Analyser quantitativement/qualitativement des données

Décrire et interpréter des données empiriques

Objectifs pédagogiques :

Initiation à la recherche et aux modalités de celle-ci : construction d'une problématique, formulation d'hypothèses, choix des outils [justification des choix méthodologiques], recueil des données [qualitatives et/ou quantitatives], interprétation des données.

Communication sur la recherche [élaboration d'un poster, présentation de la recherche, publication sur le site de l'UCLy, sur l'intranet].

Contenus :

Travail sur les apports des étudiants : les étudiants présentent l'avancée de leur recherche et bénéficient de la guidance de l'enseignant

Bibliographie :

LAVARDE, A. M. [2008]. *Guide méthodologique de la recherche en psychologie*. Bruxelles : De Boek.

ROSSI, J.P. [1999]. *Les méthodes de recherche en psychologie*. Paris : Dunod.

Modalités pédagogiques :

Session 1 : dossier de 10 à 15 pages

Session 2 : dossier de 10 à 15 pages

AXÉ SUP

TABLE DES MATIERES

AXÉ-SUP

Remise à niveau de français.....	205
Culture sanitaire et sociale	205
Remise à niveau en biologie	206
Initiation aux statistiques	206
Projet professionnel personnalisé	207
Remise à niveau en anglais.....	208

REMISE À NIVEAU EN FRANÇAIS 1

Jacquie PELLAT - Semestre 1 – 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Mettre les étudiants à niveau en expression orale dans la perspective des attentes universitaires et professionnelles à venir

Compétences :

Prendre la parole dans différents contextes
Adapter sa voix et son attitude aux contraintes de la situation
Choisir un registre de langue approprié
Utiliser un vocabulaire précis et varié
Développer la fluidité verbale
Maîtriser la communication verbale et non-verbale
Développer un argumentaire personnel ou en groupe
Coopérer dans l'optique d'une production orale

Pré-requis :

Avoir une maîtrise correcte de la langue française de niveau lycée

Moyens pédagogiques :

Travaux individuels et de groupe
Exercices oraux : débat, exposé, compte-rendu...

Contenus/plan du cours :

Exercices individuels
Exposé collectifs programmés
Prise de parole individuelle dans le cadre de débats

Évaluation

Session 1 : Oral + dossier de groupe
Session 2 : Reprise du dossier de groupe en individuel

CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE

Arlette JACQUET-PODEVIN - Semestre 1 – 20 heures

Modalités pédagogiques :

Recherches documentaires. Exposés sur des thèmes d'actualité sanitaire et sociale. Rencontres d'acteurs de l'accompagnement.

Pré-requis :

Ecoute active. Intérêt pour l'actualité sanitaire et sociale en France.

Compétences visées :

Connaissance de la législation, des évolutions, des chiffres-clés des thèmes d'actualité.
Acquisition du vocabulaire propre à la culture sanitaire et sociale

Objectifs pédagogiques :

Se familiariser avec le vocabulaire sanitaire et social et rencontrer des acteurs afin d'avoir des témoignages.

Contenus/plan du cours :

Exposés oraux et témoignages par vidéo ou rencontres

Évaluation : Session 1 : Oral + Ecrit

Session 2 : examen écrit

REMISE À NIVEAU EN BIOLOGIE

Elara MOUDILOU - Semestre 1 – 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les bases de la biologie, comprendre la biologie du neurone, appréhender plus facilement le cours magistral de psychobiologie.

Compétences :

Connaitre la cellule eucaryote, savoir différencier mitose et méiose, connaitre les bases de la physiologie du neurone

Pré-requis :

Être inscrit en L1 de psychologie

Moyens pédagogiques :

Présentations orales, vidéos, exercices

Contenus/plan du cours :

Les acides nucléiques

La cellule eucaryote et ses organites

Mitose/Méiose

Les bases de la physiologie du neurone

Évaluation :

Session 1 : contrôles continus

Session 2 : 1h d'examen sur table

Bibliographie :

- *Biologie cellulaire : exercices et méthodes*, Sandra Racano, Dunod, 2014

- *Biologie pour psychologues*, Daniel Boujard, Dunod, 2014

INITIATION AUX STATISTIQUES

Jefferson VIRGILE - Semestre 1 – 20 heures

Modalités pédagogiques :

Polycopiés de cours et d'exercices.

Récolte et analyse de données par le biais d'une enquête.

Pré-requis :

Effectuer des calculs algébriques, niveau 3^{ème}.

Compétences visées :

Acquérir des connaissances élémentaires sur l'analyse statistiques des données. Porter un jugement à partir de l'analyse numérique des données.

Objectifs pédagogiques :

Rappel et renforcement des notions mathématiques de base nécessaires à la bonne compréhension et à l'apprentissage plus facile des notions de statistiques abordées dès la 1^{ère} année de Licence de Psychologie.

Contenus/plan du cours :

1. Des statistiques en psychologie ! Pourquoi ?

a. Psychométrie

b. Psychologie expérimentale

2. Rappels élémentaires

a. Arrondi et troncature : quelle différence ?

b. Les règles de calculs

c. Les variables

3. Les concepts statistiques

a. La proportionnalité

b. Les probabilités

4. Les analyses descriptives

a. Graphique

b. Numérique

5. La loi Normale

Évaluation : Session 1 : Trois contrôles continus de 30 minutes

Session 2 : Un examen sur table d'1 heure

Bibliographie :

BAGGIO, S., DELINE, S., & ROTHEN, S. (2017). Statistique descriptive. De Boeck Supérieur.

NAVARRO, J. (2012). L'essentiel de la statistique en psychologie. Broché.

PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

Sarah Diane RITT - Semestre 1 – 20 heures

Modalités pédagogiques :

- référentiel métiers, outils connaissance de soi, TRE

- forum des associations, sites d'orientation professionnelle

- travaux de sous-groupes

- recherches terrains potentiels de stage

Pré-requis:

Être inscrit dans un parcours en psychologie

Compétences visées :

- Répertorier les métiers de l'accompagnement et de la relation d'aide [éducatif, - médico-social, psychologique]

- Élaborer une analyse réflexive autour des représentations des métiers en lien avec son projet professionnel

- Confirmer son projet, mieux connaître le fonctionnement des associations, établissements professionnels ainsi que les possibilités de stage en licence

Objectifs pédagogiques :

- 1) Lister les différents métiers de l'accompagnement à partir de référentiels et sites d'orientation professionnelle : - décrire les métiers, leur contexte d'intervention et les différents champs professionnels associés à la psychologie.
- 2) Affiner ses représentations des métiers et construire une analyse réflexive par rapport aux métiers : Identifier les perspectives d'insertion professionnelle.
- 3) Faire l'inventaire de ses expériences, ses acquis, ses valeurs
- 4) Réfléchir à son projet, préparer ses recherches de stage
- 5) Définir son périmètre de recherche de terrains potentiels de stage
- 6) S'outiller pour une démarche réseau
- 7) Partager, discuter ses points de vue, construire un dossier de groupe – incluant des parties individuelles

Contenus :

- 1) Présentation du TD PPP - constitution des sous-groupes par thème (institution, public, métier, domaine de la psychologie)
- 2) Approfondissement notion d'accompagnement – ressources documentaires (fiches métiers, sites orientation)
- 3) Préparation du forum des associations
- 4) Retour sur le forum des associations (Missions, publics, métiers, prestations réalisées, possibilités de stage)
- 5) Fiche de recherche [par sous-groupe] : thème retenu, périmètre de recherche, ressources identifiées, terrains potentiels de stage
- 6) Initiation à l'analyse réflexive à l'aide outils connaissance de soi [expériences, acquis, valeurs]
- 7) Travail en sous-groupes : partie collective – partie individuelle
- 8) Préciser son projet, effectuer des recherches métiers, préparer sa prospection de stage
- 9) Présentation orale des recherches par sous-groupes [thème, champ professionnel, métiers, possibilités de stage]
- 10) Présentation orale des recherches par sous-groupes [suite]

Évaluation : Session 1 : dossier de groupe avec parties individuelles « réflexives »
Session 2 : dossier à retravailler en individuel

REMISE À NIVEAU EN ANGLAIS

Sabine KAZOGLU, Léa GODREAU - Semestre 2 – 20 heures

Modalités pédagogiques :

Articles de la presse ; extraits audio et vidéo de la télévision américaine et britannique ; textes psychologiques en langue anglaise ; lectures commentées et individuelles, débattre des textes et des thèmes généraux et spécialisés ; études de cas

Pré-requis :

Connaissances des bases minimales pour comprendre des textes simples et s'exprimer sur des sujets généraux.

Compétences visées :

Pouvoir lire des articles généraux et psychologiques dans la presse anglophone, comprendre des textes littéraires courts ; rendre compte de ces lectures et commencer à exprimer par écrit une analyse de ces textes ; prendre la parole en continu [5 à 10 minutes] devant un groupe, répondre à des questions pour défendre un point de vue.

Atteindre le niveau de étudiants non RAN pour être prêts à intégrer le S3

Objectifs pédagogiques :

Amélioration des compétences en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes courts [articles de journaux, magazines, sites internet et extraits de fiction].
Rattraper les lacunes

Contenus/plan du cours :

Le cours doit permettre aux étudiants de devenir réellement et pleinement acteurs du processus d'apprentissage linguistique.

Primauté est donc donnée à l'expression orale sous toutes ses formes [exposés, jeux de rôles, commentaire de textes, articles, documents iconographiques...], avec à l'arrière-plan la consolidation des acquis grammaticaux. A titre d'exemple, on insistera sur le bloc temps/aspect/modalité, les postpositions, les mots charnières, les prépositions et conjonctions, etc.

Le cours s'articulera autour des centres d'intérêts des étudiants en l'occurrence le domaine des Sciences Humaines et Sociales :

- comprendre des textes modernes ou des articles de journaux [acquisition de vocabulaire, de locutions idiomatiques],
 - s'exprimer sur des textes, sur des photos ou images, à partir de thèmes de vie [commentaires, exposés...],
 - revoir les structures de la langue, les points de grammaire essentiels [temps, présents, passés, futur, articles/ prépositions] assortis d'exercices ou de Q.C.M
- SUJET du semestre 2 : MÉMOIRE

Évaluation :

2 CC [chacun coeff 0,5 = coeff 1], durée 40 minutes [un test de grammaire, un test de vocabulaire]

Partiel, coeff 2, 1h30 : un texte sur la mémoire [env.700 mots à résumer avec leurs propres mots [env. 200 mots] et 5 phrases de grammaire.

Deuxième session :

examen écrit, texte inconnu. Résumé. Durée : 1h30

AJAC : Un examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours du semestre, durée 1h30
Mêmes modalités pour la deuxième session.

Bibliographie :

- English Grammar in Use. – Raymond Murphy – Cambridge University Press
- Essential Grammar in Use– Raymond Murphy – Cambridge University Press
- L'anglais de la psychologie en 1000 mots. [recommandé].
- English for psychologists, David Kerridge, Alain Lieury, Paris, Dunod, 2014

GLOSSAIRE

BU : Bibliothèque Universitaire [à consommer sans modération].

BDE : Bureau Des Etudiant-e-s.

CM [cours magistral] : En amphithéâtre, en grand groupe. Il a pour but d'apporter des connaissances.

CONTROLE CONTINU : Evaluation dans le cours du semestre selon des modalités déterminées par chaque enseignant et annoncée en début de semestre par l'enseignant.

EP : éléments pédagogique, les UE sont constitués d'éléments pédagogique [2 ou 4]

PREREQUIS : L'inscription à certains cours est subordonnée à certaines conditions.

SCUIO : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation.

TD [Travaux Dirigés] : En petits groupes. But : apporter des connaissances supplémentaires, approfondir des informations déjà reçues, faire des exercices d'application, d'analyse, de synthèse. Assiduité obligatoire.

TP [Travaux Pratiques] : Petits groupes. But : la manipulation, apprentissage de la méthode expérimentale. Assiduité obligatoire.

UE : Unité d'Enseignement, est axée sur une discipline : exemple : la Psychologie, à laquelle sont rattachés divers outils et apports.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Mots voisins : Faculté, Institut.
Chaque université est subdivisée en plusieurs UFR correspondant à un domaine de formation [ex : UFR de Sciences Humaines]

